



LE MONDE *diplomatie*

LE THÉÂTRE,
LE PUBLIC
ET LE POUVOIR
PAR BRUNO BOUSSAGOL
Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 724 - 61^e année. Juillet 2014

ETATS FANTÔMES AU PROCHE-ORIENT

Ce qu'annonce l'éclatement irakien

L'offensive de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) n'a surpris que ceux qui se désintéressaient de l'évolution du pays depuis le retrait des troupes américaines. L'incompétence du pouvoir central et sa politique favorable aux chiïtes ont créé les conditions d'une insurrection sunnite.

PAR PETER HARLING *

LA récente montée en puissance d'une force djihadiste sunnite dans le nord-ouest de l'Irak est spectaculaire, au sens propre du terme. Elle relève du mauvais vaudeville : il y a dans le pays, pour ainsi dire, un terroriste dans le placard. Lorsqu'il fait irruption sur la scène, le premier ministre chiïte Nouri Al-Maliki joue la surprise, crie à l'assassin et appelle ses amis à la rescousse pour le chasser de la maison. Pourtant, ce djihadiste, c'est lui-même qui lui a ouvert la porte et qui l'a nourri. Ses amis, notamment iraniens, le savent, mais trouvent un intérêt à se prêter au jeu. Car le terroriste est l'excuse toute trouvée pour éclipser les errements de celui qui, après tout, reste leur homme.

En juin 2014, donc, des djihadistes sunnites opérant sous le nom d'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL, également connu sous son acronyme arabe, Daash) s'emparent presque sans combattre de Mossoul, deuxième ou troisième ville du pays selon les chiffres auxquels on se réfère. D'autres localités, dans cette zone à dominante arabe sunnite, tombent rapidement, à mesure que l'appareil de sécurité se désintègre. L'Etat irakien abandonne ses équipements militaires, dont des véhicules fournis par les Etats-Unis, laisse derrière lui ses nombreux prisonniers – généralement détenus de façon arbitraire – et livre à l'adversaire des prises de choix : près d'un demi-milliard de dollars entreposés dans une succursale de la banque centrale, notamment. Des groupes armés moins radicaux se joignent au mouvement, s'attribuant une part vraisemblablement exagérée de ces victoires. Parmi les habitants qui ne fuient pas, certains célèbrent ce qu'ils appellent une « libération », un « soulèvement », ou même une « révolution ».

(Lire la suite page 12 et notre dossier pages 9 à 12.)

* Conseiller spécial de l'International Crisis Group pour le Proche-Orient.

TRAGÉDIE AÉRIENNE OU BAVURE MILITAIRE ?

Les mystères du crash d'Ustica



CHRISTIAN BOLTANSKI. – « A propos d'Ustica », installation, 2007

IL EST 20 h 08, le 27 juin 1980, lorsque le DC-9 de la compagnie Itavia (1) quitte Bologne avec cent treize minutes de retard. A son bord, les quatre membres d'équipage et soixante-dix-sept passagers, dont treize enfants. Une fois dépassée la chaîne des Apennins, il emprunte le couloir aérien Ambra 13, qui, en survolant la mer Tyrrhénienne, mène à Palerme, sa destination finale. Visibilité parfaite et communications de routine. Mais, à 20 h 59, sur l'enregistrement vocal, on entend le commandant s'adresser subitement à son second. Ce n'est en fait qu'un demi-mot : « Gua... » Peut-être : « Guarda ! » (« Regarde ! »). Personne ne le saura. La voix s'interrompt brusquement ; le signal radar disparaît au-dessus de la petite île d'Ustica, située à soixante kilomètres de la Sicile. Le DC-9 se brise en trois morceaux et s'enfonce dans la mer, à trois mille sept cents mètres de profondeur.

S'engage alors une partie de poker dont les cartes sont manipulées par les gouvernements, les autorités militaires et

* Ancien grand reporter au *Corriere della Sera*, actuellement collaborateur du *Huffington Post*. Il a suivi dès la première heure le crash du DC-9. Auteur de *Ustica. Storia di un'indagine*, Plus, Pise, 2006.

Le nouveau président du conseil italien, M. Matteo Renzi, a décidé d'ouvrir les archives des années 1970 et 1980, deux décennies riches en violences et en intrigues. Les familles des quatre-vingt-une victimes du crash d'Ustica, tuées sans mobile apparent, attendaient depuis longtemps l'accès aux documents confidentiels. Au premier rang des suspects, la France se décide aussi à collaborer avec la justice italienne pour dénouer un mystère aux dimensions géopolitiques.

UNE ENQUÊTE
D'ANDREA PURGATORI *

les services secrets de quatre pays (l'Italie, la France, les Etats-Unis et la Libye). Une partie exténueante, à l'enjeu inavouable : occulter la vérité sur l'explosion en plein vol d'un avion de ligne et la mort de ses quatre-vingt-un passagers. C'est là le secret de ce qu'on appelle en Italie le « massacre d'Ustica ».

En 2013, deux jugements en responsabilité civile de la Cour de cassation italienne ont attribué l'explosion à un missile air-air, sans identifier la nationalité de l'avion de chasse qui l'aurait lancé. L'Etat italien a été condamné à verser 100 millions d'euros d'indemnités aux familles des victimes pour ne pas avoir correctement défendu son espace aérien. Selon les magistrats, le missile était très probablement destiné au dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, et ses « empreintes » conduisent maintenant à un seul suspect : la France.

Des traces, des indices, des mensonges et des témoins de poids pointent dans cette direction. Ainsi, le 25 juin 2007, trois ans avant sa mort, l'ancien président de la République italienne Francesco Cossiga fait une déclaration retentissante à la radio publique et à la chaîne de télévision Sky : « *Les Français savaient que l'avion de Kadhafi devait passer [sur cette route].* »

(Lire la suite page 14.)

« La faute à Obama » ?

PAR SERGE HALIMI

ETAIT-IL imprévoyant, cet élu de l'Illinois qui estimait dès octobre 2002 qu'une invasion de l'Irak ne ferait qu'« attiser les flammes au Proche-Orient, encourager dans le monde arabe les pires impulsions et renforcer le bras recruteur d'Al-Qaïda » ? Fut-il plus visionnaire que lui, le vice-président des Etats-Unis qui promet alors que les armées américaines seraient « accueillies en libératrices » ? C'est pourtant le second, M. Richard (« Dick ») Cheney, qui accuse aujourd'hui le premier, M. Barack Obama, d'avoir agi en Irak comme un traître doublé d'un benêt. Et qui conclut avec un culot singulier : « *Rarement un président des Etats-Unis se sera autant trompé à propos d'autant de choses au détriment d'autant de gens* (1). »

M. Obama exclut pour le moment l'envoi de bataillons américains contre les forces djihadistes qui contrôlent une partie de l'Irak (lire notre dossier page 9). Mais il a accepté de dépêcher trois cents « conseillers militaires » auprès du régime de Bagdad, tout en faisant savoir que le premier ministre Nouri Al-Maliki devait être remplacé. Il y a près de soixante ans, les Etats-Unis avaient déjà fourni des « conseillers militaires » à un régime autocratique et corrompu : celui, vietnamien, de Ngo Dinh Diem. Un jour, excédés par l'ingratitude de leur protégé, ils le laissèrent (ou le firent) tuer. La suite explique peut-être la réticence du peuple américain à emboîter cette fois le pas aux va-t-en-guerre : l'escalade militaire, l'embarquement de toute l'Indochine, plusieurs millions de morts.

Le bilan de l'intervention des puissances occidentales est également catastrophique pour les peuples du monde arabe. Pingres quand elles pourraient contribuer au développement économique et social de la Tunisie ou de l'Egypte en renonçant par exemple à leurs créances, elles ne regardent plus à la

dépense sitôt qu'il leur faut détruire l'ennemi du jour en invoquant contre lui les grands principes humanitaires. Ceux-là mêmes qu'elles n'appliquent jamais à leurs protégés régionaux : ni à Israël, ni au Qatar, ni à l'Arabie saoudite (2).

Le 13 juin, le président Obama a imputé au pays dévasté par les Etats-Unis la responsabilité de la tragédie qu'il vit : « *Au cours de la décennie écoulée, les troupes américaines ont consenti de grands sacrifices pour donner aux Irakiens une chance de construire leur propre avenir.* » En travestissant ainsi l'histoire, il a encouragé les néoconservateurs, pour qui chaque désengagement de Washington précipite le déclin américain et le chaos universel.

La guerre d'Irak était « gagnée » avant que l'actuel président n'entre à la Maison Blanche, répète désormais le sénateur républicain John McCain. Selon lui, toute crise internationale se résout par l'envoi de marines. Le 15 mars dernier, il a donc réclamé des troupes américaines pour l'Ukraine. Et, le 13 mai, une intervention militaire au Nigeria. En 2002, M. Obama ne voulait pas « attiser les flammes au Proche-Orient ». Saura-t-il se montrer aussi perspicace dans les mois qui viennent ?

(1) Dick et Liz Cheney, « The collapsing Obama doctrine », *The Wall Street Journal*, New York, 18 juin 2014.

(2) Lire « Impunité saoudienne », *Le Monde diplomatique*, mars 2012. Au Qatar, des dizaines de milliers d'ouvriers étrangers travaillent dans des conditions proches de l'esclavage sur les chantiers de la Coupe du monde de football de 2022.

Travailleurs de tous les pays,
rendormez-vous !



144 pages, 15 €

www.editions-zones.fr

M 02136 - 724 - F: 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA: 2 400 F CFA, Algérie: 200 DA, Allemagne: 5,50 €, Antilles-Guyane: 5,50 €, Autriche: 5,50 €, Belgique: 5,40 €, Canada: 7,50 \$C, Espagne: 5,50 €, Etats-Unis: 7,50 \$US, Grande-Bretagne: 4,50 £, Grèce: 5,50 €, Hongrie: 1835 HUF, Irlande: 5,50 €, Italie: 5,50 €, Luxembourg: 5,40 €, Maroc: 30 DH, Pays-Bas: 5,50 €, Portugal (cont.): 5,50 €, Réunion: 5,50 €, Suisse: 7,80 CHF, TOM: 780 CFP, Tunisie: 5,90 DT.

UNE MÊME ÉTIQUETTE POUR TOUS LES OPPOSANTS AUX POLITIQUES DE BRUXELLES

« Populisme », itinéraire d'un mot voyageur

Les élections européennes de mai dernier ont vu la montée en puissance de partis hostiles aux politiques menées au sein de l'Union. Au-delà de cette opposition, rien ne rapproche ces formations : les unes actualisent l'idéologie nationaliste et conservatrice de l'extrême droite, tandis que les autres se revendiquent de la gauche radicale. Une distinction que les commentateurs négligent. Comment une telle confusion a-t-elle pu s'imposer ?

PAR GÉRARD MAUGER *

À L'AVANT-VEILLE du scrutin européen du 25 mai dernier, lors de son dernier meeting de campagne, à Villeurbanne, le premier ministre Manuel Valls lançait solennellement un appel à l'« *insurrection démocratique contre les populismes* ». « Populisme » : qui n'a pas entendu cent fois dans la bouche des sondeurs, des journalistes ou des sociologues ce mot où l'on enferme pêle-mêle les opposants – de droite ou de gauche, votants ou abstentionnistes – aux politiques mises en œuvre par les institutions européennes ?

L'inconsistance du substantif tient pour partie à la diversité de ses usages. Dans le monde politique, l'histoire du label révèle l'étendue du spectre qu'il recouvre : de la vision enchantée des paysans que charrie le populisme russe (*narodniki*) à la révolte des fermiers du People's Party aux Etats-Unis à la fin du XIX^e siècle, des populismes latino-américains (Getúlio Vargas au Brésil, Juan Perón en Argentine) au maccarthysme, du poujadisme au lepénisme au XX^e siècle, de M. Vladimir Poutine à Hugo Chávez à l'ère de la mondialisation, du United Kingdom Independence Party (UKIP) à Aubre dorée dans l'Europe du XXI^e siècle, ou de M^{me} Marine Le Pen à M. Jean-Luc Mélenchon dans l'Hexagone d'aujourd'hui. Cette dernière confusion, banalisée, a été illustrée (au sens propre) par le dessinateur Plantu dans l'hebdomadaire *L'Express* (19 janvier 2011), lorsqu'il représenta la dirigeante du Front national (FN) et le

candidat du Front de gauche à l'élection présidentielle de 2012, le bras levé, arborant l'une et l'autre un brassard rouge et lisant le même discours : « Tous pourris ! »

Dans le champ littéraire, le mot « populisme » fait son apparition en français en 1929 : « *parti pris d'écriture* » insurgé contre le roman bourgeois mais apolitique, opposé aux écrivains communistes et à leurs images d'Épinal prolétaires, ce mouvement littéraire se propose de « *décrire simplement la vie des "petites gens"* » (1).

Dans l'univers des sciences sociales, porté par une intention politique de réhabilitation du populaire, il applique le relativisme culturel à l'étude des cultures dominées (*Volkskunde* ou *Proletkult*). Ignorant ou minorant les rapports objectifs de domination, il crédite les cultures populaires d'une forme d'autonomie et célèbre leur résistance, jusqu'à inverser la hiérarchie des valeurs et à proclamer l'« excellence du vulgaire ». Mais il prend aussi le contrepied d'une forme courante de mépris qui renvoie les classes dominées à l'inculture, à la nature, sinon à la barbarie. Caractéristique de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie cultivée, ce racisme social se fonde sur la « *certitude propre à une classe de monopoliser la définition culturelle de l'être humain, et donc des hommes qui méritent pleinement d'être reconnus comme tels* » (2).

Deux visions du peuple

EN circulant ainsi d'un champ à l'autre, d'un siècle à l'autre, d'un continent à l'autre, le label semble avoir perdu toute consistance. De sorte que ceux qui s'emploient à en expliquer le sens commentent, selon le mot du philosophe Ludwig Wittgenstein, une erreur classique : « *essayer, derrière le substantif, de trouver la substance* » (3). Car prétendre définir le populisme, comme le propose le politiste Pierre-André Taguieff (4), par l'appel direct au peuple n'exclut évidemment personne au sein des sociétés occidentales : une telle démarche est inhérente à la démocratie, « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Et, même si l'on réserve le label populiste à un style d'appel privilégiant la proximité et cultivant le charisme du chef à grand renfort de propagande télévisée, on voit mal quel dirigeant actuel pourrait y échapper (5). De même, définir le populisme comme un encouragement à la révolte contre les « élites » (économiques, politiques, médiatiques) conduirait à inclure au nombre des suspects M. François Hollande, lorsque, à la tribune du Bourget, le 22 janvier 2012, il dénonçait son « *véritable adversaire : le monde de la finance, qui n'a pas de nom, pas de visage* », ou M. Nicolas Sarkozy annonçant à Toulon « *la fin d'un capitalisme financier qui avait imposé sa logique à toute l'économie et avait contribué à la pervertir* » (25 septembre 2008).

La politologue Nonna Mayer estime que la caractéristique la mieux partagée des mouvements européens qualifiés de populistes dans les analyses postélectorales serait la xénophobie (6) : dans la « mosaïque europhobe » composée par *Le Monde* (28 mai 2014), quatorze des seize partis mentionnés sont anti-immigrés. Mais des éditorialistes, assimilant la contestation des institutions européennes à une forme d'hostilité aux étrangers, accolent également l'étiquette populiste à la gauche

radicale grecque, espagnole ou française (Syriza, Podemos, Front de gauche), pourtant peu suspecte de racisme. Il faut alors s'interroger sur leurs représentations du peuple et questionner la substitution d'un label par l'autre.

Schématiquement, on peut distinguer trois figures du « peuple » (7). « Populisme » dérive du latin *populus*, et « démocratie » se forme sur la racine grecque *demos*, les deux mots signifiant « peuple ». Le peuple auquel fait référence la démocratie est le corps civique dans son ensemble, le peuplement. D'où une dérive toujours possible vers le nationalisme – dont une forme contemporaine, moins fustigée que l'autre, exalte la « *compétitivité de la France dans un monde globalisé* ». Quant au peuple auquel s'adressent les populistes, il correspond à deux définitions distinctes.

Dans la version de droite, il est *ethnos* plutôt que *demos* : peuple envahi ou menacé d'envahissement, il s'oppose à l'étranger et à l'immigré. Plus ou moins ouvertement xénophobe et, dans la France contemporaine, antirabie ou islamophobe, il défend l'identité du peuple-*ethnos*, supposé culturellement intact et homogène, contre des populations issues de l'immigration et supposées inassimilables. Il se présente comme national. A cet égard, bien qu'opposées sur l'Europe et la mondialisation, les stratégies électorales de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et du FN sont identiques. Pour nouer une alliance a priori improbable, mais électoralement nécessaire, avec les classes populaires, il s'agit, dans cette version de droite, de substituer à leur vision du monde, « eux (ceux d'en haut) » / « nous (ceux d'en bas) », une approche opposant un « nous » (ceux d'en bas) à « ceux qui ne travaillent pas et ne veulent pas travailler » (chômeurs, immigrés, bénéficiaires de l'aide sociale) ; bref de mobiliser contre un « eux » au-dessous du « nous » (8). On réactive ainsi le conflit

latent entre établis et marginaux (9) en jouant sur la peur du déclassement.

L'affiliation revendiquée des milieux populaires aux classes moyennes, l'ostentation de l'honnêteté et la stigmatisation morale des délinquants et des « tire-au-flanc » permettent de se démarquer de la représentation dominante qui assimile classes laborieuses et classes dangereuses. C'est pourquoi la droite propose des mesures comme la limitation de l'immigration dite « de travail », ou affiche sa volonté de plafonner les revenus des bénéficiaires de minima sociaux et de les astreindre à des travaux d'intérêt général. Elle préserve ainsi la spécificité de celui qui « travaille dur » et favorise l'alliance entre une fraction déclinante des classes dominantes (le petit patronat) et la fraction établie des classes populaires.

Dans la version de gauche, au contraire, le peuple désigne le peuple ouvrier, le petit peuple célébré par Jules Michelet, le peuple-plèbe, « ceux d'en bas » ; et, sur un plan politique, le peuple mobilisé, opposé à « ceux d'en haut », à la bourgeoisie, aux classes dominantes, à l'establishment, aux privilégiés, aux détenteurs des pouvoirs économique, politique, médiatique, etc.

Quant aux contours de ce « peuple populaire », si la classe ouvrière en a longtemps été le centre, l'avant-garde (le populisme devenant alors ouvrierisme), ils incluent également les employés – des femmes, dans leur écrasante majorité – et, au-delà, une fraction plus ou moins étendue de la paysannerie et de la petite bourgeoisie (enseignants, personnels de santé, techniciens, ingénieurs, etc.). Soit, dans le cas français, plus des trois quarts des actifs, dont les seuls ouvriers et employés représentent la moitié. « *Nous sommes le parti du peuple* », disait le dirigeant communiste Maurice Thorez le 15 mai 1936 (avant que ce parti ne devienne, plusieurs décennies plus tard, celui des « gens », selon M. Robert Hue). D'inspiration plus ou moins marxiste, ce genre de « populisme », défenseur des classes populaires en tant qu'exploitées, opprimées, en lutte contre les classes dominantes, se présente souvent comme socialiste.

Les représentations qui sous-tendent les appels au peuple-*ethnos* (populisme national) et celles qui invoquent au contraire le peuple-plèbe (populisme socialiste) s'opposent comme la droite s'oppose à la gauche. Mais les avocats d'un populisme populaire cultivent volontiers – tant par conviction que par nécessité – une vision enchantée, parfois esthétisante, d'un peuple idéalisé. Ils prêtent à l'« homme ordinaire », travailleur exploité et dominé, une revendication spontanée d'égalité. Ils postulent un ensemble de vertus indissociables de l'*ethos* populaire traditionnel : solidarité, authenticité, naturel, simplicité, honnêteté, bon sens, lucidité, sinon sagesse. Ces qualités sont cristallisées dans la notion de « *décence commune* » (*common decency*) chère à l'écrivain britannique George Orwell : « *Les travailleurs manuels, dans une civilisation industrielle, possèdent un certain nombre de traits qui leur sont imposés par leurs conditions d'existence :*

la loyauté, l'absence de calcul, la générosité, la haine des privilèges. C'est à partir de ces dispositions qu'ils développent leur vision de la société future, ce qui explique que l'idée d'égalité soit au cœur du socialisme des prolétaires » (10).

On ne saurait pourtant prétendre que les discours sécuritaires et xénophobes du FN sont sans écho auprès des classes populaires. Lors des dernières élections européennes, si 65 % des ouvriers se sont abstenus (comme 68 % des employés et 69 % des chômeurs), plus de 40 % de ceux qui ont voté auraient choisi ce parti, soit environ 15 % de ce groupe dans son entier (selon l'institut Ipsos). C'est

à la fois peu et beaucoup : s'il est vrai que le premier parti des couches populaires reste celui de l'abstention (11), une partie d'entre elles votent à l'extrême droite, convaincues « *que l'on ne fait rien pour elles et que les "eux" d'en haut et les "eux" d'en bas prospèrent à leurs dépens* » (12). Dans ce cas, le succès de l'offre du FN illustre la capacité de ce parti à entretenir la confusion entre peuple-*ethnos* et peuple-*demos*. Et à former entre des fractions de classes moyennes et de classes populaires une alliance dirigée à la fois contre les très pauvres et les très riches – une stratégie également déployée en Russie par M. Poutine.

Une plèbe mal votante livrée à ses pulsions

CE genre de projet politique profite du « racisme de classe » que manifestent sans même s'en apercevoir ceux qui font profession de le commenter. Sous leurs plumes, ce peuple mal votant, implicitement réduit à l'état de populace, pâtirait d'une propension innée à la fermeture, au repli sur soi, d'un ressentiment acquis de mauvais élève vis-à-vis des élites (qu'attesterait son bas niveau de diplôme) et d'une inculture politique : ses pulsions, sa crédulité, son irrationalité supposées le porteraient vers les propositions simplistes et en feraient une proie facile pour les démagogues. A contrario, ce discours réserve aux dites élites les vertus d'ouverture, d'intelligence, de subtilité et de supériorité morale. La dénonciation du

peuple populaire incarné par la figure du « beauf » (13), machiste, homophobe, raciste, islamophobe, etc., renoue ainsi avec la philosophie conservatrice de la fin du XIX^e siècle et sa méfiance envers les foules et la démocratie – celle d'Hippolyte Taine et de Gustave Le Bon. Elle déduit ces turpitudes par simple inversion des vertus dont elle crédite les « élites », lesquelles, par construction, sont supposées rigoureusement imperméables à ce type de dévoiements.

De sorte que, aujourd'hui comme hier, deux représentations diamétralement opposées du populaire s'affrontent : le racisme de classe des uns sert à dénoncer le populisme des autres.

- (1) Philippe Roger, « Le roman du populisme », dans « Populismes », *Critique*, n° 776-777, Paris, janvier-février 2012.
- (2) Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire*, Gallimard-Seuil, Paris, 1989.
- (3) Ludwig Wittgenstein, *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, Gallimard, Paris, 2004 (1^{re} éd. : 1965).
- (4) Pierre-André Taguieff, *L'Illusion populiste. De l'archaïsme au médiatique*, Berg International, Paris, 2002.
- (5) Lire Serge Halimi, « Le populisme, voilà l'ennemi ! », *Le Monde diplomatique*, avril 1996.
- (6) Nonna Mayer, « Le populisme est-il fatal ? », « Populismes », *Critique*, op. cit.
- (7) C'est ce que propose Jacques Rancière avec « L'introuvable populisme », dans *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, La Fabrique, Paris, 2013. Quant aux « Vingt-quatre notes sur les usages du mot "peuple" » proposées dans le même ouvrage par Alain Badiou, on peut sans trop de difficultés les réduire à trois : « national », « ouvrier », « racial ».

- (8) Cf. Robert Castel, « Pourquoi la classe ouvrière a perdu la partie », dans *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut des individus*, Seuil, 2009.
- (9) Sur cette distinction entre *established* et *outsiders*, cf. Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, Paris, 1997 (1^{re} éd. : 1965).
- (10) *The New English Weekly*, Londres, 16 juin 1938. Cité par Jean-Claude Michéa, *Orwell, anarchiste tory*, Climats, Castelnau-le-Lez, 2000.
- (11) Lire Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, « Ce que s'abstenir veut dire », *Le Monde diplomatique*, mai 2014.
- (12) Robert Castel, « Pourquoi la classe ouvrière a perdu la partie », op. cit.
- (13) Le « beauf » est un personnage de bande dessinée inventé par Cabu dans les années 1970. Il incarne un idéal-type raciste, sexiste et homophobe. A la même époque, la bande dessinée de Binet *Les Bidochon* met en scène des personnages du même genre.



GÉRARD FROMANGER. – « La Vie et la Mort du peuple », de la série « Hommage à François Topino-Lebrun », 1975-1977

DE LA HAINE RACIALE
À LA RECHERCHE DE LA RESPECTABILITÉ

Extrêmes droites : le décryptage

En vente sur notre boutique en ligne
www.monde-diplomatique.fr/mav/134

AIDE RUSSE OU PLAN DU FMI, KIEV ACCULÉ PAR SES BIENFAITEURS

Aux racines économiques du conflit ukrainien

Elu le 25 mai à la présidence de l’Ukraine, l’oligarque Petro Porochenko devra répondre aux tentations sécessionnistes des régions russophones, tout en assumant les conséquences sociales du programme concocté par le Fonds monétaire international. La prise en compte des dimensions économiques de la crise, souvent ignorées, permet de mieux comprendre pourquoi le pays a sombré dans la violence.

PAR JULIEN VERCUEIL *

On peut voir dans la crise politique ukrainienne le dénouement dramatique d’une trajectoire financière devenue insoutenable au cours des derniers mois de 2013. En juillet 2010, le gouvernement signait un accord avec le Fonds monétaire international (FMI). En échange d’un prêt de 15,5 milliards de dollars, il s’engageait notamment à faire passer l’âge de la retraite de 55 à 60 ans – alors que l’espérance de vie reste inférieure de dix ans à la moyenne européenne – et à doubler les prix intérieurs de l’énergie. Six mois plus tard, l’accord était gelé : le gouvernement rechignait à augmenter les tarifs du gaz.

Le pays s’est alors lancé dans une fuite en avant. L’activité n’était plus soutenue que par la consommation des ménages, alimentée par l’endettement privé et par une hausse des dépenses sociales destinée à calmer les mécontentements (+16% en 2012). En dépit des alternances politiques, l’économie ukrainienne pâtit de l’absence de consolidation institutionnelle depuis la fin de l’URSS. L’évasion fiscale, la corruption et la prédation prévalent jusque dans les plus hautes sphères de l’Etat. Le secteur informel pèserait entre 25 et 55%

du produit intérieur brut (PIB), selon les sources. Le pays n’a toujours pas retrouvé le niveau de production qu’avait atteint l’Ukraine soviétique (voir graphiques ci-dessous). Les deux déséquilibres récurrents de l’économie, le déficit budgétaire et celui des comptes extérieurs, ne cessent de se creuser, sur fond d’endettement en devises.

A l’automne 2013, le gouvernement sait déjà que 3 milliards de dollars devront être trouvés pour faire face aux échéances de 2014, à quoi s’ajoutent 1 milliard d’obligations en euros remboursables dans l’année. En outre, Naftogaz, opérateur public gazier du pays, accumule plus de 3 milliards de dollars d’impayés auprès de son fournisseur russe Gazprom. Jusque-là, l’inflation est restée faible, en raison de l’atonie de la croissance, d’une politique monétaire restrictive et de bonnes récoltes. Mais le système financier demeure fragile, et les pressions s’intensifient sur la monnaie nationale, la hryvnia, dont le taux de change est surévalué depuis plusieurs mois. Comme en Russie en 1998 avant le krach, un mur de l’argent est en train de se dresser devant l’Ukraine.

Pied de nez et volte-face

Fin octobre 2013, une mission du FMI se rend à Kiev. Elle pose ses conditions : soit le gouvernement laisse flotter la hryvnia, réduit ses dépenses, augmente «immédiatement et significativement les prix du gaz et du chauffage pour les ménages et adopte un calendrier pour des hausses supplémentaires jusqu’à ce que les coûts soient couverts (1)» ; soit le programme d’assistance n’est pas signé, privant l’Ukraine de 10 à 15 milliards de dollars de devises. La Commission européenne annonce qu’elle apportera 840 millions de dollars supplémentaires en cas d’accord avec le FMI.

Les conséquences potentielles d’un relèvement brutal des prix de l’énergie, tant pour la population que pour l’industrie de la région orientale du Donbass, peuvent faire hésiter le président ukrainien. La même semaine, il rencontre le président russe Vladimir Poutine à Sochi. Sans doute

discutent-ils déjà d’une solution alternative à celle du FMI. Le 21 novembre 2013, M. Viktor Ianoukovitch suspend la signature de l’accord d’association avec l’Union européenne (2). Cette volte-face déclenche des rassemblements à Maidan, la place de l’Indépendance de Kiev.

Les grandes lignes de la proposition russe ne sont dévoilées que le 17 décembre, dans un mouvement tactique de M. Poutine pour reprendre la main. Son plan prévoit un prêt de 15 milliards de dollars, une baisse d’un tiers du prix du gaz vendu à son voisin et des assouplissements concernant la dette de Naftogaz envers Gazprom, le tout sans condition affichée. C’est un pied de nez au FMI et à l’Union européenne. Mais, après le renversement du pouvoir et le départ de M. Ianoukovitch, le 22 février, les nouveaux dirigeants ukrainiens reviennent vers le FMI...

Ce retour ne peut être compris qu’en observant l’insertion internationale de l’éco-

nomie ukrainienne sur le long terme. Celle-ci est enfermée de longue date dans des productions à faible valeur ajoutée. D’abord ses matières premières et ses produits semi-finis que le pays exporte vers l’Europe et l’Asie, mais également ses produits transformés à destination de la Russie. A la fin des années 2000, deux projets d’intégration régionale prennent forme et conduisent le pays à un dilemme : association avec l’Union européenne ou Union douanière avec la Russie ? Les termes de ce choix contraignent à ignorer la cohésion économique et sociale de l’Ukraine, tiers exclu de cette logique binaire.

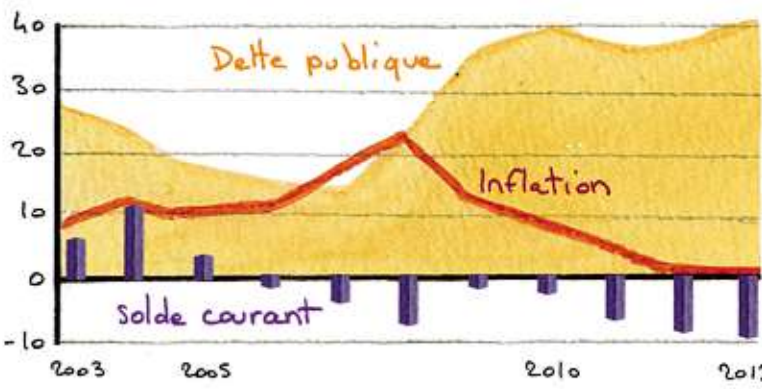
Depuis mai 2009, l’Union européenne propose un partenariat à l’Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, l’Arménie, la Géorgie et l’Azerbaïdjan. L’offre ne s’étend pas à la Russie, avec laquelle les négociations de partenariat stratégique sont enlisées depuis la « guerre du gaz » de 2006. Pour l’Ukraine, le rapprochement passe par la signature d’un accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca).

M. Poutine réagit en ressuscitant un projet d’intégration des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) – qui regroupe d’anciennes républiques soviétiques –, avec en point de mire une Union économique eurasiatique (3). Son plan progresse vite : dès 2010, la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie proclament l’entrée en vigueur d’une Union douanière. Du fait de l’importance de la Russie dans ses échanges extérieurs (près de 30%), l’Ukraine ne peut faire la sourde oreille. En octobre 2011, M. Ianoukovitch signe le traité de libre-échange intra-CEI. Il propose ensuite une configuration «3+1» aux pays de l’Union douanière, mais continue de donner la priorité à l’Aleca. Cette valse-hésitation irrite les dirigeants russes, qui rejettent sa contre-proposition (4).

En 2013, la pression monte de toute part. La Russie développe une rhétorique anti-Aleca. Selon M. Sergueï Glaziev, conseiller du président Poutine, la signature de l’accord avec l’Union européenne serait un acte «suicidaire» qui reviendrait à «tuer la balance commerciale ukrainienne» (5). Une réaction protectionniste de l’Union douanière devenant «inévitabile», les exportations vers la Russie de produits agroalimentaires et de biens d’équipement (soit 50% du total) plongeraient. M. Glaziev l’affirme : «La première option [l’Union douanière] assurera les conditions nécessaires au développement durable de l’économie ukrainienne et améliorera ses structures ; la seconde [l’Aleca] provoquera sa dégradation et sa banqueroute (6). »

Les arguments de cet oracle sont aussi fragiles que leur écho est puissant en Russie. Le Kremlin joint le geste à la parole : des confiseries ukrainiennes (celles de l’entreprise Roshen, qui appartient à M. Petro Porochenko, devenu président du pays en mai 2014), puis d’autres produits sont déclarés dangereux pour la santé des Russes.

Dette publique et solde courant en pourcentage du PIB, inflation en variation 2003 - 2013



AGNÈS STIENNE

Les blocages douaniers qui s’ensuivent asphyxient les exportateurs ukrainiens.

De leur côté, les responsables de l’Union européenne chantent régulièrement les louanges du libre-échange et de l’Aleca. Dès 2007, un rapport commandé par la Commission européenne concluait opportunément que «l’ouverture du marché combinée à l’amélioration de la gouvernance intérieure pourrait conduire

l’Ukraine à une croissance à deux chiffres (7) ». M. Stefan Füle, commissaire européen pour la politique de voisinage, promet aux Ukrainiens six points annuels de croissance supplémentaires en cas d’association avec l’Union européenne. Mais ces estimations reposent sur des modèles dont les hypothèses (8), jamais questionnées, n’ont qu’un lien très lointain avec les conditions de fonctionnement de l’économie du pays.

Le risque d’un effet domino

Qu’en pensent les entrepreneurs influents en Ukraine ? Comme la population, ils sont partagés. Dès 2013, les travaux de l’Institut polonais des affaires internationales prévoient que les principaux bénéficiaires de l’Aleca seront... M. Porochenko, M. Andri Verevskiy – dont le groupe Kernel exporte vers l’Union européenne – et M. Youri Kosiouk, géant de la volaille avec Mironivsky Hliboproduct. Les perdants seraient les oligarques les plus proches de M. Ianoukovitch. Son fils, M. Alexandre Ianoukovitch, M. Rinat Akhmetov et M. Dmytro Firtach remportent alors 40% des appels d’offres du régime. Leur rente politique serait menacée par les règles de l’Aleca (9).

Difficile de ne pas voir, derrière la pauvreté des arguments déployés de part et d’autre, l’enjeu normatif de ces projets d’intégration. En 2009, l’un de ses plus zélés promoteurs, le ministre des affaires étrangères suédois Carl Bildt, soulignait l’intérêt de l’Aleca, bien au-delà d’un simple accord de libre-échange : «Nous étendons toute la législation sur l’énergie, toute la législation sur la concurrence en Ukraine, en Moldavie, en Serbie, et cela provoque des transformations tout à fait fondamentales sur la longue durée (10). »

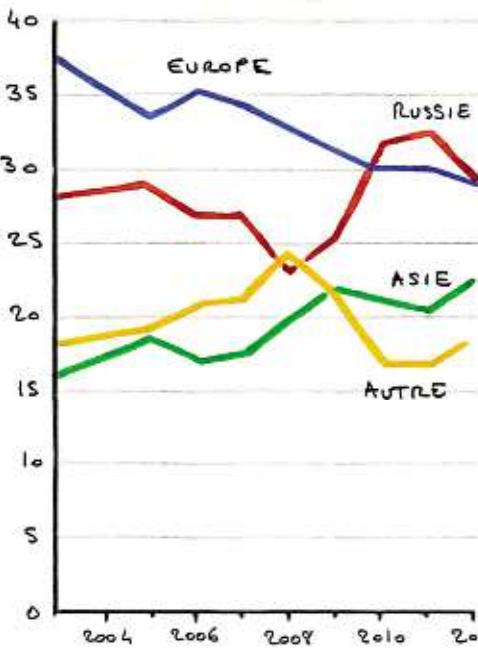
En exportant ses institutions, l’Union européenne prend place dans la concurrence par et pour les normes, enjeu majeur de la mondialisation (11). De son côté, la Russie a hérité d’un système issu de l’URSS, qui, bien que lacunaire, vieillissant et pesant, encadre encore les relations économiques entre les pays de la CEI. Compte tenu de la contagion que provoque leur diffusion, une pénétration des normes européennes en Ukraine risquerait d’emporter l’ensemble post-soviétique par effet domino. La réaction de la Russie relève donc aussi de la lutte pour la survie d’un système sur lequel son complexe militaro-industriel repose toujours largement.

Les affrontements ont aggravé la crise économique en 2014. En mobilisant 27 milliards de dollars de prêts, dont 17 milliards avancés pour deux ans par le FMI, l’accord signé en mai place l’économie sous assistance respiratoire. Bien que l’ajustement soit plus progressif (12) que celui négocié en octobre 2013, il provoquera dès 2014 une hausse d’environ 50% des prix de l’énergie et un regain d’inflation, tandis que les relations avec la Russie resteront sous la menace d’une nouvelle escalade protectionniste. A défaut d’une impulsion budgétaire et en dépit de la dépréciation de la hryvnia, qui limite la pression concurrentielle, la chute du PIB devrait atteindre 5%. On peut prévoir une montée des mouvements sociaux, particulièrement dans le Sud et l’Est industriels, où ils se mêleront aux conflits séparatistes en cours.

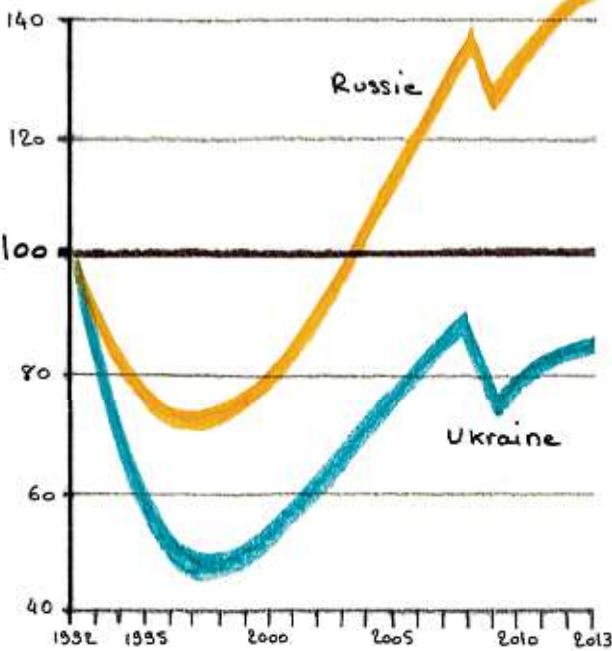
Vainqueur au premier tour de l’élection présidentielle, M. Porochenko a acquis une légitimité institutionnelle qui manquait au gouvernement provisoire. Mais son équipe doit relever des défis redoutables. A court terme, il faut reconstruire le crédit de l’Etat pour aider l’économie à sortir de la logique de prédation (13), tout en contrôlant la viabilité des comptes extérieurs. A long terme, il est nécessaire de restructurer le système financier. Il faut aussi convertir l’une des économies les plus dépendieuses du monde (dix fois plus d’énergie consommée par unité de PIB que les pays avancés) à un mode de développement qui place l’efficacité énergétique et la montée en gamme des productions au cœur de l’investissement.

L’Ukraine doit disposer du temps nécessaire à la réalisation de ses objectifs mais également revitaliser ses relations avec la Russie. Son inspiration institutionnelle sera désormais européenne, avec l’accord d’association signé le 27 juin 2014. Son orientation économique gagnera cependant à rester multipolaire, car les échanges avec la Russie peuvent aider le pays à sortir de l’ornière.

Commerce extérieur de l’Ukraine en pourcentage du total



Evolution du produit intérieur brut (PIB) Indice 100 en 1992



Sources pour les trois graphiques : Julien Vercueil ; FMI ; Service statistique de l’Ukraine.

* Maître de conférences en économie, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).

(1) Fonds monétaire international, communiqué de presse n° 13-419, Washington, DC, 31 octobre 2013.
(2) Lire Sébastien Gobert, «L’Ukraine se dérobe à l’orbite européenne», *Le Monde diplomatique*, décembre 2013.
(3) Lire Jean Radvanyi, «Moscou entre jeux d’influence et démonstration de force», *Le Monde diplomatique*, mai 2014.
(4) «Convergences et divergences dans l’espace eurasiatique. Panorama économique», dans Jean-Pierre Pagé (sous la dir. de), «Tableau de bord des pays d’Europe centrale et orientale et d’Eurasie», *Les Etudes du CERI*, n° 202, Paris, décembre 2013.
(5) «Russia weighing tougher Ukraine sanctions», *Ukrainian Journal*, Kiev, 18 août 2013.
(6) Sergueï Glaziev, «Who stands to win? Political and economic factors in regional integration», *Russia in Global Affairs*, Moscou, 27 décembre 2013.
(7) «Trade sustainability impact assessment of the free trade area in the framework of the enhanced agreement between the EU and Ukraine», Rotterdam, 5 avril 2007.

(8) A savoir : tous les agents ont la même rationalité ; tous les marchés sont parfaitement concurrentiels ; toutes les entreprises fonctionnent à pleine capacité de production ; les facteurs de production sont parfaitement substituables ; les déséquilibres extérieurs sont immédiatement corrigés.
(9) Piotr Kosciński et Ievgen Vorobiov, «Do oligarchs in Ukraine gain or lose with an EU association agreement?», *PISM Bulletin*, n° 86 (539), Varsovie, 19 août 2013.
(10) «Address by H. E. Carl Bildt, the Swedish foreign minister, after receiving the inaugural Bela Foundation award», The Bela Foundation, Bruxelles, 9 décembre 2009, www.bela-foundation.eu
(11) Lire notre dossier sur le grand marché transatlantique, www.monde-diplomatique.fr/GMT
(12) «Ukraine», *IMF Country Report*, n° 14-106, FMI, mai 2014.
(13) Lire Jean-Arnault Dérens et Laurent Geslin, «Ukraine, d’une oligarchie à l’autre», *Le Monde diplomatique*, avril 2014.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ITALIEN INTRONISÉ SAUVEUR DE L'EUROPE

Matteo Renzi, un certain goût pour la casse

L'homme providentiel d'hier a déçu ? Un autre apparaît, porteur de tous les espoirs. Dernier exemple en date : l'Italien Matteo Renzi, qui a fait des envieux quand son parti est arrivé largement en tête dans la Péninsule lors des élections européennes du 25 mai dernier. Jeune et charismatique, l'homme détiendrait la clé du salut pour une social-démocratie européenne à bout de souffle.

PAR RAFFAELE LAUDANI *

AU SOIR du 25 mai, lors de l'annonce des derniers résultats des élections européennes, un score enchanta les médias : celui enregistré par M. Matteo Renzi. Le président du conseil italien pouvait en effet se vanter d'être l'un des rares dirigeants du continent à sortir renforcé du scrutin. En obtenant 41 % des suffrages, le Parti démocrate (PD) ne se contentait pas de battre le record établi à gauche par le Parti communiste italien (PCI) d'Enrico Berlinguer aux élections législatives de 1976 (34 %) : il obtenait aussi quinze points de plus que lors du scrutin national de 2013.

En mars 2014, déjà, le banquier d'affaires français Matthieu Pigasse le citait comme une source d'inspiration (1) – le magazine *Les Inrockuptibles*, dont M. Pigasse est propriétaire, présentait l'ancien maire de Florence comme un dirigeant « jeune, hyperactif, radical et ambitieux », susceptible de « ressusciter l'Italie » (2). Mais, ce soir-là, M. Renzi se hissait au rang de « meilleur espoir de l'Europe réformatrice » pour *Les Echos* (3), et à celui de « leader indiscutable de l'Europe » pour *El País* (4). Un nouveau « modèle » venait d'apparaître, en mesure de réhabiliter l'idée européenne tout en contrant la montée de l'extrême droite.

Le Monde ne déguisa pas son admiration pour un dirigeant capable de « réveiller

son pays en enjambant les fractures idéologiques, en réconciliant l'entreprise et l'Etat, en mariant l'Europe et la fierté nationale (5) ». Le 31 mai, M. Renzi, assis sur le bord d'un fauteuil, en jean, la chemise largement déboutonnée, faisait simultanément la « une » du quotidien français, du *Guardian*, de *La Stampa*, de la *Süddeutsche Zeitung* et d'*El País*. « Matteo Renzi est-il l'homme qui pourra sauver l'âme de l'Europe ? », interrogeait le journal britannique.

Le triomphe est pourtant moins éclatant qu'il n'y paraît. Si le PD a atteint des sommets, c'est qu'il a profité de la dislocation de la coalition centriste, jadis dirigée par M. Mario Monti, pour absorber ses voix. Le poids de l'alliance de centre-gauche qui gouverne actuellement l'Italie a donc peu varié. De plus, l'effritement du parti Forza Italia de M. Silvio Berlusconi et du Mouvement 5 étoiles (M5S) de M. Giuseppe (« Beppe ») Grillo s'explique moins par le pouvoir d'attraction du PD que par l'abstention (41 %, en hausse de six points depuis 2009), ainsi que par la progression de la Ligue du Nord (proche du Front national) et de la liste de gauche « L'Autre Europe avec Tsipras » (6), toutes deux qualifiées d'« eurosceptiques ». Le résultat de M. Renzi témoigne donc surtout d'un rééquilibrage des forces et d'une simplification interne à la coalition gouvernementale.

Un langage empreint de fanfaronnades

LE portrait de M. Renzi en « renouveau » mérite lui aussi d'être nuancé. Certes, l'Italie est un pays notoirement gérontocratique, où les principaux postes sont aux mains de sexagénaires. D'après une étude publiée en 2012 par l'université de Calabre, l'âge moyen de la classe dirigeante y était alors le plus élevé d'Europe : 59 ans, avec des pointes à 63 ans pour les professeurs d'université, 64 ans pour les ministres et 67 ans pour les dirigeants de banque (7). Dans ce contexte, le profil du jeune loup à peine quarantenaire a toutes les chances de séduire un électoral lassé par des dirigeants largement délégitimés.

Mais le renouveau proposé par M. Renzi a peu à voir avec la gauche et son histoire. Le président du conseil est d'ailleurs totalement étranger à la tradition de gauche. Il n'est jamais passé par le PCI, ni par son successeur, le Parti démocrate de la gauche (PDS). Fils d'un homme politique démocrate-chrétien de Toscane, il a commencé sa carrière dans une formation d'inspiration catholique et modérée, la Marguerite.

C'est presque fortuitement, en 2007, quand le PDS et la Marguerite fusionnent pour donner naissance au PD, qu'il fait son entrée dans la famille de la gauche italienne. Sa participation aux primaires démocrates pour la mairie de Florence, contre le candidat du secrétariat national du parti, peut ainsi s'interpréter comme une sorte d'OPA sur une formation à laquelle il s'est toujours senti étranger et qui l'a longtemps perçu comme tel. L'opération se concrétise en février 2014 : il s'empare du gouvernement à la faveur d'un coup de force au sein de son parti qui lui permet de destituer son camarade, M. Enrico Letta. Contre-disant ainsi ses nombreuses déclarations dans lesquelles il affirmait son refus d'accéder au pouvoir sans passer par l'élection et la légitimation populaire...

Le talent de M. Renzi réside dans sa faculté à combiner l'influence berlusconienne et les enseignements de M. Grillo et de son M5S (9) : les promesses se vendent d'autant mieux qu'elles s'accompagnent d'une rhétorique antisystème. Ainsi, le président du conseil se présente volontiers comme le *rottamatore*, l'homme qui « envoie à la casse », qui défie une classe dirigeante – à commencer par celle du PD – avant tout préoccupée de ses propres intérêts.

La preuve ? Son gouvernement compte autant de femmes que d'hommes, pour l'essentiel des personnalités sans poids ni expérience politiques. Sur l'exigence du secrétaire national, chacune des listes présentées par le PD aux européennes était dirigée par une femme, parfois inconnue du grand public. Cette méthode rappelle la manière autoritaire dont



MICHEL HERRERIA. – « La Parole palliative », 2010-2011

M. Grillo « gère » les parlementaires du M5S, promus ou excommuniés selon l'humeur du chef charismatique. Dans les deux cas, les élus apparaissent interchangeables, avec en toile de fond l'idée que le Parlement ne sert à rien.

Dès les premiers mois de son mandat, M. Renzi s'est fixé deux priorités, sur lesquelles se concentre la communication gouvernementale : les « réformes » électorales et institutionnelles et la réduction des privilèges de la classe politique. Pour l'instant, les résultats obtenus sont médiocres. L'offensive contre le train de vie des dirigeants du pays s'est simplement traduite par la vente aux enchères de voitures de fonction (Alfa Romeo, Maserati, etc.). Largement couverte par les médias, cette opération a remporté un succès symbolique : les automobiles sont parties comme des petits pains car, si les Italiens se méfient des hommes de pouvoir, ils aiment leur ressembler...

Quant aux réformes du système électoral et du Sénat, elles constituent, selon le président du Sénat, M. Pietro Grasso, un « risque pour la démocratie ». Le juriste italien Gustavo Zagrebelsky n'est pas seul à estimer que la prime au parti majoritaire – 37 % des voix suffiraient pour occuper trois cent quarante des six cent trente sièges de la Chambre – combinée à l'affaiblissement du rôle du Sénat frôlerait l'inconstitutionnalité (10).

Sur les plans économique et social, en revanche, le gouvernement s'est bien moins agité.

Le bonus de 80 euros mensuels accordé jusqu'à la fin de l'année aux dix millions de travailleurs gagnant moins de 1 500 euros apparaît surtout comme une initiative symbolique qui dissimule mal la continuité entre M. Renzi et ses prédécesseurs. La mesure n'est pas ruineuse, et elle a permis au président du conseil d'apparaître comme un contempteur de l'austérité prônée par Bruxelles, ce dont il a pu se targuer pendant la campagne européenne.

Pourtant, derrière les apparences, le *rottamatore* se fait le promoteur d'un blairisme vintage étranger à la tradition sociale-démocrate. Ainsi, le récent décret sur le travail – qu'il a rebaptisé « Jobs Act » – accentue la précarisation en allongeant de douze à trente-six mois la durée des contrats à durée déterminée sans motivation, et en autorisant leur renouvellement jusqu'à huit fois. De même, en dépit de son hostilité de façade à la réforme

des retraites approuvée par le gouvernement Monti, l'équipe actuelle semble n'avoir nullement l'intention de la modifier. Le ministre de l'économie Pier Carlo Padoan s'est d'ailleurs déclaré « favorable à une augmentation progressive de l'âge de la retraite », car, selon lui, « il est faux de dire que les seniors volent le travail des jeunes » (11).

M. Renzi bénéficie d'un crédit certain, qu'il compte utiliser pour imposer les réformes que ses prédécesseurs ne sont pas parvenus à mettre en œuvre. Il jouit d'une couverture médiatique importante, tant dans la presse italienne qu'internationale ; il a le soutien de personnalités de renom, tels M. Diego Della Valle, le propriétaire de la marque Tod's, ou les hommes d'affaires Flavio Briatore et Carlo De Benedetti. Son dernier supporteur en date n'est autre que l'administrateur délégué de la Fiat, M. Sergio Marchionne : « Le programme Renzi est le seul possible. J'espère qu'ils l'écouteront (12). »

Une fois parvenu au gouvernement, M. Renzi n'a d'ailleurs pas manqué de manifester sa reconnaissance à ses riches soutiens, en soulageant de 23 millions d'euros d'impôts le groupe Sorgenia, propriété de la famille De Benedetti. Celle-ci contrôle entre autres le groupe éditorial L'Espresso, dont fait partie le quotidien *La Repubblica* – ce qui explique peut-être le traitement particulièrement favorable que lui réserve le journal.

L'image de la « casse » si chère au président du conseil est parfaitement adaptée au renouveau qu'il propose : de même que les primes offertes pour les voitures ou les appareils électroménagers détruits ne font qu'accorder une bouffée d'oxygène aux entreprises, le « renouveau » promis est nécessairement à usage unique, destiné à une rapide érosion. M. Renzi devra mettre en musique une difficile partition politique : apporter des améliorations concrètes au sort des classes les moins favorisées, tout en garantissant les intérêts composites des actionnaires majoritaires de son leadership – la classe politique de droite et de gauche, qui ne veut pas renoncer à ses privilèges, les groupes financiers, le barreau italien... Le tout en évitant de trop s'écarter de l'évangile néolibéral et des exigences de la « troïka » européenne. Et il devra y parvenir rapidement. Car la mise au rebut n'épargne pas forcément ses meilleurs promoteurs...

(1) Christine Lejoux, « "Aucune économie n'a jamais renoué avec la croissance par des politiques d'austérité" », *La Tribune*, Paris, 29 mars 2014. M. Pigasse est par ailleurs actionnaire du Monde.

(2) Olivia Müller, « Mais qui es-tu Matteo Renzi ? », *Les Inrockuptibles*, Paris, 6 avril 2014.

(3) « Matteo Renzi et le syndrome du "matador" en Europe », *Les Echos*, Paris, 4 juin 2014.

(4) « "Si hacemos reformas creíbles, el populismo ya no tendrá futuro" », *El País*, Madrid, 30 mai 2014.

(5) Françoise Fressoz et Philippe Ridet, « Manuel Valls en rêve, Matteo Renzi l'a fait », *Le Monde*, 11 juin 2014.

(6) M. Alexis Tsipras, dirigeant du parti de gauche grec Syriza et candidat du Parti de la gauche européenne aux élections européennes de mai dernier.

(7) Maurizio Tropeano, « Abbiamo i potenti più vecchi d'Europa. Politici e manager sfiorano i 60 anni », *La Stampa*, Turin, 17 mai 2012.

(8) Francesco Bei, « Renzi-Berlusconi ad Arcore. Il Cavaliere : "Tu mi somigli" », *La Repubblica*, Rome, 7 décembre 2010.

(9) Lire « Encore un homme providentiel pour l'Italie », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.

(10) « Zagrebelsky : "Renzismo ? Maquillage della Casta. E il Colle favorisce la conservazione" », *Il Fatto Quotidiano*, Rome, 9 mars 2014.

(11) « Pensioni, Pier Carlo Padoan : "Sonofavorevole a un graduale aumento dell'età pensionabile" », *L'Huffington Post*, 31 mai 2014, www.huffingtonpost.it

(12) « Marchionne : "L'agenda Renzi è l'unica possibile, spero lo ascoltino" », *La Stampa*, 1^{er} juin 2014.

L'ABONNEMENT

un moyen simple
et rapide
pour soutenir
votre journal



www.monde-diplomatique.fr/abojournal
(voir abonnement en page 2)

* Professeur d'histoire de la pensée politique à l'université de Bologne.

Une timide brise de gauche

Bien que dirigées par des démocrates, la plupart des grandes villes américaines laissent la ségrégation sociale se développer et se durcir. A New York, le « tout pour les riches » semble toutefois connaître un coup d'arrêt depuis l'élection, en novembre dernier, du maire Bill de Blasio. A en juger par la violence des résistances qu'il affronte, pour lui le changement n'est pas un vain mot.

PAR ERIC ALTERMAN *

NEW YORK va-t-elle devenir New Havana (la « nouvelle Havane »)? Depuis que le démocrate Bill de Blasio a été élu à la mairie de la principale ville américaine, le 5 novembre 2013, cette crainte tarraude le Parti républicain, qui a désigné le successeur de M. Michael Bloomberg comme son « *principal ennemi progressiste* ». Selon le *New York Times*, « *les dirigeants républicains voient dans la jeune administration de M. de Blasio l'incarnation de leurs peurs devant la montée d'une "nouvelle gauche"* ». Laquelle se caractériserait notamment par un « *dédain populiste envers les riches, une sympathie affichée envers les organisations de travailleurs*

ainsi qu'une attention constante aux inégalités de revenus » (1).

Dès les primaires démocrates pour la mairie de New York, M. de Blasio a en effet placé les inégalités au centre de son discours, répétant inlassablement que l'histoire de New York était devenue le « *conte de deux villes* » (2) : celle des ultrariches et celle de tous les autres. Son programme résolument social lui a permis de remporter l'investiture de son parti – en devançant notamment la candidate favorite des médias, soutenue par le très puissant maire sortant (3) –, puis de battre haut la main (avec 72% des voix) son adversaire républicain, M. Joseph (« Joe ») Lhota.

Lénine, Mao, Ho Chi Minh...

DANS son discours d'investiture, le 1^{er} janvier 2014, il confirma le cap de son mandat : « *Nous avons été élus pour mettre fin aux inégalités économiques et sociales qui menacent de défaire la ville que nous aimons.* » A New York, où le pouvoir écono-

mique est omniprésent, un tel programme promet une sérieuse course d'obstacles. Sitôt la phrase prononcée, un éditorialiste du magazine en ligne Slate, Matthew Yglesias, se fendit d'un tweet tout en nuances : « *Pour son investiture, de Blasio monte sur scène en compagnie des corps embaumés de Lénine, Mao et Ho Chi Minh.* »



Quelques jours plus tard, le procès en communisme prend un tour burlesque. New York vient d'être frappée par une spectaculaire tempête de neige ; les routes sont bloquées. Les tabloïds se précipitent à la rencontre de citadins irrités par les problèmes de déneigement dans le très chic Upper East Side de Manhattan. M. de Blasio leur « *tourne le dos* », s'insurge une riveraine dans le *New York Post*. « *En refusant de déneiger l'Upper East Side, il dit : "Je ne suis pas l'un des leurs"* » (4). La phrase circule sur Internet et passe en boucle dans les médias locaux et nationaux – en particulier ceux de M. Bloomberg. Mais M. de Blasio reste fidèle au discours qui a fait son succès électoral.

Pour remporter la mairie d'une ville aussi multiculturelle, ce fils d'immigrants a pu compter sur ses origines familiales (allemandes par son père, italiennes par sa mère), ainsi que sur sa situation conjugale : il est marié à une Afro-Américaine. Sa critique sévère des fouilles policières injustifiées (le *stop-and-frisk*) que subissent les personnes de couleur a séduit une partie de l'électorat. Mais ce qui semble avoir assuré sa victoire, c'est bel et bien son message économique, ciment de son programme.

New York est la troisième ville la plus inégalitaire des Etats-Unis, qui sont eux-mêmes l'un des pays riches les plus inéga-

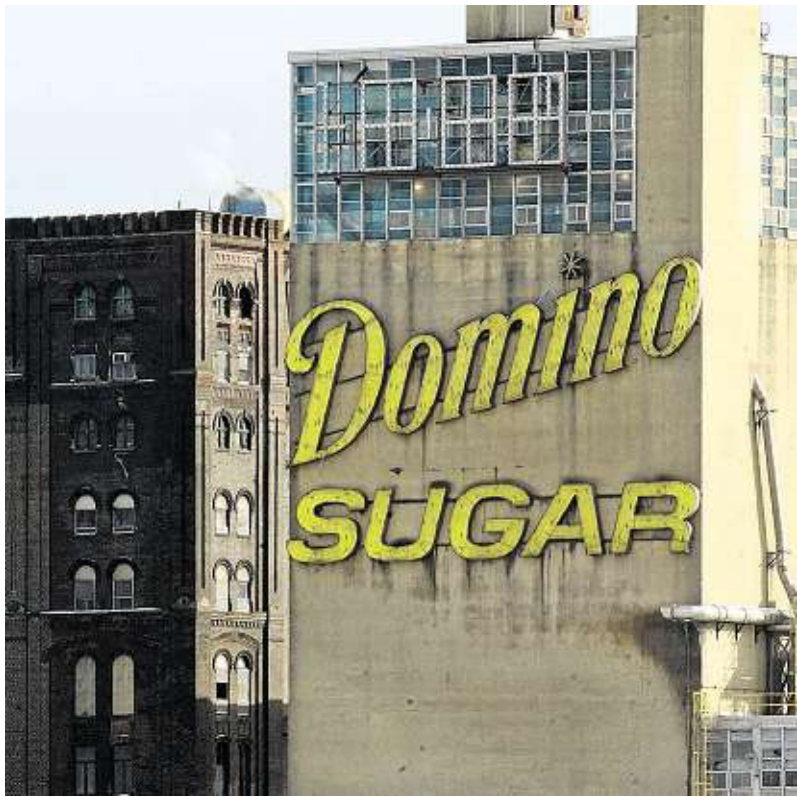
litaires du monde. Dans le quartier de Wall Street, les bonus versés aux traders – 164 530 dollars par tête en moyenne en 2013 – et les salaires dépassant les

(1) Michael Barbaro et Michael M. Grynbaum, « Republicans cast de Blasio as a leading liberal foe », *The New York Times*, 14 mai 2014.

(2) Cf. Nathaniel P. Morris, « De Blasio's tale of two cities hits home », *The Washington Post*, 7 mars 2014. La formule « conte de deux villes » reprend le titre d'un ouvrage de Charles Dickens.

(3) Lire Renaud Lambert, « Une élection selon Michael Bloomberg », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.

(4) Jennifer Gould Keil et Frank Rosario, « De Blasio "getting back at us" by not plowing : UES residents », *The New York Post*, 21 janvier 2014.



Après BNP Paribas, la Deutsche Bank et le Crédit agricole ? L'annonce d'une sanction américaine contre la banque française alarme un secteur peu accoutumé aux remontrances.

PAR IBRAHIM WARDE *

EN publiant le 29 mai une information selon laquelle l'amende infligée à BNP Paribas pourrait s'élever à 10 milliards de dollars, le *Wall Street Journal* a produit un choc. La banque est accusée d'avoir, entre 2002 et 2009, enfreint à travers sa filiale suisse les embargos imposés par les Etats-Unis à Cuba, à l'Iran et au Soudan. L'affaire

illustre de manière spectaculaire l'évolution de la jurisprudence et des pratiques judiciaires en matière de finance internationale. Depuis plusieurs mois, deux autres établissements français, la Société générale et le Crédit agricole, se trouvent également en délicatesse avec les autorités américaines.

Avant même cette annonce, le président François Hollande avait écrit à son homologue américain pour l'alerter du « *caractère disproportionné des sanctions envisagées* » contre BNP Paribas. Quant à M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, il a exprimé son étonnement de voir le droit américain s'appliquer à des transactions « *conformes aux règles, lois, réglementations, aux niveaux européen et français, ainsi qu'aux règles édictées par les Nations unies* » (1).

Peut-être ne serait-il pas aussi surpris s'il avait mieux observé les évolutions politiques des dernières décennies. Dès la fin des années 1980, alors que le débat sur le déclin américain – face à la montée du Japon, en particulier – faisait rage, la politologue britannique Susan Strange insistait

sur le « *pouvoir structurel* » des Etats-Unis, « *ce pouvoir de déterminer les cadres de l'économie mondiale qui a permis de choisir et de modeler les structures au sein desquelles les autres pays, leurs institutions politiques, leurs entreprises et leurs professionnels doivent opérer* » (2).

Au cours des années 1990, l'arsenal de sanctions mis en place durant la guerre froide à l'encontre de pays et d'individus « *ennemis des Etats-Unis* » s'est considérablement développé. L'extraterritorialité a franchi un pas, en 1996, avec l'Iran-Libya Sanctions Act (ILSA), qui permettait à Washington d'imposer des sanctions à des entreprises de pays tiers en affaires avec l'Iran et la Libye. Toutefois, c'est surtout

au lendemain du 11-Septembre que le pouvoir américain face aux banques internationales s'est renforcé, dans le cadre de la « guerre financière contre le terrorisme ».

La surveillance des flux financiers est alors devenue planétaire. Nouvel aspect du « *privilège exorbitant* » dont parlait autrefois le général de Gaulle, toutes les transactions en dollars, même lorsqu'elles n'intervenaient pas sur le territoire des Etats-Unis, tombaient désormais sous le coup du droit américain. Enfin, les pouvoirs du Bureau de contrôle des avoirs étrangers (Office of Foreign Assets Control, OFAC), chargé, au sein du département du Trésor, de la bonne application des sanctions, n'ont cessé de croître.

« Que des têtes tombent »

MAIS les grandes banques internationales ont négligé ces transformations. BNP Paribas, mal conseillée, a par ailleurs multiplié les maladroites. Elle a ignoré les avertissements, comme la visite en 2006, à son siège parisien, de M. Stuart Levey, à l'époque sous-secrétaire au Trésor pour le terrorisme et le renseignement financier, venu mettre en garde ses dirigeants contre leurs relations avec l'Iran. Elle a continué à faire des affaires avec des pays sous embargo, en particulier le Soudan. Au total, la justice américaine a estimé à 30 milliards de dollars le montant de ces transactions illicites. La banque a tardé à le reconnaître, alors que, dans de tels cas, il est d'usage

aux Etats-Unis de courber l'échine et de faire acte de contrition. Elle a donc été considérée comme « *non coopérative* ». Les autorités américaines auraient brandi le chiffre de 16 milliards de dollars d'amende (environ 10 milliards d'euros), voire celui de 60 milliards de dollars (puisque les amendes peuvent atteindre le double du montant des transactions illicites), alors que la banque n'a provisionné que 1,1 milliard de dollars.

Directeur du département des services financiers de l'Etat de New York, qui mène le jeu dans cette affaire, M. Benjamin Lawsky a fait monter les enchères. Se voulant le chantre de sanctions plus

« *créatives* », il a exigé « *que des têtes tombent* ».

C'est chose faite depuis que M. Georges Chodron de Courcel, qui présidait le conseil d'administration de BNP Paribas Genève, ainsi que d'autres dirigeant ont annoncé leur départ. Mais M. Lawsky a brandi une autre menace : celle d'une interdiction temporaire des opérations de compensation en dollars des clients de BNP Paribas, voire le retrait pur et simple de leur licence.

L'affaire illustre le grand retour des agences de réglementation financière. En mars dernier, le quotidien britannique *Financial Times* estimait que le montant des amendes versées aux Etats-Unis par les banques américaines et étrangères au cours des cinq dernières années avait atteint 100 milliards de dollars. Pour la seule année 2013, il s'est élevé à 52 milliards (3). Parmi les américaines, JP Morgan Chase, la première du pays, détient le record, avec 13 milliards payés au titre de sa responsabilité dans la crise immobilière. Elle sera sans doute talonnée par Bank of America, qui, engagée dans la phase finale des négociations avec l'Etat

(1) Sébastien Pommier, « Ils veulent sauver le soldat BNP Paribas », *L'Express*, Paris, 4 juin 2014.

(2) Susan Strange, *States and Markets*, Pinter, Londres, 1988.

(3) Richard McGregor et Aaron Stanley, « Banks pay out \$100bn in US fines », *Financial Times*, Londres, 25 mars 2014.

* Professeur associé à la Fletcher School of Law and Diplomacy (Medford, Massachusetts). Auteur de *Propagande impériale & guerre financière contre le terrorisme*, Agone - Le Monde diplomatique, Marseille-Paris, 2007.

LE NOUVEAU MAIRE NE MANQUE PAS D’ADVERSAIRES

souffle sur New York

20 millions de dollars par an, comme celui de M. Lloyd Blankfein, président-directeur général de Goldman Sachs, en 2013, ne suscitent aucun émoi. L’administration Bloomberg était entièrement dévouée au bien-être et au confort de cette minorité d’ultrariches, au prétexte qu’ils contribuent le plus aux recettes fiscales de la ville : 5 % des foyers se partagent 38 % des revenus globaux.

Avec des appartements régulièrement vendus pour plusieurs dizaines de millions de dollars à une élite mondialisée, l’île de Manhattan brille plus que jamais. Mais, à quelques encablures de là, une partie non négligeable de la classe moyenne new-yorkaise bascule lentement dans la pauvreté. Entre 2008 et 2011, d’après les données du Bureau américain du recensement, le revenu médian par foyer a fondu de 6 %. Fin 2011, la moitié des foyer de la ville gagnaient moins d’une fois et demi le revenu déterminant le seuil de pauvreté ; 17 % de celles dont un membre travaille à temps plein, et 5,2 % des ménages dont les deux membres occupent un emploi, vivent en dessous de ce seuil. Au même moment, les loyers ont explosé. Entre 2005 et 2012, ajusté à l’inflation, le loyer médian a augmenté de 11 %, alors que le revenu des locataires ne

croissait que de 2 %. Selon le centre Furman, plus de la moitié des locataires de New York dépensent au moins un tiers de leur revenu pour leur logement (5).

La mesure-phare de la campagne de M. de Blasio, combattue par tous ses rivaux, est la création d’un fonds spécial pour l’éducation universelle dès le plus jeune âge, financé par une taxe de 0,05 % sur les revenus dépassant 500 000 dollars. La proposition revêt surtout un caractère symbolique : le maire de New York ne peut décider seul d’une telle ponction fiscale. Il doit obtenir l’aval du gouverneur de l’Etat de New York, M. Andrew Cuomo. Or, si cet aspirant potentiel à l’investiture démocrate pour l’élection présidentielle de 2016 se dit progressiste sur les questions de société – il est favorable au contrôle des armes à feu et au mariage homosexuel –, il revendique un certain conservatisme économique. Particulièrement en matière fiscale. Dans une lettre aux habitants de l’Etat, il se vantait en décembre 2011 d’avoir « *établi le tout premier plafond d’impôts sur la propriété* », ramené les impôts de la classe moyenne « *à leur plus bas niveau depuis 1953* » et les taxes sur les sociétés « *à leur plus bas niveau depuis 1968* ».

Le jeu ambigu du gouverneur

AUTANT dire que les ambitions de M. de Blasio risquent d’achopper sur l’obsession anti-impôts de M. Cuomo. Les deux hommes ont beau afficher leur amitié et se présenter comme des alliés politiques, ils apparaissent plutôt comme les « meilleurs ennemis » du Parti démocrate. Leurs divergences reflètent le conflit opposant les partisans d’une économie plus égalitaire, qui placent leurs espoirs en des dirigeants tels que M. de Blasio ou la sénatrice Elizabeth Warren, et l’aile droite du parti, davantage soucieuse des intérêts des entreprises et rassemblée autour de M. Cuomo ou de M^{me} Hillary Clinton.

Comme il revient aux Etats de distribuer les prestations fédérales et de lever les impôts, tout maire a intérêt à entretenir de bons rapports avec son gouverneur, surtout s’il veut mener des politiques audacieuses.

Or M. Cuomo joue un jeu ambigu, avant tout destiné à préserver ses chances pour 2016. Quand les sondages indiquaient que l’opinion publique y était favorable, il s’est associé au candidat à la mairie de New York pour défendre le projet d’éducation prématernelle universelle. Mais, une fois venu le temps de le financer, il s’est farouchement opposé à la création d’une nouvelle taxe. Au terme d’un bras de fer de plusieurs semaines, M. de Blasio a finalement obtenu de l’Etat qu’il finance l’initiative pendant trois ans.

Le nouveau maire n’a pas fait preuve de la même ténacité sur la question des *charter schools*, ces écoles publiques financées par des fonds privés qui échappent au contrôle des syndicats enseignants (6). Ces établissements scolarisent une faible proportion des élèves new-yorkais (à peine 6 %). Tandis

que la plupart des progressistes y voient un moyen de saboter l’école publique en la privant de ses financements et de ses élèves les plus motivés, les républicains et les gestionnaires de fonds de pension, toujours soucieux de réduire le rôle de l’Etat, les défendent bec et ongles. Lorsque M. de Blasio a critiqué le principe de ces écoles, M. Cuomo a volé à leur secours, contraignant le maire à un recul humiliant. Aux yeux du public, le premier est apparu comme un novice, et le second, comme un homme politique expérimenté.

Mais M. de Blasio n’est pas rancunier. Quand, à la fin mai 2014, le Working Family Party, une coalition de militants syndicaux, associatifs, etc., proche du Parti démocrate, s’est divisé sur le soutien à apporter à M. Cuomo pour le renouvellement de son poste en novembre prochain, il s’est battu en sa faveur dans les coulisses. Un maire de New York peut d’autant moins défier son gouverneur que celui-ci a l’appui du monde de la finance. Or M. Cuomo a déjà levé plus de 33 millions de dollars en vue de sa réélection, alors même qu’il n’a aucun opposant crédible...

La question du logement permettra de sonder la détermination de M. de Blasio. Pendant la campagne, il a promis de créer deux cent mille nouvelles unités d’habitation à loyer modéré. Selon la plupart des experts, l’objectif sera très difficile à

L’exposition « Une subtilité » de Kara Walker est un hommage aux personnes ayant travaillé dans les champs de canne à sucre. Elle se tient dans l’usine Domino Sugar, qui sera prochainement démolie. Photographies d’Audrey Connolly et Adrian Mojica.



banques à l’amende

fédéral, devrait verser 12 milliards de dollars pour le même type d’abus.

La plupart des grands établissements financiers internationaux sont également dans le collimateur des régulateurs américains. En 2012, le néerlandais ING et le britannique Standard Chartered ont dû s’acquitter d’amendes (respectivement 619 et 667 millions de dollars) pour des transactions avec des pays sous embargo. Un autre britannique, HSBC, a payé 1,9 milliard de dollars pour complicité de blanchiment d’argent, aide à l’évasion fiscale et contournement d’embargo. Un certain nombre de banques suisses ont elles aussi été épinglées pour avoir aidé des Américains à frauder le fisc. Le Crédit suisse a écopé d’une amende de 2,6 milliards de dollars ; il a été le premier depuis vingt ans à plaider coupable.

En somme, du jamais-vu depuis la fin des années 1980, lorsque le scandale des caisses d’épargne avait entraîné mille cent actions en justice lancées par les régulateurs américains pour fraude et abus divers. Huit cents responsables avaient alors été condamnés à des peines de prison ferme. Mais, aussitôt après, le système de réglementation financière a connu une phase de laisser-faire sans précédent depuis les réformes introduites par le New Deal.

L’idéologie de la déréglementation à tout-va avait en effet modifié la donne. Président de la Réserve fédérale de 1987 à 2006, M. Alan Greenspan répétait sans

relâche que la seule réglementation capable de favoriser l’innovation financière, moteur, selon lui, de la croissance, était celle du marché autorégulateur ; ceux qui enfreignaient ses lois condamnaient leur pays au déclin. L’essor des marchés financiers ainsi que l’apparente bonne santé économique des Etats-Unis (plus de dix ans d’expansion continue à partir de mars 1991) étaient là pour le prouver.

Au prétexte d’une modernisation jugée nécessaire, des lois importantes mirent en œuvre ces principes libéraux. Ainsi, le Gramm-Leach-Bliley Act de 1999 officialisa la fin de la séparation entre la banque commerciale et les autres secteurs financiers, tandis que le Commodity

Futures Modernization Act de 2000 favorisait la croissance exponentielle des produits dérivés, hors de tout contrôle effectif. Les régulateurs eux-mêmes, censés combattre les entorses à la légalité, étaient pénétrés de cette idéologie. D’où leur complaisance rarement démentie – sauf en matière de terrorisme ou de sanctions économiques. Lorsqu’une banque se faisait prendre, on lui tapait à peine sur les doigts : la perspective d’une petite amende, « *sans reconnaissance ni contestation des faits qui lui sont reprochés* », selon la formule consacrée, n’avait aucun effet dissuasif.

Valises de billets et armées d’avocats

permettre à certains des pyromanes d’échapper à leur juste châtiment (4). »

En réalité, les pyromanes sont même devenus les principaux bénéficiaires des gigantesques sommes destinées à les sauver de l’incendie qu’ils avaient allumé. Extrêmement coûteuses pour les contribuables, ces subventions (estimées à quelque 13 000 milliards de dollars [5]) ont permis au secteur financier, et dans une moindre mesure à l’économie du pays, de reprendre des couleurs. Certains régulateurs, longtemps critiqués pour leur clémence, ont alors changé de tactique – même si des pans entiers de la finance échappent à leurs

atteindre. Lui-même évoque « *le plus grand et le plus ambitieux programme de logement à loyer modéré lancé par une ville de ce pays dans toute l’histoire des Etats-Unis* ».

Or le secteur de l’immobilier exerce une influence considérable sur l’appareil politique new-yorkais, et il importe de ne pas le mécontenter. Les riches, qui paient des millions de dollars pour un appartement en face de Central Park, entendent

Tenir bon face aux promoteurs

POUR l’instant, sa stratégie s’est avérée efficace, comme en témoigne l’affaire « Domino Sugar ». Depuis plusieurs années, l’avenir de cette ancienne raffinerie de sucre au cœur de Brooklyn suscite de vifs débats. En 2012, le promoteur Jed Walentas a racheté le terrain, promettant de construire des bureaux pour les entreprises de nouvelles technologies, mais aussi deux mille trois cents logements, dont six cent soixante à loyer modéré. Or le maire a jugé ces chiffres insuffisants. Malgré les menaces du promoteur de tout abandonner, et les attaques de l’ensemble de la presse, il a tenu bon, et M. Walentas s’est engagé à construire quarante habitations à loyer modéré supplémentaires. M. de Blasio a alors compris que toute politique favorable aux pauvres et aux classes moyennes risquait de provoquer des bras de fer comparables avec la classe aisée,

par ailleurs être dorlotés, s’assurer les services d’un concierge, disposer de piscines et de salles de gymnastique ; ils n’ont aucune envie de partager leur quartier – et encore moins leur hall d’immeuble ! – avec la plèbe qui prend le métro. Aussi M. de Blasio joue-t-il jusqu’ici les équilibristes en se montrant favorable à la promotion immobilière, mais aussi soucieux de développer l’offre en faveur des classes moyennes et populaires.

ses alliés dans la capitale de l’Etat de New York, Albany, et les médias qui la défendent. Il a donc fait le pari d’offrir de réels services aux gens, afin de souligner le décalage entre les préoccupations des médias et leurs problèmes quotidiens.

Aussi longtemps que l’économie de la ville se portera bien, il devrait être en mesure de réaliser les promesses du « progressisme urbain » qui s’est délité dans les années 1960. Los Angeles, Seattle, San Francisco ou même Chicago suivront-elles l’exemple new-yorkais ?

ERIC ALTERMAN.

(5) « NYC housing. 10 issues for NYC’s next mayor », Furman Center for Real Estate & Urban Policy, université de New York, 2013.

(6) Lire Diane Ravitch, « Volte-face d’une ministre américaine », *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

de politique intérieure. Quant aux banques visées, elles sont conseillées par des armées d’avocats et de consultants, essentiellement dans le domaine de la communication et des relations publiques.

Dans ce contexte, les stratégies adoptées ainsi que le recrutement, comme celui d’anciens hauts fonctionnaires passés dans le privé, peuvent jouer un rôle déterminant. Le cas de HSBC, par exemple, embourbé dans un maquis d’affaires de blanchiment d’argent, d’évasion fiscale et d’autres infractions, paraissait désespéré. La banque avait notamment organisé le transfert de valises de billets pour un cartel mexicain de la drogue. Or elle s’en est tirée à bon compte, avec une amende de 1,9 milliard de dollars, et sans conséquences pénales. Il faut dire qu’elle avait eu la bonne idée d’engager comme directeur des affaires juridiques M. Levey, l’ancien sous-secrétaire au Trésor pour le terrorisme et le renseignement financier. Celui-là même qui, en 2006, avait fait la tournée des grandes banques européennes – BNP Paribas, donc, mais sans doute aussi HSBC – pour leur enjoindre de ne pas faire d’affaires avec les pays sous embargo, en particulier l’Iran...

IBRAHIM WARDE.

(4) Timothy F. Geithner, *Stress Test : Reflections on Financial Crises*, Crown Publishers, New York, 2014.

(5) Karen Weise, « Tallying the full cost of the financial crisis », *BloombergBusinessweek*, New York, 14 septembre 2012.

Vers la fin du kirchnérisme en Argentine ?

Le 16 juin, la Cour suprême des Etats-Unis a validé une décision de justice américaine contraignant Buenos Aires à rembourser des fonds spéculatifs : ces derniers refusent de renégocier la valeur des titres de la dette argentine qu'ils détiennent. L'annonce a encore affaibli la position de la présidente Cristina Kirchner, dont la réélection au premier tour en 2011 semble désormais un lointain souvenir.

PAR JOSÉ NATANSON *

Buenos Aires, 1^{er} mars 2014. La présidente Cristina Fernández de Kirchner, récemment remise d'une opération, fait son entrée dans le palais du Congrès. Construit à la fin du XIX^e siècle, ce bâtiment aux réminiscences gréco-romaines symbolise l'âge d'or d'une Argentine entièrement tournée vers l'exportation de produits agricoles. M^{me} Kirchner vient prononcer le discours d'inauguration de la session parlementaire. Nul ne s'attend à une surprise, les annonces importantes étant traditionnellement réservées à d'autres cénacles. Elle intervient pourtant et ne réside pas dans les trois heures de discours ou les vingt-trois mille trois cent vingt-six mots prononcés, mais dans le ton adopté. Les années précédentes, la présidente profitait de l'occasion pour fondre sur ses adversaires (l'opposition, les médias, le patronat) et défendre ses décisions ; cette fois, elle opte pour la mesure, voire la douceur. Médusée, l'assemblée l'entendra même adresser des compliments aux représentants de l'opposition.

Après le cycle politique le plus long depuis le retour à la démocratie, en 1983, assisterait-on à l'amorce d'une transition en Argentine ? S'agirait-il du « début de la fin du kirchnérisme (1) » ? S'il est encore trop tôt pour l'affirmer, il n'en demeure pas moins que le gouvernement se trouve en position de faiblesse.

Mais d'abord, qu'est-ce que le kirchnérisme ? Identifié aux époux Néstor (décédé en 2010) et Cristina Kirchner, élus sans discontinuité depuis 2003, ce mouvement politique issu du péronisme de gauche se caractérise par sa rupture avec le néolibéralisme du péronisme de

droite. Retour en force de l'Etat, efforts pour consolider une bourgeoisie nationale, programmes sociaux, confrontation féroce avec le patronat et les médias privés : la stratégie a conduit à des taux de croissance insolents. Avant de s'essouffler il y a quelques mois. Depuis, les difficultés s'accumulent.

Sur le plan économique, d'abord. Fin 2013, pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de Néstor Kirchner, dix ans plus tôt, la situation de l'économie argentine semble échapper au contrôle de la Casa Rosada, le palais présidentiel. Signe d'un malaise profond, les réserves de la banque centrale fondent comme neige au soleil. En décembre 2013, elles n'atteignaient plus que 27 milliards de dollars : moins de six mois d'importations.

A la suite de son défaut de paiement de 2001 (2), l'Argentine n'a pratiquement plus accès au crédit international, contrairement aux autres pays latino-américains gouvernés par la gauche. Les échéances de sa dette ne peuvent donc être réglées qu'au moyen des réserves de change. Une telle position a permis à Buenos Aires de s'émanciper du Fonds monétaire international (FMI) et des marchés financiers, mais elle s'est avérée beaucoup plus acrobatique depuis le déclenchement de la crise financière de 2008. La croissance a décroché de son rythme « chinois » de la période 2003-2008, pour ne plus atteindre qu'environ 3 %. L'inflation à 30 % ne montre aucun signe de ralentissement (3). Les perspectives de la consommation, principal moteur du modèle économique kirchnériste, viennent d'être revues à la baisse.

Vu d'Europe, une énigme

Soucieux de contenir l'évaporation des réserves, le gouvernement avait décidé en 2012 d'instaurer un strict contrôle des changes. Il a obtenu le résultat inverse : la fuite des capitaux s'est accélérée, tant vers l'étranger que vers les matelas des classes moyennes. Un comportement habituel en Argentine, où la population a pris l'habitude d'épargner des billets verts en cas de crise. N'a-t-elle pas vécu, au cours des trois dernières décennies, deux épisodes d'hyperinflation (en 1988 et en 1990), deux confiscations massives de dépôts bancaires (en 1989 et en 2001) et une demi-douzaine de dévaluations ? Les *arbo-litos* (littéralement « arbustes »), ces vendeurs de dollars au marché noir qui attendent toute la journée aux carrefours du quartier des affaires de la capitale, avaient disparu du quotidien des Argentins ; les voici de retour.

Les grands producteurs de soja – sept entreprises concentrent 82,4 % des exportations, lesquelles représentent 40 % du total de ce que le pays vend à l'étranger (4) – ont profité de ce contexte financier délicat pour exiger une dévaluation du peso, opération qui multiplie la valeur des dollars contre lesquels ils vendent leurs céréales. Il leur a suffi, pour l'obtenir, d'amasser leur production dans les champs. En parcourant les routes du pays, fin 2013, on voyait, le long des clôtures, des mètres cubes de soja attendant d'être exportés. En janvier 2014, au pied du mur, la banque centrale a accepté une dévaluation de 20 %.

Le 16 juin, alors que l'économie semblait stabilisée, la Cour suprême des Etats-Unis

a décidé de rejeter l'appel argentin d'une décision de justice américaine contraignant Buenos Aires à rembourser des fonds spéculatifs dits « vautours », menés par NML Capital. Ces derniers avaient racheté à bas prix les créances d'investisseurs ayant refusé de participer aux restructurations de la dette argentine entre 2005 et 2010. La Casa Rosada, qui dénonce une forme d'« extorsion », prévient qu'elle ne pourra pas régler les sommes exigées : 1,5 milliard de dollars (environ 1 milliard d'euros) pour NML et ses partenaires, dix fois plus si tous les détenteurs de titres non restructurés profitent de l'occasion pour se manifester (une possibilité qui leur est ouverte jusqu'en 2015).

Dans ce contexte, l'Argentine a reçu d'importants soutiens diplomatiques au niveau régional : ceux du Marché commun du Sud (Mercosur), de la Communauté des Etats latino-américains et caraïbes (Celac) et de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), dont un communiqué du 24 juin dénonce le « comportement de spéculateurs qui menacent les accords entre débiteurs et créiteurs ainsi que la stabilité financière à l'échelle internationale ». En dépit de la menace d'un défaut de paiement susceptible de provoquer une crise financière, plusieurs options se présentent à la présidente, dont celle de la procrastination. L'épisode n'en aggrave pas moins les difficultés du pays à accéder aux marchés internationaux du crédit.

Mais, sur le plan financier, les soucis de M^{me} Kirchner ne concernent pas uniquement des facteurs conjoncturels. L'économie argentine dépend des exportations de matières premières : soja, blé, mais et, de plus en plus, minerais. Non



JULIETA BARDI. – « La Cabra » (La Chèvre), 2013

seulement l'industrie demeure peu compétitive (hormis quelques branches liées à l'agroalimentaire), mais sa balance commerciale affiche un déficit structurel. Pour se développer, elle doit en effet importer de grandes quantités de biens intermédiaires qui ne sont pas produits localement. S'enclenche alors un cycle bien connu : l'industrie grandit et nécessite toujours plus d'importations, lesquelles sont couvertes par l'excédent commercial du secteur agricole... jusqu'à ce que ce dernier ne suffise plus. « *D'une certaine manière, l'excédent en provenance des campagnes constitue la limite de l'expansion industrielle argentine, c'est-à-dire la limite de la croissance, de l'emploi et du bien-être* », analyse l'économiste hétérodoxe Aldo Ferrer (5).

Pour les néolibéraux, aucune difficulté : au marché de déterminer les secteurs réellement compétitifs de l'économie. En l'occurrence, l'agro-industrie et ses ramifications financières. Sauf que ce secteur d'activité ne suffit pas à assurer le bien-être d'un pays de plus de quarante millions d'habitants qui, par le passé, se caractérisait par la classe moyenne la plus nombreuse et l'Etat-providence le plus développé d'Amérique latine. Par ailleurs, les Argentins ne sont pas disposés à accepter l'option sud-coréenne : les sacrifices aujourd'hui, l'abondance... demain.

La stratégie des gouvernements Kirchner a visé à transférer une partie de la richesse produite dans les champs vers l'industrie, à travers divers types d'interventions : mesures protectionnistes, taxes sur les exportations agricoles, etc. Ils sont ainsi parvenus à reconstituer une partie du tissu industriel détruit au cours de la période néolibérale et à éviter d'accroître le poids des matières premières dans l'économie aussi vite qu'ailleurs dans la région (comme au Brésil, ou au Pérou, pourtant applaudi par la presse financière internationale [6]). Tandis que les exportations argentines de matières premières (soja, huile, minerais) sont demeurées stables au cours de la dernière décennie (2003-2013), autour de 48 % du total, celles du Brésil sont passées de 30 % à 46 % (7).

Ce choix d'équilibre a permis de garantir un taux de croissance deux fois supérieur à celui du Brésil au cours de la même période ; jusqu'à ce que, comme par le passé, l'excédent de l'agriculture argentine se révèle insuffisant pour couvrir le déficit de la balance commerciale de l'industrie. Provoquant un retour des tensions politiques.

Car les difficultés du gouvernement ne restent pas circonscrites au domaine

comptable. Lorsque la production de richesse se contracte, la corruption endémique et le clientélisme du pouvoir irritent bien davantage la population. Cela explique sans doute que le Parti justicialiste (PJ) de M^{me} Kirchner n'ait obtenu

que 30 % des voix aux élections législatives de 2013, alors que la présidente avait été réélue avec 54 % des voix au premier tour en 2011. Disposant d'une majorité relative, le PJ reste la principale force du Congrès ; mais cette situation pourrait compliquer la transition lors de l'élection présidentielle de 2015, à laquelle la Constitution interdit à M^{me} Kirchner de se présenter.

Jusqu'à présent, les présidents de gauche en Amérique latine ont mis en œuvre deux types de scénarios pour leur succession : soit une réforme constitutionnelle ou une décision de justice autorisant la candidature du sortant (comme au Venezuela, au Nicaragua, en Bolivie...), soit la désignation d'un dauphin, comme l'ont fait M. Ricardo Lagos avec M^{me} Michelle Bachelet au Chili en 2006 et M. Luiz Inácio Lula da Silva avec M^{me} Dilma Rousseff au Brésil en 2010. La Casa Rosada ne peut envisager ni l'un ni l'autre. Pour y recourir, un dirigeant doit bénéficier d'une forte popularité et être en mesure de tenir son parti. Ce n'est plus le cas de M^{me} Kirchner.

Certes, avec 40 % d'opinions favorables, elle pourrait susciter l'envie du président français François Hollande. Sa popularité n'en demeure pas moins beaucoup plus faible que celle de M. Lagos ou de « Lula ». Par ailleurs, le mouvement péroniste n'est pas doté d'organes de décision institutionnels et manque d'une orientation idéologique claire. Il repose sur une articulation précaire de baronnies provinciales et municipales, essentiellement pragmatique et recouvrant un spectre idéologique extrêmement large. Tout comme le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) mexicain, ce courant politique constitue une énigme pour les universitaires européens : il peut incarner au même moment la majorité et l'opposition...

Sortie par la gauche

Le candidat péroniste devrait donc surgir d'une primaire interne qui doit se tenir en août 2014. Donné vainqueur par toutes les enquêtes d'opinion, le gouverneur de la province de Buenos Aires Daniel Scioli se distingue par sa modération dans le domaine économique et par son positionnement droitier sur les questions de sécurité : refusant d'augmenter les impôts, il exige un durcissement des peines pour les atteintes à la propriété privée. Pour l'opposition, les mieux placés sont le maire de la capitale, M. Mauricio Macri, qui dirige le très conservateur Compromiso para el cambio (Engagement pour le changement), et l'ancien homme d'appareil kirchnériste Sergio Massa, qui a quitté un gouvernement jugé trop à gauche. En résumé, les trois candidats les mieux placés pour succéder à M^{me} Kirchner se situent idéologiquement à sa droite.

La situation économique délicate et les incertitudes politiques suscitent le mécontentement, de même que les bévues du pouvoir, qui a notamment péché par sa lenteur à moderniser un réseau d'infrastructures défaillant. En décembre 2013, une grève de policiers a dégénéré dans plusieurs villes, occasionnant des pillages. En mars 2014, les portes des écoles de plusieurs provinces sont demeurées closes durant vingt jours en raison d'un mouvement des enseignants. En avril, une partie des syndicats ont décrété une grève générale de vingt-quatre heures pour exiger des augmentations de salaire : cela n'était pas arrivé depuis l'arrivée au pouvoir des Kirchner.

Déclarer la fin du kirchnérisme serait toutefois aller un peu vite en besogne. Le gouvernement conserve un soutien important au sein de la population, ainsi que la majorité relative aux deux Chambres du Congrès. Après les sueurs froides de janvier, il a réussi à contenir le prix du dollar ; grâce à la liquidation des stocks de soja après la dévaluation, il a même commencé à restaurer les réserves de change. Dans le même temps, la Casa Rosada continue à déployer de vastes politiques sociales : les aides pour les enfants des foyers pauvres profitent à trois

millions et demi de personnes, le programme de crédits pour le logement social en touche près de quatre cent mille, et le plan destiné à donner les moyens aux jeunes de terminer leurs études secondaires compte trois cent mille inscrits. Le système des retraites, qui touche près de 90 % des personnes âgées, est le plus étendu d'Amérique latine. Le chômage a été contenu à un niveau historiquement bas (7 %), et les augmentations de salaire décidées au sein de commissions paritaires permettent de compenser l'inflation réelle.

Jusqu'ici, le kirchnérisme a réussi à surmonter les moments critiques grâce à des virages à gauche. Face aux difficultés des débuts, héritage de la crise de 2001, il a négocié à la baisse les en-cours de la dette extérieure et levé de nouveaux impôts sur le soja. Au cœur de la crise mondiale de 2008, il a étatisé le système des retraites. En conflit avec l'agro-industrie, il a mis en place des politiques sociales universelles et adopté une loi sur le mariage homosexuel. Pris au piège d'une crise de l'énergie en 2010, il a nationalisé la compagnie pétrolière Yacimientos Petrolíferos Fiscales (YPF) (8). Le voici confronté à de nouveaux défis. Réussira-t-il à donner un nouveau coup de barre salvateur grâce à son implantation locale, dans les provinces et les grandes villes, et à un regain de militantisme dans ses rangs ?

(1) Anne Denis, « Le retour de la crise argentine et le début de la fin du kirchnérisme », Slate.fr, 29 janvier 2014.

(2) Lire Maurice Lemoine, « Face aux créanciers, effronterie argentine et frilosité grecque », *Le Monde diplomatique*, avril 2012.

(3) Le chiffre de la croissance est officiel (Instituto Nacional de Estadística y Censos, Indec). Etant donné la piètre crédibilité des indicateurs officiels, celui de l'inflation présente une moyenne des chiffres avancés par divers organismes provinciaux, privés et syndicaux.

(4) ADM, Bunge, CHS Argentina, Louis Dreyfus, Cargill, Nidera et Toepfer.

(5) « El pecado original de la economía argentina », *Le Monde diplomatique*, édition argentine, mars 2014.

(6) Lire Anna Bednik, « Pour tout l'or du Pérou », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

(7) Chiffres de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (Cepal).

(8) Lire « Et Buenos Aires (re)trouva du pétrole », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

* Directeur de l'édition argentine du *Monde diplomatique*.

ETATS FANTÔMES AU PROCHE-ORIENT

Contrairement à ce qu'affirment beaucoup de commentateurs, les accords Sykes-Picot, conclus en 1916 entre la France et la Grande-Bretagne, n'ont pas défini les frontières du Proche-Orient, mais tracé des zones d'influence. Celles-ci ont d'ailleurs évolué de manière

sensible après la première guerre mondiale, lors des négociations qui ont donné naissance aux Etats tels qu'on les a connus au XX^e siècle. Mais cette architecture, imposée par l'étranger, ne semble plus en mesure de répondre aux défis actuels.

Des frontières sans nations

PAR VICKEN CHETERIAN *

«**L'**EUROPE est-elle en train de préparer de nouveaux accords Sykes-Picot ? », me demandait un jour un confrère à Beyrouth, en référence aux accords secrets franco-britanniques qui, en mai 1916, redessinèrent la carte du Proche-Orient (*lire l'encadré page 10*). Sa question découlait de deux constats : l'effondrement du vieux système proche-oriental datant de la fin de la première guerre mondiale ; la capacité et la volonté manifeste de l'Europe d'instaurer un nouvel ordre politique dans la région.

La carte actuelle du Proche-Orient est en effet trompeuse. Les frontières délimitant les territoires de l'Irak, de la Syrie, du Liban, de la Turquie, du Yémen, etc., sont dorénavant fictives et ne reflètent plus la réalité sur le terrain. Ainsi, la frontière syro-irakienne a cessé d'exister depuis 2012 au moins. Du côté irakien, l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL) contrôle une grande partie de la province désertique d'Anbar et de larges portions de Fallouja ; il vient de s'emparer de Mossoul. Il est également présent de l'autre côté de la frontière, au cœur du Nord syrien, d'Abou Kamal jusqu'à Rakka et Alep. Rien n'arrête les troupes ou les armes de l'EIL sur cette frontière anciennement internationale.

Même bilan à l'ouest, à la frontière syro-libanaise. Le Liban sert de base logistique aux rebelles syriens, qui y bénéficiaient d'une assez grande liberté de mouvement jusqu'à la reconquête du Qalamoun et du krak des Chevaliers par le régime syrien, en mai 2014. D'autre part, les combattants du Hezbollah libanais sont massivement intervenus, en mai 2013, dans la bataille de Qoussair, quand les fidèles du régime syrien ont perdu du terrain. Ici non plus, le tracé des cartes ne freine pas le mouvement des combattants. Mais, en réalité, la frontière syro-libanaise est tombée depuis bien plus longtemps, à savoir en 1976, quand Damas a envoyé des troupes au Liban, alors en proie à la guerre civile.

Aux frontières sud de la Turquie, également, les forces rebelles syriennes se déplacent sans rencontrer d'obstacle et évacuent leurs blessés vers Antakya (Antioche) ou Gaziantep. Mais ce qui inquiète Ankara, c'est l'émergence du Parti de l'union démocratique (PYD), lié au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) turc, dans une grande partie des localités kurdes du Nord syrien. Après la multiplication vertigineuse des attaques kurdes au cœur de la Turquie, les deux parties ont fini par signer, en janvier 2013, un cessez-le-feu qui n'a pas manqué de surprendre (1). Rien n'indique sur les planisphères cette montée en puissance des Kurdes, ni l'instauration dans le nord de l'Irak d'un Etat de facto, le gouvernement régional du Kurdistan, qui, depuis mai 2014, pompe du pétrole sans le consentement des autorités centrales irakiennes (2), et qui, depuis la conquête de Kirkouk par les peshmergas – les combattants kurdes – en juin, dispose de ressources fabuleuses d'or noir (*lire l'article page 10*).

Les frontières du Proche-Orient se sont donc totalement effacées. C'est le résultat de l'effritement des Etats dans la région, amorcé durant la guerre civile libanaise de 1975. L'invasion américaine de l'Irak, en 2003, a détruit le régime de Saddam Hussein, mais aussi les institutions du pays. La guerre civile y sévit en permanence, avec son lot de violences. Depuis le retrait des troupes américaines, en décembre 2011, aucun parti n'a su faire régner l'ordre ni mettre en place un système fonctionnel. Malgré la reprise de la production pétrolière et les milliards de pétrodollars qui affluent, l'Irak a constamment traversé des bouleversements politiques (3). Les protestations non violentes de 2011 contre la pauvreté et la corruption ont témoigné du mécontentement de la population, mais les manifestations de 2013 ont été sévèrement réprimées, préparant le retour des djihadistes et leur conquête de plusieurs villes d'Irak occidental, notamment Mossoul.

* Journaliste.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 10 ET 11 : Dans Kirkouk, la Jérusalem kurde, par **Allan Kaval**.

Des frontières sans nations, suite de l'article de **Vicken Cheterian**.

« Je veux Mossoul », dit Lloyd George, par **Henry Laurens**.

PAGE 12 : Ce qu'annonce l'éclatement irakien, suite de l'article de **Peter Harling**.



Les œuvres qui accompagnent ce dossier sont de Serwan Baran. Elles sont extraites de la série « Whispering » (Chuchotements), 2013

Les frontières internationales ne freinent pas davantage le mouvement des réfugiés, dont le nombre s'élève dorénavant à deux millions pour les Irakiens et à deux millions huit cent mille pour les Syriens (4) (sans compter, pour ces derniers, les six millions et demi de déplacés, soit 40 % de la population totale). Ces migrations massives ont engendré une partition confessionnelle des territoires et la disparition de groupes minoritaires. En 1914, on dénombrait au Proche-Orient 20 % de chrétiens ; ils sont 5 % aujourd'hui. Après la guerre en Irak, de vieilles communautés telles que les mandéens, les Chabaks ou les Sarliyas-Kakaiyas ont souffert au point que leur existence semble menacée.

S'agit-il simplement du démembrement du Proche-Orient tel qu'il a émergé à la fin de la première guerre mondiale ou après les accords Sykes-Picot ? La crise semble malheureusement plus grave : on assiste moins à l'effondrement des vieux arrangements régionaux mis en place par les Britanniques et les Français qu'à l'échec pur et simple de l'Etat-nation moderne dans la région.

EN général, les analystes observent la situation à travers deux prismes : les ingérences extérieures et les divisions confessionnelles. Un grand nombre d'articles, de rapports de think tanks et de documents d'orientation portent soit sur la lutte entre chiïtes et sunnites, soit sur les visées des grandes puissances qui déstabilisent la région pour l'affaiblir et la dominer.

Les interventions étrangères, parmi lesquelles on peut rappeler aussi la création d'Israël en 1948, constituent une pression majeure sur les Etats. De tels séismes ne doivent néanmoins pas occulter les raisons internes de l'échec des Etats arabes. Le « printemps arabe » a détruit certains d'entre eux, mais de l'intérieur. Tous les problèmes socio-économiques de la région – démographie longtemps galopante, chômage des jeunes, concentration des richesses entre les mains de quelques-uns (5) – ont engendré des situations intenable. Les analystes accordent sans doute une importance démesurée au rôle des acteurs extérieurs (6).

Cette vision bien ancrée remonte au déclin de l'Empire ottoman, dû, selon les sultans, à l'intervention des puissances chrétiennes. Les Ottomans ont habilement joué de la rivalité entre les Russes et les Britanniques pour survivre, mais, à des fins internes, ils ont également cultivé un discours antioccidental et antieuropéen dont les conséquences ont été désastreuses pour leurs sujets chrétiens. Il faut bien reconnaître que l'Empire ottoman a survécu au XIX^e siècle essentiellement grâce au consensus européen sur sa préservation : quand les armées de Méhémet Ali avancèrent sur Constantinople, ce furent les armées européennes, sous le commandement des Russes, qui sauvèrent les Ottomans de l'invasion égyptienne (en 1833 et 1840) (7). De même, durant la guerre de Crimée, les grandes puissances occidentales prirent le parti des Ottomans contre les Russes (1853-1856).

C'est dans sa propre dynamique qu'il faut chercher les raisons de l'effondrement de l'Empire ottoman. Au XIX^e siècle, trois grandes réformes furent promulguées pour moderniser l'Etat et faire des sujets ottomans des citoyens à part entière : les Tanzimat en 1839, l'édit de réforme en

1856 et la monarchie constitutionnelle – qui devait être suspendue au bout de deux ans – en 1876. L'échec de ces réformes, la révolution des Jeunes-Turcs en 1908 et leur décision d'entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne expliquent mieux la division de l'empire qu'une conspiration extérieure.

DE MEME, les Etats arabes modernes ont hérité des vieilles contradictions ottomanes, notamment des divisions et des tensions confessionnelles découlant du système du millet (communauté religieuse protégée). En tant que théocratie musulmane, l'Empire ottoman avait accordé l'autonomie à ses minorités religieuses (grecque orthodoxe, arménienne, juive et syriaque orthodoxe) pour gérer leurs propres affaires et se reposer sur ses sujets chrétiens pour administrer le pays et pour le protéger – à travers l'ordre militaire des janissaires. Mais, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il perdit certains territoires dans les Balkans, et les chrétiens ne représentèrent plus qu'un quart de la population. Le sultan Abdülhamid II décida alors de renforcer l'idéologie islamique, s'aliénant davantage les millets chrétiens, victimes de violences.

Le système ottoman du millet fut également instauré au Liban par la France. Les communautés religieuses y gèrent de manière autonome leurs affaires intérieures et bénéficièrent de quotas dans toutes les institutions nationales. Ainsi, le président devait être obligatoirement maronite (chrétien), le chef du Parlement, chiïte, et le premier ministre, sunnite. Dans le contexte de l'après-seconde guerre mondiale, alors que la région était déchirée entre des régimes monarchiques conservateurs et des Etats républicains inspirés du nationalisme arabe, ce système faisait figure d'exception.

Mais, au cours des deux décennies suivantes, le panarabisme, sans parvenir à unifier la région, a sapé la légitimité de l'Etat-nation. Depuis le coup d'Etat baasiste de 1963, la Syrie a été dirigée par une caste violemment opposée à la légitimité de son propre Etat, et qui avait appelé à parachever l'unité panarabe. Le régime a censuré et réprimé de multiples débats internes : les classes supérieures syriennes ne se sont jamais entendues sur une culture ou un espace politiques communs (8). L'idéologie a étouffé les différences existant au sein de la société, tandis qu'un pouvoir dynastique républicain se mettait en place – avec succès en Syrie, mais pas en Egypte, en Libye et au Yémen, où le « printemps arabe » a changé la donne. La différence entre « républiques » et monarchies arabes (Jordanie, Maroc, pays du Golfe) n'est dorénavant plus signifiante.

En Irak comme en Syrie ou en Egypte, la faiblesse des propriétaires fonciers et des classes moyennes urbaines a constitué un autre problème majeur, car elle a empêché la création d'un espace politique autonome. Au moment de l'indépendance, cela a abouti à l'intervention de l'armée, qui a usé à des fins démagogiques de divers slogans sur l'unité arabe, la libération de la Palestine et la justice sociale. Puis, au cours des trente dernières années, les institutions militaires et la bureaucratie gouvernementale ont montré leur incapacité à maîtriser la situation et, avec l'aggravation de la crise économique, ont intensifié la répression. Le « printemps arabe » a fini par pulvériser les Etats républicains, déjà rongés de l'intérieur. Quant aux monarchies, confortées par la montée de l'islam politique, dont elles se réclament, elles font désormais face à une contestation au nom même de la religion.

(Lire la suite page 10.)

(1) Lire « Chance historique pour les Kurdes », *Le Monde diplomatique*, mai 2013.

(2) « Iraq files case against Turkey over Kurdish oil exports », *The Daily Star*, Beyrouth, 24 mai 2014.

(3) En Irak, la production de pétrole a atteint trois millions et demi de barils par jour au début de l'année 2014, surpassant celle de 1979, année de la prise de pouvoir de Hussein. On estime que le pays détient les troisièmes réserves du monde.

(4) « Syria regional refugee response », Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Genève, juin 2014, <http://data.unhcr.org>

(5) Gilbert Achcar, *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Actes Sud, Arles, 2013.

(6) Le meilleur récit de la partition du Proche-Orient est celui de David Fromkin, *A Peace to End All Peace : Creating the Modern Middle East, 1914-1922*, Henry Holt & Company, New York, 1989.

(7) Lire Ghislaine Alleaume, « L'œuvre inachevée de Méhémet Ali », dans « L'Egypte en mouvement », *Manière de voir*, n° 135, juin-juillet 2014 (en kiosques).

(8) Cf. Patrick Seale, *The Struggle for Syria*, Oxford University Press, 1965.

Dans Kirkouk, la Jérusalem kurde

Les premiers bénéficiaires du chaos irakien pourraient être les Kurdes : ils ont profité des combats pour s'emparer de Kirkouk, qu'ils considèrent comme leur capitale historique. Mais le rêve d'un Etat unifié est encore lointain, car ils ne peuvent se maintenir à l'écart des soubresauts qui agitent la région. Et, en Irak comme dans les pays avoisinants, ils restent profondément divisés.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
ALLAN KAVAL *

SUR la route qui mène de Kirkouk, ville tout juste passée sous le contrôle des forces du gouvernement régional du Kurdistan, à Haouidja, localité sunnite où flotte depuis quelques jours la bannière de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), les Jeep du convoi militaire kurde font brutalement demi-tour. Le chauffeur du véhicule de tête a dépassé sans s'en rendre compte le dernier point de contrôle kurde, roulant vers les positions adverses situées à moins d'un kilomètre, avant de réaliser son erreur.

C'est que la frontière est toute récente : les bâtiments de béton de l'ancien poste des forces de sécurité irakiennes viennent de changer d'occupants. Ternies par le soleil et la poussière, les couleurs de l'Irak fédéral sont encore visibles sur un de leurs murs, mais les jeunes peshmergas (1) y ont déjà planté leur drapeau : celui du Kurdistan. A quelques centaines de mètres, la route passe sous un pont qui marque la limite à ne pas franchir : les hommes de l'EIL attendent de l'autre côté. Après deux jours sans accrochage, nulle raison de tenter le diable. L'armement est léger. Les hommes, au repos. On ne se battra pas aujourd'hui.

«*Nous sommes ici pour sécuriser les territoires kurdes désertés par l'armée irakienne, pas pour nous impliquer dans une guerre civile*», déclare le général Sherko Fatih, qui dirige les forces kurdes stationnées dans la région. Echappant de fait à l'autorité de Bagdad depuis la fin de la guerre du Golfe (1990-1991), et ayant obtenu la reconnaissance constitutionnelle de son autonomie après la chute de Saddam Hussein, le Kurdistan irakien voit se réaliser ses aspirations territoriales historiques avec l'effondrement, dans le nord du pays, d'un Etat central dominé par des partis arabes chiites.

Les forces armées irakiennes ont été dispersées par l'offensive lancée sur Mossoul et sur les zones de peuplement sunnite par l'alliance hétéroclite d'islamistes, de nationalistes et de baasistes qui avance dans le sillage de l'EIL. Elles ont laissé derrière elles leurs bases, leurs armes, et un vide sécuritaire que les peshmergas se sont empressés

de combler dans les « territoires disputés ». Depuis 2003, les principales formations politiques kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), concurrençaient l'Etat central sur cette bande de terre intermédiaire.

Le véritable front de la nouvelle guerre d'Irak est ailleurs : dans les villes conquises par la mouvance sunnite de l'EIL. Ses combattants font face aux miliciens et aux volontaires qui répondent en masse à l'appel au djihad lancé par l'ayatollah Ali Al-Sistani, la plus haute autorité chiite d'Irak. Dans les marges de cette guerre confessionnelle, les Kurdes consolident leurs acquis. Une nouvelle frontière de mille cinquante kilomètres s'étend de la ville de Khanakin, proche des frontières de l'Iran, aux zones kurdes de Syrie, menacées par l'EIL et passées depuis juillet 2012 sous le contrôle de la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) turc, le Parti de l'union démocratique (PYD).

Sur une diagonale qui fend l'Irak en deux de nord-ouest en sud-est s'égrenent maintenant un chapelet de points de contrôle qui marquent la nouvelle limite entre le Kurdistan et les zones insurgées. Si des escarmouches se produisent ponctuellement, on est loin d'une guerre totale. Pour un ancien notable baasiste de Kirkouk qui a l'oreille des groupes armés en présence, «*leur adversaire commun, l'Etat central chiite, n'existe plus dans le nord de l'Irak : Kurdes et Arabes sunnites ont tout intérêt à conserver des relations de bon voisinage* ».

EXPORTER DU PÉTROLE
EN PASSANT
PAR LA TURQUIE

La confessionnalisation à outrance de la scène irakienne conduit ainsi à un comble : des nationalistes arabes sunnites, qui forment une part importante des groupes ralliés à l'EIL, affirment la nécessité d'une certaine entente avec les Kurdes. «*Des affrontements peuvent avoir lieu et faire des morts, mais c'est parce que le mouvement sunnite n'est ni unifié ni suffisamment contrôlé par ses chefs*.



Au plus haut niveau, on évite les dégâts », explique un militant proche des insurgés. Cette situation paradoxale a permis la satisfaction de la revendication essentielle du mouvement kurde en Irak : le contrôle de la ville et de la province de Kirkouk, « Jérusalem des Kurdes » dans le discours nationaliste. Y vivent d'importantes minorités turkmènes et arabes. Depuis 2005, leur sort était suspendu à l'article 140 – jamais appliqué – de la Constitution irakienne, qui prévoyait un recensement et la tenue d'un référendum sur un éventuel rattachement au Kurdistan autonome.

A Kirkouk, le retrait des forces irakiennes n'a fait que confirmer la suprématie des Kurdes. Dominant le conseil provincial depuis l'invasion américaine de 2003, ils se sont approprié les équipements militaires disponibles. Ils exercent dorénavant le monopole de la force et ne sont pas prêts à le céder si on devait assister à une tentative de retour de l'Etat central.

Ainsi se dissipent les fictions juridiques et institutionnelles censées organiser le partage du pouvoir entre Bagdad et Erbil, la capitale du gouvernement régional du Kurdistan, dans l'Irak post-Husseini (2). Les Kurdes, qui s'étaient emparés par la force en 2008 d'une partie de l'immense champ pétrolier de Kirkouk, pourraient maintenant en jouir dans sa totalité. M. Ashti Hawrami, leur ministre des ressources naturelles, a annoncé, dans les jours qui ont suivi le retrait irakien, la construction d'infrastructures permettant de pomper le pétrole toujours officiellement sous contrôle fédéral et de le mélanger à celui produit sur le territoire du gouvernement régional. L'exportation vers les marchés internationaux se ferait ensuite de manière autonome, en passant par la Turquie. Le 21 juin 2014 a eu lieu la première livraison de brut produit au Kurdistan irakien : il a été expédié depuis le port turc de Ceyhan vers celui d'Ashkelon, en Israël. En position de force, les Kurdes pourraient arracher à Bagdad, dont la souveraineté sur l'ensemble du territoire irakien est toujours reconnue sur le plan international, un accord favorable.

Par la voix de son premier ministre, M. Nechirvan Barzani, le gouvernement régional s'est prononcé en faveur de la formation d'une zone arabe sunnite autonome autour de Mossoul. Pour autant, on aurait tort d'en déduire que son renforcement en tant qu'entité autonome exclut sa participation au jeu irakien. Il intègre un ensemble de dynamiques politiques dont Bagdad reste l'un des pôles, au même titre qu'Ankara et Téhéran – en raison de l'influence iranienne sur la classe politique chiite en Irak. Les élites kurdes ont encore intérêt à jouer de leur influence au sein de l'Etat irakien, même dans un environnement où les frontières se brouillent et où les acteurs – étatiques et non étatiques – qui entrent dans l'équation se multiplient.

TIRAILLÉS
ENTRE ANKARA
ET TÉHÉRAN

En outre, les Kurdes irakiens ne forment pas une entité cohérente dont l'action serait déterminée par un programme commun bien compris. Le PDK et l'UPK restent dans une certaine mesure des partis-Etats dotés de leurs territoires, de leurs forces armées ; ils poursuivent leurs intérêts propres et entretiennent des alliances parfois divergentes. Ainsi, le PDK domine le secteur des hydrocarbures, ce qui détermine son alignement sur les positions diplomatiques d'Ankara, du fait des ambitions de la Turquie dans le domaine énergétique. L'UPK, elle-même parcourue par de puissantes divisions internes, entretient de meilleures relations avec l'Iran et, par ricochet, avec le PKK. Celui-ci s'oppose à l'influence du PDK au Kurdistan turc et surtout au Kurdistan syrien, qu'il tient à voir rester sous la coupe de ses alliés locaux.

(1) Littéralement « ceux qui vont au-devant de la mort » : nom des membres des forces armées du Kurdistan irakien hérités des années de guérilla contre l'Etat central.

(2) Lire Vicken Cheterian, « Chance historique pour les Kurdes », *Le Monde diplomatique*, mai 2013.

Des

(Suite de la page 9.)

Tout au long de son histoire, l'islam a été une force unificatrice. Le prophète Mohammed était parvenu à rassembler les tribus nomades de la péninsule arabe, qui œuvrèrent à la construction d'un empire sous l'influence de ses successeurs. Sa bannière permit aussi de rallier des dynasties non arabes, dont les Samanides d'Asie centrale et les Seldjoukides, qui se convertirent à l'islam après la conquête arabe. L'islam rassembla diverses ethnies et tribus qui optèrent pour un régime politique commun, tandis que chrétiens et juifs se virent assigner un statut inférieur mais protégé, celui de *dhimmis*.

L'ISLAM politique contemporain a rompu avec la dimension universaliste de cette religion à mesure qu'il devenait un facteur de division plutôt que d'union. Il est représenté tant par des monarchies conservatrices que par des groupes armés djihadistes à l'idéologie réactionnaire. En Syrie, les djihadistes chiites (Hezbollah libanais, Asaïb Ahl Al-Haq irakien) combattent les djihadistes sunnites, révélant l'abîme qui sépare les diverses factions islamistes.

En Irak, le chef jordanien Abou Moussab Al-Zarkaoui a toujours gardé ses distances avec Oussama Ben Laden, y compris après lui avoir prêté allégeance, en octobre 2004, un an et demi avant d'être assassiné. En Syrie, le Front Al-Nosra, affilié à Al-Qaïda, s'est constitué au début de l'année 2012 sous le commandement de M. Abou Mohammad Al-Joulani. Mais le chef des djihadistes irakiens, M. Abou Bakr Al-Baghdadi, a annoncé la création de l'EIL. Il a ainsi déclenché une lutte sans merci entre les deux branches

ARCHIVES

DANS NOS



AVRIL 2003

« Je veux Mossoul », dit Lloyd George

PAR HENRY LAURENS *

En 1916, en pleine guerre mondiale, Paris et Londres négocient le démembrement de l'Empire ottoman. Un premier schéma est entériné par les diplomates François Georges-Picot et Mark Sykes. Les frontières du Proche-Orient tracées par les vainqueurs après la fin du conflit seront finalement différentes. Mais ce partage restera connu sous le nom d'« accords Sykes-Picot ». Extraits.

DANS son journal, le 11 décembre 1920, Maurice Hankey, secrétaire du gouvernement britannique, notera : « Clemenceau et Foch ont traversé [la mer] après l'armistice, et on leur a donné une grande réception militaire et publique. Lloyd George et Clemenceau ont été conduits à l'ambassade de France... Quand ils furent seuls, Clemenceau dit : « Bien. De quoi devons-nous discuter ? » « De la Mésopotamie et de la Palestine », répondit Lloyd George. « Dites-moi ce que vous voulez », demanda Clemenceau. « Je veux Mossoul », dit Lloyd George. « Vous l'aurez », a dit Clemenceau. « Rien d'autre ? » « Si, je veux aussi Jérusalem », a continué Lloyd George. « Vous l'aurez », a dit Clemenceau. » (...)

La division du Proche-Orient en plusieurs Etats (...) s'est opérée contre la volonté des populations et en utilisant une rhétorique libérale que le recours à la force rendait vide de

sens. Par rapport à l'évolution politique de la dernière décennie ottomane, où la cooptation des notables et l'établissement d'un système électoral, certes très imparfait, avaient tracé la voie à une vraie représentation politique, l'autoritarisme franco-anglais constitue une régression durable.

En tant que découpage territorial, le partage a duré, essentiellement parce que les nouvelles capitales et leurs classes dirigeantes ont su imposer leur autorité sur le nouveau pays. Mais les événements de 1919-1920 furent ressentis comme une trahison des engagements pris (en premier lieu, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes). Ils déposèrent surtout les élites locales de leur destin. Quand le nationalisme arabe reviendra en force, il ne reconnaîtra pas la légitimité de ce découpage et appellera à la constitution d'un Etat unitaire, panacée à tous les maux de la région. Les Etats réels seront ainsi frappés d'illégitimité et durablement fragilisés. La constitution du Foyer national juif entraînera la région dans un cycle de conflits qui semble loin de se terminer. (...)

* Professeur au Collège de France.

Du découpage de l'Empire ottoman aux projets des djihadistes

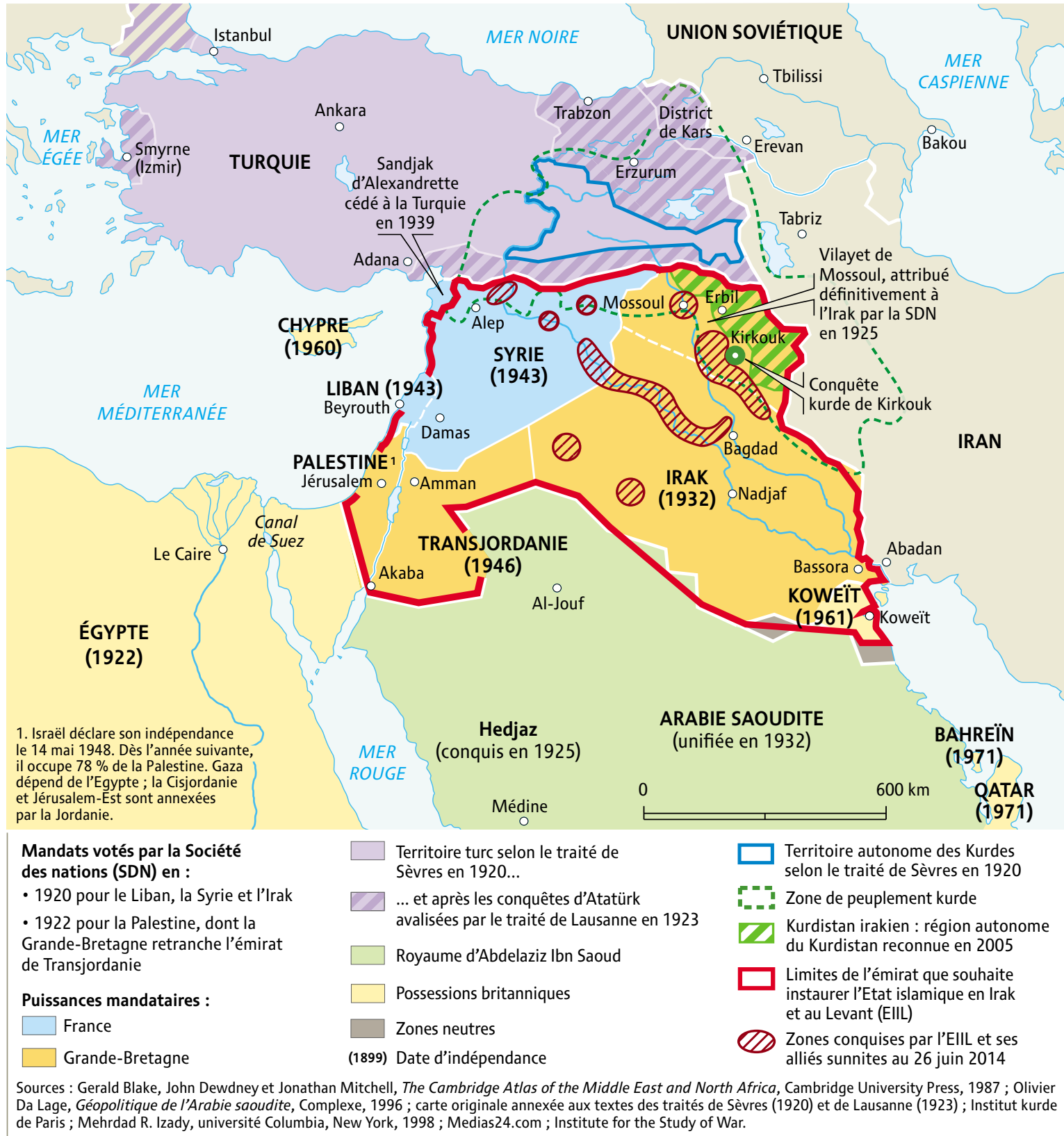
Bien que les responsables des deux bords s'attachent à minimiser ces divergences, le chaos dans lequel est plongé l'Irak tend à les alimenter. D'après le général Jabbar Yawar, secrétaire général du ministère des peshmergas du gouvernement régional dans le sud-est du Kurdistan irakien, l'UPK domine et collabore en bonne intelligence avec l'armée fédérale, encore positionnée sur quelques dizaines de kilomètres avant la frontière iranienne. Hégémonique dans le nord-ouest, le PDK, lui, est plus enclin à trouver un langage commun avec certaines composantes de la mouvance sunnite. Par ailleurs, si Kirkouk, avec ses bases militaires et ses ressources, se situe à la frontière de l'Irak arabe et du Kurdistan, elle se trouve également sur la ligne de contact entre les zones d'influence respectives de l'UPK et du PDK. Dominée par l'UPK depuis la chute de l'ancien régime, elle redevient, après le départ des troupes irakiennes, un objet de rivalité entre les deux principales formations kurdes.

LA NOUVELLE FRONTIÈRE N'EST PAS UNE LIGNE CLAIRE

Cette tendance au morcellement se trouve encore renforcée, dans les territoires anciennement disputés à Bagdad, par la pluralité des populations. Au clivage entre Kurdes, Turkmènes et Arabes s'ajoutent des différences confessionnelles, ces trois communautés étant traversées par la ligne de partage entre chiite et sunnites. Dans les interstices du contrôle sécuritaire exercé – conjointement ou séparément – par l'UPK et le PDK bourgeonnent ainsi des milices fondées sur ces multiples manières d'être « l'autre » de quelqu'un. Elles agrègent, en fonction de leurs affiliations, les membres des anciennes forces de sécurité fédérales. Chacun de ces groupes armés trouve des alliés lointains contre ses ennemis proches.

La nouvelle frontière du Kurdistan n'est donc pas une ligne claire, mais une zone composite et dévastée, faite de points de contrôle, d'enclaves, de poches où diverses autorités fondées en premier lieu sur la force coopèrent, s'ignorent, se concurrencent, se combattent. A une dizaine de kilomètres du centre de Kirkouk, où la vie suit son cours ordinaire dans le voisinage de la guerre, la localité de Taza, peuplée de Turkmènes chiites, donne un aperçu de cette réalité. Bechir, un village voisin, également turkmène et chiite, a été pris il y a peu par les membres de tribus sunnites installés par le régime de Hussein en 1986, puis chassés en 2003 par les habitants originels. Grâce à l'EIIL, ils ont trouvé l'occasion de reprendre possession des terres et des biens de leurs voisins. Dans les rues silencieuses de Taza circulent des jeunes gens armés qui se rendent à la mosquée. Là, en uniforme militaire, coiffé de son turban religieux, le représentant local de l'ayatollah Al-Sistani appelle les hommes au martyre pour la reconquête de Bechir.

Dans la cour, des membres grisonnants du parti chiite Al-Daawa, anciennement exilés en Iran, dont ils sont revenus avec la coiffure et la barbe des gardiens de la révolution. Ils se préparent à rejoindre une réunion présidée par des comman-



AGNÈS STIENNE

dants de la milice Badr, qui coordonnent leur action avec des milices chiites mises en place il y a six mois par le gouvernement central. A quelques kilomètres, un char soviétique et quelques blindés récupérés en 2003 par les peshmergas de l'UPK dans les casernes de Hussein, ainsi qu'une centaine de combattants kurdes, se sont positionnés sur le canal qui sépare Taza des forces sunnites. Ils contrôlent le pont qui mène de l'autre côté. Une délégation du PKK de passage y a accroché un

drapeau à l'effigie de son chef, M. Abdullah Öcalan, emprisonné en Turquie.

Plus loin, au bord de cette voie d'eau d'une dizaine de mètres de large, une tente du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés abrite du soleil une dizaine d'adolescents en armes, sous un drapeau à la gloire d'Ali (3). Un jeune homme qui n'avait pas 10 ans en 2003 porte en bandoulière un kalachnikov modifié pour ressembler à un fusil

d'assaut américain. Vêtu d'un treillis militaire et d'un maillot de contrefaçon de l'Olympique lyonnais, il se fait prendre en photo avec un policier déserteur qui a répondu à l'appel aux armes de l'ayatollah Al-Sistani, tandis qu'au loin quelques coups de feu fusent vers une cible inconnue.

ALLAN KAVAL.

(3) Gendre du prophète Mohammed, vénéré par les chiites.

frontières sans nations

djihadistes, à l'issue de laquelle le chef d'Al-Qaida, M. Ayman Al-Zaouahiri, a déclaré, sans grand effet, la dissolution de l'EIIL. Abou Khaled Al-Souri, émissaire personnel de M. Al-Zaouahiri, qui avait reçu la mission de mettre fin au conflit entre les deux mouvements, a été assassiné à Alep en février 2014.

La violence interconfessionnelle témoigne de la désintégration sociale et politique d'un pays qui, en proie à une crise profonde, voit son espace politique réduit au confessionnalisme. « *Il n'existe plus de vision nationale en Irak*, reconnaît M. Falah Moustafa Bakir, chef du département des affaires étrangères du gouvernement régional du Kurdistan. *C'est fini. Les chiïtes voteront pour des chiïtes, les sunnites pour des sunnites et les Kurdes pour des Kurdes.* »

Pourtant, si les affrontements au Proche-Orient ont pris un tour confessionnel, ils ne le sont pas par nature, et toute surestimation de cette dimension peut mener à des conclusions hâtives. Dans le cas syrien, par exemple, une analyse confessionnelle laisserait penser que le conflit oppose aux sunnites une coalition entre Alaouites et chiïtes ; mais une telle lecture ne tient pas compte des tensions et des antagonismes entre la dynastie Al-Assad et le pouvoir du premier ministre Nouri Al-Maliki en Irak.

Elle présuppose également que M. Bachar Al-Assad pourrait chercher à constituer un mini-Etat alaouite dans les montagnes côtières ; or les forces loyalistes se battent dans tout le pays, et sont encore présentes aussi bien dans le Nord, à Kamechliyé ; à l'est, à Deir Ez-Zor ; ou au sud, à Deraa. Le pouvoir compte bien garder sous contrôle l'ensemble de la Syrie, et non créer un Etat alaouite, ou tout autre substitut national. De même, lorsqu'on parle de l'opposition

sunnite, on laisse supposer qu'il existe une unité et une cohésion entre les groupes de combattants, ce qui est loin d'être le cas.

En dépit des prévisions qui annonçaient son effondrement imminent en 2011, puis en 2012, le régime de M. Al-Assad a survécu, au prix d'horribles violences qui ont détruit toutes les infrastructures urbaines, tout le tissu social du pays et déplacé des millions de personnes. L'absence choquante de processus de dialogue avec ses opposants (9) fait de la violence la seule solution possible.

La survie de M. Al-Assad tient essentiellement à la nature de l'opposition. Il s'est efforcé d'accréditer la thèse d'un conflit militaire entre son régime, supposé nationaliste, laïque et progressiste, protecteur des minorités, et des fanatiques islamistes. A ce jour, sa principale victoire – en plus d'avoir réussi à se maintenir au pouvoir si longtemps – est d'avoir convaincu le monde qu'il fait face à la menace de djihadistes salafistes, et que sa chute leur laisserait le champ libre.

UNE guerre asymétrique oppose les fidèles du régime aux rebelles syriens ; mais cette asymétrie ne tient pas à une différence dans la quantité ou la qualité des armes dont dispose chaque camp. Elle consiste plutôt dans le contraste entre, d'une part, des loyalistes dotés d'une armée centralisée et d'un commandement intégré, et, d'autre part, une myriade de groupes armés plus ou moins unis formant des alliances perpétuellement mouvantes. L'armée syrienne peut décider où et quand concentrer ses forces pour écraser ses ennemis, mais elle n'a pas la capacité de contrôler le terrain.

Tous ces conflits détruisent les fondations idéologiques des systèmes politiques. Le Baas syrien, avec sa doctrine panarabe, livre une guerre aux côtés de la République islamique d'Iran contre sa propre opposition, elle-même soutenue par des Etats arabes du Golfe, comme l'Arabie saoudite ou le Qatar. De même, la guerre en Syrie pulvérise les principes sur lesquels repose le compromis constitutif du Liban depuis son indépendance, à la fin de la seconde guerre mondiale : les maronites ne cherchent pas le soutien de la France, et les musulmans restent à distance du nationalisme arabe. La participation du Hezbollah à la guerre syrienne remet aussi en question la neutralité libanaise.

Cause sacrée des nationalistes arabes, la lutte palestinienne a perdu de sa centralité. Les régimes arabes en ont usé et abusé, les mouvements islamistes s'y sont référés, mais elle n'a jamais été leur combat. Dans les bouleversements régionaux, elle a été largement oubliée.

Les forces qui s'affrontent sur le terrain cherchent à s'emparer de l'héritage du passé, mais n'ont aucun projet alternatif au sein des frontières de l'Etat-nation : aucune ne se bat pour le Liban, l'Irak ou la Syrie. Elles représentent des intérêts locaux, tribaux, au mieux confessionnels, et exercent des violences qui détruisent tout sur leur passage, sans chercher à reconstruire. Quand le chaos cessera de régner, la carte politique de la région aura forcément changé. Mais à quoi ressemblera-t-elle ?

VICKEN CHETERIAN.

(9) Cf. « Violence et politique en Syrie », dans Bertrand Badie et Dominique Vidal (sous la dir. de), *La Cassure. L'Etat du monde 2013*, La Découverte, Paris, 2012.

Ce qu’annonce l’éclatement irakien



(Suite de la première page.)

Les Kurdes ont sauté sur l’occasion pour s’emparer d’une autre ville majeure, Kirkouk, zone aussi riche en ressources pétrolières qu’en enjeux identitaires dont ils disputaient depuis plusieurs années le contrôle au gouvernement de Bagdad, sans parler d’autres minorités locales (*lire l’article page 10*). Ce second tour de force, cependant, est passé presque inaperçu, toute l’attention se focalisant sur l’avancée des djihadistes. A en croire M. Al-Maliki, ses alliés et concurrents chiites, l’administration américaine et une bonne partie des médias, leur offensive semblait irrésistible : tous ont dit craindre qu’ils ne s’emparent des mausolées chiites de Samarra et les détruisent, déclenchant une nouvelle guerre confessionnelle, ou qu’ils conquièrent la capitale et établissent un vaste émirat couvrant de larges portions de l’Irak et de la Syrie.

EN 2012, LES SUNNITES ONT EXPRIMÉ LEUR MÉCONTENTEMENT EN MANIFESTANT PACIFIQUEMENT

En réaction, le premier ministre a appelé à la mobilisation générale dans son camp. Diverses milices confessionnelles, dont il a toléré l’expansion, ainsi que plusieurs figures chiites lui ont emboîté le pas. L’Iran a dépêché des renforts chargés d’organiser ces contingents paramilitaires et, vraisemblablement, de combattre à leurs côtés. Les Etats-Unis ont redirigé deux porte-avions à proximité de ce théâtre d’opérations que le président Barack Obama s’évertue pourtant, depuis 2011, à quitter pour de bon.

En attendant, les questions les plus élémentaires posées par cette débâcle restaient sans réponse. Comment un appareil de sécurité pléthorique, parmi les plus denses du monde avec un million d’hommes en armes (sur une population d’environ vingt-cinq millions de personnes), a-t-il pu s’évanouir ainsi à l’approche des djihadistes ? Comment expliquer la popularité relative de ces derniers, compte tenu des souvenirs épouvantables laissés par leurs prédécesseurs, de type Al-Qaida, lorsque, en 2007, ils dominaient la ville de Mossoul et y égorgaient à peu près n’importe qui dans les rues ? Pourquoi les notables sunnites locaux, à l’instar de la famille Noujaifi, proche de M. Al-Maliki, se sont-ils avérés incapables de rallier un quelconque soutien pour leur faire face ? Enfin, et surtout : quid du bilan du premier ministre sortant, qui, fort de son score lors des récentes élections parlementaires, entendait briguer un troisième mandat ?

Celui qui n’était à l’origine qu’une personnalité secondaire du petit parti islamiste chiite Al-Daawa a accédé à la primature en 2006, en tant qu’homme du compromis, précisément parce qu’il ne semblait menacer personne. A l’époque, la guerre civile entre groupes armés sunnites et milices chiites faisait rage. Tous étaient issus d’un même mouvement de résistance à l’occupation américaine, mais divisés par un sentiment croissant de persécution réciproque. Le premier ministre soutint l’action des secondes, utilisées comme forces supplétives dans la lutte contre les premiers.

Son image et sa stratégie politique changèrent radicalement en 2008, quand les Etats-Unis lui donnèrent les moyens de sortir d’une logique purement confessionnelle. Il s’agissait de constituer des milices sunnites cooptées par le gouvernement pour combattre Al-Qaida et de reprendre en main des milices chiites de plus en plus hors de contrôle. En pratique, le rôle de M. Al-Maliki lui-même fut minime. Il n’en retira pas moins l’aura d’un homme d’Etat qui s’était élevé au-dessus des logiques de guerre civile pour ramener le pays à la stabilité.

Par la suite, il continua de s’identifier à ce rôle de sauveur, développant un culte de la personnalité qui empruntait beaucoup à l’imagerie de Saddam Hussein. Ce rapprochement ne semblait pas inquiéter ses sympathisants chiites. Au nom de la souffrance imputable au régime précédent, ou d’une prétendue « ingouvernabilité » du peuple irakien, décidément trop turbulent, ils ne semblaient aspirer qu’à voir

émerger un chef du même acabit que l’ancien tyran, mais qui, cette fois, serait de leur confession.

La « lutte contre le terrorisme » devint vite le principal argument de M. Al-Maliki, lui permettant de poursuivre une multitude d’objectifs simultanément. Il put concentrer toujours davantage de pouvoirs entre ses mains, étendre son contrôle sur l’énorme appareil de sécurité légué par l’occupant américain et le mettre au service de ses intérêts politiques. A partir de décembre 2010, il cumula les postes de premier ministre, commandant en chef des forces armées, ministre de la défense et ministre de l’intérieur. La peur du vide contribuait à prévenir toute tentative de le remplacer et lui assurait un soutien suffisant de la part des Etats-Unis comme de l’Iran. Depuis son élection, en 2008, M. Obama souhaitait retirer ses troupes au plus vite ; et Téhéran appréciait un homme capable de se maintenir à la tête de l’Etat irakien tout en prenant soin de ne jamais contrarier ses intérêts.

M. Al-Maliki n’a certes pas l’apanage du recours à la « lutte contre le terrorisme » comme programme politique par défaut. Dans le monde arabe, presque tous ses homologues l’ont utilisé pour justifier les pires abus. Ce fut le cas de Hafez Al-Assad, le père de l’actuel président, en Syrie, des généraux algériens dans les années 1990, de Mouammar Kadhafi en Libye ou de M. Zine El-Abidine Ben Ali en Tunisie. Au Yémen, jusqu’à sa chute, en 2012, le président Ali Abdallah Saleh avait développé un système de pérennisation du pouvoir reposant, entre autres, sur la menace indéfiniment exploitable que représentait Al-Qaida. Confrontés à des animosités, frustrations et aspirations diverses lors des soulèvements dits du « printemps arabe », en 2011, quasiment tous les régimes concernés ont invoqué la lutte contre le terrorisme.

Mais le premier ministre irakien s’est distingué par l’usage illimité qu’il a fait du procédé. Il s’est aliéné délibérément et systématiquement les sunnites, tout en fragilisant l’Etat par un travail de sape, et ce de manière d’autant plus inexplicable qu’il s’y trouvait en position de force. En Syrie, M. Al-Assad en a fait autant à partir de 2011, mais sous la pression d’un vaste mouvement de révolte populaire soutenu par des acteurs extérieurs qui appelaient ouvertement à faire tomber son régime. M. Al-Maliki, lui, a choisi « à froid » de négliger, voire de démanteler, les milices sunnites, souvent de composition tribale, qui lui avaient été léguées par les Etats-Unis, et d’entretenir un appareil de sécurité toujours plus confessionnel et corrompu. Toute forme d’opposition sunnite était renvoyée au « terrorisme », donnant lieu à une multiplication des arrestations et des détentions arbitraires ainsi qu’à d’innombrables exactions.

LES TACTIQUES DE SURVIE DU POUVOIR ONT SAPÉ LES FONDEMENTS INSTITUTIONNELS DU PAYS

Les sunnites irakiens ont été tout à la fois révoltés d’un tel traitement, inspirés par les soulèvements de 2011 dans les pays voisins et refroidis par la militarisation désastreuse de l’opposition en Syrie – sans parler du souvenir douloureux de leur défaite pendant la récente guerre civile. A partir de 2012, ils se sont organisés pour exprimer pacifiquement leur mécontentement. Les premières manifestations se sont muées en sit-in permanents sur les grandes places des villes sunnites du pays. Leurs revendications portaient toujours sur un rééquilibrage de l’Etat, afin de leur accorder toute leur place. Mais M. Al-Maliki y resta sourd. La lente recrudescence des attentats à la bombe durant cette période ne lui servit pas de mise en garde, mais de prétexte pour s’obstiner (1). Petit à petit, l’option de la violence, qui était devenue un repoussoir en milieu sunnite, commença à faire son chemin au-delà des franges les plus radicalisées.

En parallèle, le premier ministre décida de s’engager en faveur de M. Al-Assad, dans un conflit syrien qui prenait alors une tournure confessionnelle, mettant aux prises un régime réduit à sa composante alaouite et une opposition sunnite. Il renonça à toute critique de la répression pratiquée par son voisin, qui pourtant montait en puissance et adoptait des formes toujours plus abominables, et remisa ses offres de médiation. Il ouvrit grand ses frontières aux chiites qui se portaient

volontaires pour aller combattre en Syrie, dans le cadre d’une sorte d’« effort de guerre » piloté par l’Iran. Ces djihadistes, animés par une vision millénariste annonçant la fin du monde, se mirent à transiter sans difficulté par l’aéroport de Bagdad ou par l’autoroute menant en Syrie – deux infrastructures sensibles étroitement contrôlées par les forces gouvernementales –, mais aussi à diffuser une propagande de haine confessionnelle, à défiler dans les rues et à s’organiser en milices en Irak même.

L’homme qui prétendait avoir mis fin à la guerre civile semblait donc travailler d’arrache-pied à en ressusciter les acteurs. Qu’en disaient les puissantes ambassades des Etats-Unis et d’Iran ? Jusqu’à la crise de Mossoul, au moins, elles se faisaient étrangement écho, garantissant au pouvoir irakien leur soutien inconditionnel. Et pourtant, les signaux d’un désastre à venir se multipliaient. La résurgence de groupes armés sunnites et de milices chiites aurait dû suffire à donner l’alerte.

Plus grave encore, l’érosion des structures étatiques annonçait le scénario-catastrophe auquel l’Irak fait face aujourd’hui. La compétence et la cohésion de l’appareil sécuritaire décroissaient à mesure que M. Al-Maliki renforçait sa politisation et tolérait un niveau de corruption digne d’une république bananière. Il devenait essentiellement un instrument de redistribution clientéliste ; et la participation – aberrante – de ses membres aux dernières élections parlementaires explique en partie le score du premier ministre.

Celui-ci, en diminuant le rôle de l’Assemblée, en ne s’entourant plus que d’une coterie de profiteurs et en trahissant allègrement ses promesses, se privait de leviers politiques pour gérer les crises. Le système judiciaire, mis au pas, n’offrait lui non plus aucun recours crédible. Sur le plan économique, quasiment aucun projet de développement n’avait vu le jour, tant la manne pétrolière était l’objet d’un pillage systématique. En d’autres termes, le pouvoir de M. Al-Maliki tenait à ses tactiques de survie, qui, toutes, sapaient les fondements institutionnels d’un pays déjà très fragile.

DES DIRIGEANTS QUI EXACERBENT DÉLIBÉRÉMENT LES CLIVAGES AU SEIN DE LEURS SOCIÉTÉS

Sauf que ce processus de fragilisation profitait à de nombreux acteurs irakiens, qu’il s’agisse des alliés politiques du premier ministre, qui bénéficiaient de leur part du gâteau, ou de ses rivaux, qui y voyaient la promesse, à long terme, d’un affaiblissement de leur adversaire. L’Iran, les milices chiites, le gouvernement régional kurde avaient tous avantage à ce que Bagdad demeure aussi frêle et influençable que possible. Les Etats-Unis, quant à eux, étaient aux abonnés absents : leur « stratégie » de retrait pour clôturer une décennie d’occupation militaire consistait à fermer les yeux sur tout ce qui pourrait les ralentir, et à croiser les doigts.

Résultat : plus M. Al-Maliki se révélait sectaire et inepte, plus il échouait, et plus il consolidait sa position. Fin 2012, avant que les manifestations sunnites ne prennent de l’ampleur, ses perspectives de réélection paraissaient limitées. La frustration était notamment palpable dans les milieux chiites : à ce moment, le pays était relativement stable, et pourtant, rien ne semblait avancer. Un an plus tard, l’Irak était à nouveau à feu et à sang, avec une moyenne mensuelle d’environ mille morts, comme au cours des années noires de 2006-2007, et la popularité de son homme fort était remontée en flèche. Même après la prise de Mossoul, son départ imminent ne semblait pas garanti : les chiites serraient les rangs derrière lui, l’Iran lui donnait des témoignages de loyauté, et la peur du vide restait forte y compris chez des acteurs plus ambivalents.

Cette crise soulève bien des questions ; mais on aurait tort de se limiter aux conclusions les plus évidentes : la responsabilité américaine dans cette débâcle, la personnalisation du problème à travers la figure de M. Al-Maliki ou la menace du « terrorisme ». Ce dont on parle moins, et qui occupe pourtant une place centrale, c’est la pratique du pouvoir et la nature des institutions. La personnalité du premier ministre est secondaire : c’est tout un contexte qui non seulement lui a permis de se comporter de la sorte, mais l’a récompensé pour cela. Quand, en mars 2014, il organisa une grande conférence internationale sur la « lutte contre le terrorisme », par exemple, l’Organisation des Nations unies participait au spectacle et applaudissait dans la salle.

Le mal, du reste, est une plaie régionale. Plus M. Al-Assad réussit dans sa stratégie de pourrissement, plus il semble s’imposer comme faisant partie de la solution plutôt que du problème. Le maréchal Abdel Fatah Al-Sissi, qui dirige officiellement l’Egypte depuis juin, conçoit la politique comme le ferait un officier du renseignement militaire, mais son élection – et, comme toujours, la peur du vide – suffit au monde extérieur pour lui donner un blanc-seing. A Bahreïn, la famille régnante n’a cédé sur rien, mais n’en subit aucune conséquence.

La pratique du pouvoir qui se répand consiste à abandonner toute ambition de gouverner à l’échelle d’un Etat-nation. Les régimes n’essaient même plus de surmonter les clivages existant au sein de leurs sociétés, que ce soit par l’idéologie, le développement ou la répression. Ils investissent ces lignes de fracture, les exacerbent et recherchent le conflit. En radicalisant une partie de leur société, ils consolident leur position dans une autre et font l’économie de tout programme constructif : la crainte de ce qui pourrait les remplacer suffit à les maintenir au pouvoir. Ils tendent aussi à fragiliser le caractère national de leurs institutions en les privant de leur autonomie, de façon à se rendre indispensables. Ils vont ensuite se vendre à l’étranger, au nom de la « guerre contre le terrorisme » et forts d’une élection « démocratique » qui reflète le vote hystérique d’un pan de la société et le boycott funeste de l’autre.

L’Irak donne une bonne idée de ce à quoi mène, à terme, une telle pratique du pouvoir. Reste à se demander : pourquoi diable entrerait dans ce jeu ?

PETER HARLING.

(1) Lire Feurat Alani, « Irak-Syrie, mêmes combats », *Le Monde diplomatique*, janvier 2014.

Les mystères d

diktats. Le Sismi lui aurait ainsi sauvé la vie à au moins deux occasions : lors de la révolte militaire à Tobrouk, en août 1980, et en l'avertissant d'un bombardement imminent sur Tripoli et Benghazi ordonné par le président américain Ronald Reagan, en 1986.

En guise de remerciements, Kadhafi, par l'intermédiaire de son ambassadeur, menace le ministre des affaires étrangères italien : il exige des informations sur ses opposants réfugiés à Rome ou Milan, faute de quoi il fermera le robinet du pétrole. Le Sismi va les lui donner. Le colonel a déjà acquis, 13 % des actions du constructeur automobile Fiat ; il a acheté des milliers d'hectares de terrains, des usines, des immeubles. Il se met désormais à envoyer des tueurs pour éliminer ses adversaires en exil. Ceux-ci assassinent ainsi, le 11 juin 1980 à la gare de Milan, Azzedin El-Hedeyri. Les Américains sont furieux. C'était un informateur de la Central Intelligence Agency (CIA). Mais, cela, le Sismi ne le savait pas.

Ce n'est pas encore assez. Le colonel exige que, après leur réparation à Banja Luka, en (ex)Yougoslavie, ses Mig puissent rentrer en empruntant les couloirs aériens au-dessus de la mer Tyrrhénienne au lieu des couloirs de l'Adriatique. Il veut tester les défenses aériennes des bases françaises en Corse (Solenzara) et montrer à la VI^e flotte américaine qu'il peut survoler ses unités stationnées dans le golfe de Naples ainsi que sur la base aérienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) de Sigonella, en Sicile. Pour cela, il lui faut imposer à la défense aérienne italienne de fermer les yeux. Encore une fois, il réussit. Les contrôleurs reçoivent l'ordre non écrit d'effacer toute trace du passage d'avions de chasse libyens « ennemis », afin de ne pas déclencher l'alarme du système de défense intégré de l'OTAN. C'est une tricherie inacceptable, une renonciation au principe de souveraineté nationale. Mais, par-dessus tout, c'est un camoufflet pour les deux alliés de l'Italie : la France et les Etats-Unis.



Improbable scénario officiel

En mars 1994, aux archives de la base du Sismi à Vérone, qui avait compétence en matière de renseignement sur le commandement de la 5^e Allied Tactical Air Force (ATAF) de l'OTAN, basée à Vicence (Vénétie), un étrange incendie détruisait plus de deux mille actes relatifs à la période 1975-1989. Parmi les papiers épargnés par le feu, le juge Priore trouvera des mémos classés « ultraconfidentiels » et « secrets » qui seront portés aux actes de la commission parlementaire d'enquête sur le massacre d'Ustica. Ceux datés d'avant le 27 juin 1980 montrent la violence de la réaction française à la violation du pacte entre alliés : le prochain Mig qui survolera la mer Tyrrhénienne sera abattu, préviennent, menaçants, les services français. D'autres, postérieurs au massacre, classent la frappe du DC-9 de la part des Français comme une erreur, mais la jugent cohérente avec le scénario annoncé, prévoyant que d'autres avions libyens seraient abattus.

Retour en arrière. Le 18 juillet 1980, le ministère de la défense italien annonce qu'un Mig libyen s'est écrasé dans le massif de la Sila, en Calabre. Deux médecins de Crotona sont appelés pour autopsier le pilote. Celui-ci porte une combinaison et des bottes des forces aériennes italiennes ; il pourrait avoir fait partie des pilotes libyens entraînés sur la base de l'armée de l'air italienne de Galatina, dans les Pouilles. L'examen se déroule au cimetière de Castelsilano, parmi des officiers supérieurs en uniforme et des agents des services secrets qui prennent des photographies. L'état du cadavre ne permet pas le doute : cet homme n'est pas mort le 18 juillet, mais au moins trois semaines plus tôt. Presque certainement le soir du 27 juin, jour du massacre d'Ustica.

La commission d'enquête, dirigée par un officier qui deviendra chef d'état-major des forces aériennes, conclut que, après le décollage de Benghazi, le pilote a été victime d'un infarctus. Le Mig aurait ensuite volé en pilotage automatique jusqu'à la Calabre, avant de s'écraser une fois sa réserve de carburant épuisée.



Un scénario improbable, étant donné que, le 18 juillet, des dizaines d'embarcations et d'avions de l'OTAN étaient déployés en mer Ionienne pour un exercice de défense (baptisé « Demon Jam ») contre les pénétrations ennemies, c'est-à-dire libyennes. Entre-temps, le rapport médical qui faisait remonter la mort du pilote à une date antérieure a disparu, tout comme les échantillons prélevés sur le cadavre « *en état avancé de décomposition* », transportés à Rome.

Ce n'est pas tout. L'épave du Mig est parsemée de trous causés par des projectiles de canons aériens. Un sous-officier les remarque, mais ses supérieurs n'y prêtent pas attention. Lorsque Priore l'apprend, l'armée de l'air se justifie en affirmant que les balles ont été tirées après, pour tester la résistance de la tôle du Mig. Quand bien même plusieurs témoins, en divers points de la Calabre, disent avoir vu, le 27 juin, un avion de chasse poursuivi par des avions tirant des coups de canon, comme s'ils avaient épuisé leurs missiles air-air... Quand bien même, également, le chef de l'antenne de la CIA en Italie, M. Duane Clarridge, affirme avoir inspecté le Mig quatre jours avant sa découverte officielle – un fait consigné dans une note datée du 14 juillet 1980, trouvée sur l'agenda du général qui dirigeait le service secret de l'armée de l'air –, avant de se rétracter durant le procès.

L'hypothèse la plus probable est que le Mig aurait participé à la bataille aérienne, seul ou avec un autre appareil, et qu'il aurait essayé de s'enfuir vers l'aéroport de Crotona. Selon l'enquête du juge, en effet, le capitaine des carabinieri dans cet aéroport, M. Vincenzo Inzolia, avait, la nuit du crash, préparé un ravitaillement de carburant d'urgence que l'on pense destiné au Mig libyen en fuite.

Deuxième retour en arrière, ou l'histoire d'une enquête impossible. Bandes radars, transcriptions, ordres de service avec les noms des contrôleurs qui se trouvaient devant les écrans le soir du 27 juin : tout a disparu, et les documents et témoignages permettant de reconstituer ce qui s'est passé dans le ciel d'Ustica sont rares. Toutefois, dès novembre 1980, l'enregistrement du radar de Rome-Ciampino apporte une étonnante révélation. M. John Macidull, enquêteur de la Federal Aviation Administration (FAA), l'agence américaine de l'aviation civile, explique aux magistrats italiens que les deux signaux relevés à proximité du DC-9 peu avant le crash appartiennent à un avion militaire. M. Macidull sait de quoi

(2) Servizio per le informazioni e la sicurezza militare, devenu plus tard Agenzia informazioni e sicurezza esterna (AISE). Les services secrets italiens.

(3) Services de renseignement extérieurs français, rebaptisés DGSE en 1982.

(5) La rencontre s'est déroulée en marge de l'interrogatoire de Marenches par le juge Priore au sujet de l'attentat contre le pape Jean Paul II, survenu en mai 1981.



CÉCILE MARIN



(Suite de la première page.)

Il a échappé à l'attentat, car le chef du Sismi (2), le général [Giuseppe] Santovito, l'a informé [des intentions des Français] peu après son décollage. Il a décidé de rebrousser chemin. Les Français ont aperçu un avion qui s'était placé derrière le DC-9 dans l'espoir d'échapper aux radars. Ce sont eux qui, avec un avion de la marine, ont tiré un missile... »

Les dizaines de commissions rogatoires adressées par l'Italie aux autres pays impliqués n'avaient connu aucune suite jusqu'à ces dernières semaines, alimentant de nouveaux doutes. Il y a encore quelques mois, la Belgique a répondu aux juges qu'elle ne dirait rien sur le drame d'Ustica et ses avions de chasse présents sur la base de l'armée de l'air à Solenzara, en Corse, pour des raisons de « *sécurité nationale* ». Les magistrats du parquet de Rome, M^{me} Maria Monteleone et M. Erminio Amelio, ont identifié quinze militaires en service à l'époque à Solenzara. Les autorités françaises, qui ont très longtemps affirmé ne pas pouvoir les retrouver, ont finalement accepté tout récemment de répondre aux magistrats. Ces premières auditions d'anciens militaires français ont eu lieu en avril. Et, pour la première fois depuis trente-quatre ans, ils ont admis que, le soir du 27 juin 1980, la base de Solenzara n'avait pas suspendu ses activités de vol à 17 heures, mais bien au milieu de la nuit. Il est difficile d'imaginer que ces déclarations n'aient pas reçu l'approbation préalable du ministère de la défense français, qui avait toujours catégoriquement et officiellement nié cette possibilité. Encore plus significatif, les magistrats français ont accordé à leurs collègues italiens une deuxième série d'auditions, en soulignant leur « *disponibilité* » à outrepasser tous les « *secrets d'Etat* », et à collaborer concrètement à l'enquête.

Ce tournant pourrait être décisif pour élucider cette intrigue internationale, qui couvre une action de guerre impunie, perpétrée en temps de paix, au cours d'une période de très forte tension politique et militaire en Méditerranée. Et, comme dans *Le Crime de l'Orient-Express*, d'Agatha Christie, derrière la main du tueur présumé, on peut en déceler d'autres.

Le soir du crash, les contrôleurs de l'aéroport de Rome-Ciampino (qui, à l'époque, sont tous des militaires) voient sur leurs écrans radars les traces de plusieurs avions de chasse évoluant au-dessus d'Ustica. Celles-ci partent de la mer et y retournent, comme en présence d'un porte-avions. Ils songent à une implication de la VI^e flotte américaine et appellent l'ambassade des Etats-Unis pour se renseigner. Ils ne savent pas qu'entre-temps le général Santovito a envoyé à son homologue français, Alexandre de Marenches, directeur du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (3) (Sdece), un télex urgent – qui, à l'instar de la réponse, ne sera jamais retrouvé – demandant : « *Qu'avez-vous fait ?* » C'est ce qu'affirme M. Francesco Pazienza, bras droit de Santovito, qui avait assisté à une rencontre de ce dernier avec Marenches et dont le témoignage figure dans les actes d'instruction. L'intrigue internationale prend forme, tandis que le meurtrier et ses complices s'engagent déjà dans la destruction des preuves.

A l'aube du 28 juin, les jeux sont faits ; la partie de poker menteur s'engage. L'ambassade des Etats-Unis fait savoir qu'elle ne s'intéresse pas directement à l'accident, alors même qu'elle a reçu dans la nuit un télégramme du vice-secrétaire d'Etat Warren Christopher demandant confirmation de la présence de

citoyens américains à bord du DC-9. L'armée de l'air italienne avance l'hypothèse d'une panne mécanique, mais poursuit parallèlement sa chasse aux enregistrements radars du ciel d'Ustica. Et le colonel Kadhafi ordonne à son ambassade en Italie de faire publier une surprenante nécrologie en l'honneur des victimes du désastre.

En Méditerranée, la fin des années 1970 est lourde de tensions. Avec les accords de Camp David de 1977 et la reconnaissance d'Israël, le président égyptien Anouar el-Sadate a opéré une volte-face historique, se dégageant de la zone d'influence soviétique. Moscou ne le lui pardonne pas, et Kadhafi non plus. Le dirigeant libyen est considéré comme le pire ennemi de l'Occident. Dans la liste des « canailles », il occupe la place qui sera par la suite celle de Saddam Hussein, puis d'Oussama Ben Laden : la première.

Un climat de tension avec Kadhafi

L'arsenal de Kadhafi suscite la crainte. Grâce aux revenus du pétrole, il a acheté des mirages aux Français puis des chasseurs bombardiers Mig et des batteries de missiles Scud aux Soviétiques. Conscient de son rôle de pion dans un conflit qui le dépasse, il cherche à en profiter en jetant de l'huile sur le feu. Cette même année 1980, il envoie son armée appuyer le président tchadien Goukouni Oueddeï contre son opposant Hissène Habré, soutenu par Paris. M. Oueddeï lui a promis en échange de fusionner son pays avec la Libye. Les accrochages répétés avec les forces spéciales françaises se transforment rapidement en un conflit non déclaré, mais sanglant. Au point que le président Valéry Giscard d'Estaing redoute non seulement de voir lui échapper les gisements d'uranium tchadiens, mais aussi de perdre la face dans son pré carré africain à quelques mois de l'élection présidentielle de mai 1981.

En 2011, dans un livre coécrit avec Giovanni Fasanella, *Intrigue internationale* (4), consacré au silence de la France sur Ustica et à la tentative d'éliminer Kadhafi, le juge Rosario Priore, qui a enquêté pendant dix ans sur le carnage, témoigne des obstructions françaises : «Aussi bien Giscard d'Estaing que [François] Mitterrand se sont fermés comme des huîtres, en persistant dans une politique de protection absolue des secrets d'Etat et en faisant abstraction de la couleur des gouvernements impliqués. J'ai tiré quelques indications précieuses d'une longue rencontre (5) avec Marenches. (...) Il m'a dit que les recherches en France n'auraient de toute façon pas eu de résultats, car si les services avaient tenté une opération contre Kadhafi, ils n'auraient laissé aucune trace. Mais il a tenu à préciser que, selon lui, le dirigeant libyen devait être mis hors d'état de nuire, et que cela relevait du devoir de plusieurs gouvernements. »

Et l'Italie dans tout cela ? Elle est tiraillée entre son mari américain et son amant libyen. Avec une dépendance à l'égard de Tripoli pour 40 % de ses besoins énergétiques, des commandes qui se comptent en milliards et vingt-cinq mille travailleurs sur les chantiers destinés à faire grandir la Jamahiriya – le régime de Kadhafi –, le gouvernement ne peut se permettre d'irriter le colonel. Il se plie donc à ses



OU BAVURE MILITAIRE ?

Le crash d'Ustica



d'avions de chasse qui décollent de Solenzara bien après minuit. Deux d'entre eux se dirigent même vers le sud de la mer Tyrrhénienne peu avant le massacre. Pourquoi ce mensonge ? La réponse pourrait être fournie par les contrôleurs de Poggio Ballone. Mais, lorsque les magistrats veulent les interroger, c'est trop tard. L'officier qui commandait la base le 27 juin est décédé d'un infarctus le 9 mai 1981, à 38 ans. Le sous-officier qui était devant l'écran s'est suicidé le 30 mars 1987 en se pendait à un arbre. Au lendemain du carnage, il avait dit à sa femme et à sa sœur que la veille au soir l'Italie avait été «*à deux doigts de la guerre*».

Suicides, malaises, incidents : le nombre des morts suspectes qui ont suivi le carnage atteint la vingtaine. Les plus étranges sont liées au radar de Poggio Ballone et à la base de la zone de Grosseto. Les juges découvrent que le préposé au radar qui s'est pendu était rentré très troublé d'une formation pour techniciens de radars militaires en France : il était convaincu d'être visé par les services secrets de Marenches, qui le considérait comme l'un des dépositaires de la vérité sur le drame d'Ustica.

Ils découvrent également que, la nuit du 27 juin, le DC-9 a été aperçu par un chasseur F-104 de la base de Grosseto sur lequel volaient deux pilotes expérimentés : Ivo Nutarelli et Mario Naldini. Selon une série de rapports officiels de l'OTAN qui décodent les transcriptions radars – et dont le premier est transmis le 2 octobre 1997 au juge Priore par le conseiller juridique de l'organisation, M. Baldwin De Vidts –, les deux pilotes italiens, après avoir croisé les autres avions, sont rentrés en signalant l'alerte maximum, comme le prévoit le manuel de l'Alliance atlantique : vol triangulaire sur la base et bouton radio pressé trois fois sans parler (procédure dite «squawk»). Dans ce cas non plus, on ne peut les interroger. Nutarelli et Naldini sont morts en 1988 à Ramstein, en Allemagne, dans une collision survenue pendant une démonstration de la patrouille acrobatique italienne des Flèches tricolores.

Enquête entravée, preuves détruites

L'épave du DC-9 pourraient fournir des informations précieuses ; mais, au juge qui veut la récupérer, le ministère de la justice répond que les 6 milliards de lires nécessaires représentent une somme trop élevée. C'est le président du conseil Bettino Craxi qui débloque la situation, en 1986, après une confrontation avec le président de la République Cossiga. A la lettre du chef de l'Etat, qui, après une rencontre avec l'association des familles des victimes, présidée par M^{me} Daria Bonfietti, demande que l'on fasse toute la lumière sur le crash, Craxi répond que si quelqu'un connaît la vérité, ce ne peut être que Cossiga lui-même, puisqu'il était président du conseil italien au moment des faits. Mais il finit malgré tout par trouver l'argent nécessaire. Il confie l'opération à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), qui ne ramène à la surface qu'une partie de l'avion. Une décision critiquée par le nouveau chef du Sismi, l'amiral Fulvio Martini, qui signale au ministère de la défense les «*liens de l'Ifremer avec les services secrets français*». Des liens contestés avec dédain, le 17 juin 1987, devant la commission parlementaire d'enquête sur le carnage, par le président de l'institut, Pierre Papon, qui précise curieusement que «*mettre en doute l'honorabilité de l'Ifremer, c'est douter de l'honorabilité du gouvernement français*».

Il a fallu encore dix ans et une seconde opération de récupération des restes de l'épave pour reconstituer l'ensemble du DC-9 dans un hangar. Mais ces efforts se révèlent inutiles. Les experts penchent les uns pour l'hypothèse du missile, les autres pour celle d'une bombe placée dans les toilettes de l'avion. Le juge Priore refuse deux d'entre eux après avoir découvert qu'ils s'étaient accordés avec de hauts responsables de l'armée de l'air italienne. Quant au scénario de la bombe, sur lequel misent les généraux, il ne tient pas. Aucune trace d'explosif n'a été retrouvée dans ce qui reste des toilettes, dont le lavabo et les tablettes sont parfaitement intacts. Quel engin peut atteindre la structure d'un avion sans détruire les parties situées à quelques centimètres du cœur de l'explosion ? De plus, le DC-9 étant parti presque deux heures après l'horaire prévu, un dispositif à retardement l'aurait fait exploser alors qu'il se trouvait encore sur la piste, à Bologne. Résultat : les généraux passent en jugement pour destruction de preuves.

On est alors en 2007. Le 10 janvier, les accusés, condamnés en première instance, sont relaxés en



Les images qui accompagnent cette enquête proviennent de l'Association des familles des victimes du massacre d'Ustica. Une installation permanente de Christian Boltanski au Musée pour la mémoire d'Ustica, inauguré en 2007, utilise des objets ayant appartenu aux victimes.



cassation. Dans la salle, la sentence est accueillie par un tonnerre d'applaudissements. Mais le soulagement des généraux ne dure pas. Quelques mois plus tard, Cossiga, considéré par les militaires comme un allié important dans leur stratégie consistant à nier toute responsabilité, fait sa fameuse déclaration. Il affirme que le moment est venu de dire la vérité et accuse la France. Selon lui, le DC-9 a été frappé par un avion de chasse du porte-avions *Clemenceau* dont le pilote, ayant découvert son erreur, se serait suicidé.

L'ancien chef d'Etat italien n'en est pas à sa première déclaration fracassante. En 1990, à Edimbourg, devant une quarantaine de journalistes et autant de verres de whisky, il avait orgueilleusement admis avoir été l'un des «protecteurs» de Gladio. Il s'agissait de la branche italienne de la structure paramilitaire secrète, dénommée «Stay Behind», créée par l'OTAN après la seconde guerre mondiale pour contrer le danger de la montée du communisme et faire face à une éventuelle attaque des forces du pacte de Varsovie contre les pays d'Europe occidentale (6). Mais, sur le massacre d'Ustica, qu'avait-il fait lorsqu'il était président du conseil ?

Trente-quatre ans de silence

Le capitaine de vaisseau Jean de Laforcade, alors commandant du *Clemenceau*, aurait pu s'exprimer sur la véracité des révélations de Cossiga. Mais les autorités françaises ont préféré le silence et les mensonges. En témoigne l'affirmation péremptoire selon laquelle la base de Solenzara avait arrêté ses activités à 17 heures. Les radars italiens ne furent pourtant pas les seuls à révéler que des avions de chasse avaient continué à voler plus de sept heures après cette heure de fermeture supposée de

la base. Il existe également des témoignages directs, notamment celui du général des carabiniers Antonio Bozzo, qui se trouvait par hasard en vacances dans un hôtel près de la piste de la base avec sa femme, son frère et sa belle-sœur, et dont le sommeil en cette nuit du 27 juin 1980 fut perturbé par des avions de chasse qui décollaient et atterraient continuellement. Ces avions furent également signalés dans un rapport de l'OTAN de 1997 (7), qui toutefois ne les identifie pas, sous prétexte que la France ne faisait pas partie du dispositif militaire de l'Alliance, mais qui leur attribue des traces correspondant à celles du radar de Poggio Ballone.

Ce rapport de l'OTAN est décisif pour comprendre la logique de ce drame. Il confirme la présence d'un porte-avions inconnu (français ou américain : il n'y en a pas d'autres dans la zone) et de onze avions militaires, dont un avion radar américain Awacs, qui volait à la verticale de l'île d'Elbe et qui a certainement tout vu. On ne peut vraiment parler de ciel désert ! L'idée des juges italiens est que, le 27 juin 1980, un Mig libyen en provenance d'ex-Yougoslavie a «accroché» le DC-9 pour se cacher des radars, probablement dans le but d'assurer la sécurité du dirigeant libyen, qui devait survoler cette zone dans son propre avion. Mais le F-104 de la base de Grosseto voit l'intrus et donne l'alerte. Après, tout s'enclenche, avec l'attaque des avions de chasse français qui décollent du *Clemenceau* ou de Solenzara.

Les pays impliqués, suggèrent les documents de l'enquête, se réfugient dans le silence afin de cacher leurs responsabilités : l'Italie, pour avoir permis la violation de son espace aérien ; les Etats-Unis, en tant que témoins intéressés et peut-être complices ; la Libye en tant qu'agent provocateur. Et la France, pour avoir sur la conscience la mort de quatre-vingt-une personnes voyageant sur un vol de ligne.

En lançant l'intervention militaire qui a abouti à sa mort, en 2011, M. Nicolas Sarkozy a fini par solder les comptes de la France avec la Libye de Kadhafi. Désormais, le revirement du gouvernement français ouvre une nouvelle brèche. Le décret signé le 22 avril dernier par le président du conseil italien, M. Matteo Renzi, ordonnant la déclassification de tous les documents confidentiels relatifs aux attentats des années 1970 peut également apporter de nouveaux éléments sur cette tragédie. Mais combien de temps faudra-t-il encore pour que l'on puisse mettre un drapeau sur le missile qui fut à l'origine du carnage d'Ustica ?

ANDREA PURGATORI.

(6) Lire François Vitraní, «L'Italie, un Etat de "souveraineté limitée" ? », *Le Monde diplomatique*, décembre 1990.

(7) Pour l'examen du matériel radar, l'OTAN prévoit que tous les pays membres donnent leur accord. Il a donc fallu une médiation politico-diplomatique qui a duré des années et qui a abouti grâce à M. Javier Solana, secrétaire général de l'organisation de 1995 à 1999.



Suspect numéro deux, cette dernière réplique sèchement qu'elle n'avait pas de forces navales dans la zone du désastre (selon le ministère de la défense, le porte-avions *Clemenceau* était au large de Toulon et le *Foch* au port), ni d'avions dans le ciel d'Ustica. Les chasseurs de la base de Solenzara auraient terminé leurs vols à 17 heures.

Mais la transcription de la bande magnétique du radar de Poggio Ballone, qui se trouve sur la côte toscane, près de Grosseto, et qui avait échappé à l'opération de destruction méthodique des preuves, dit le contraire. On y voit distinctement les traces

Douzième coup d'Etat en Thaïlande

Généralement plus prolixes, les chancelleries occidentales ont accueilli le putsch des généraux thaïlandais avec la plus grande discrétion. Après avoir instauré la loi martiale, le 20 mai, puis écarté les principaux responsables politiques deux jours plus tard, l'armée exerce la totalité du pouvoir. Derrière une neutralité de façade, elle fait le jeu des élites de Bangkok, régulièrement défaites aux élections.

PAR DAVID CAMROUX *

LA Thaïlande a connu dix-huit tentatives de putsch depuis la fin de la monarchie absolue, en 1932. Douze ont abouti. C'est le cas de la dernière, qui a eu lieu le 22 mai 2014, deux jours après la proclamation de la loi martiale par le commandant en chef de l'armée, le général Prayuth Chan-ocha. Durant les sept mois précédents, Bangkok avait été secouée par les manifestations antigouvernementales des

ultramarchistes, les « chemises jaunes » – le jaune étant dans le calendrier bouddhiste la couleur du lundi, jour anniversaire du roi Bhumibol Adulyadej. Orchestrées par le People's Democratic Reform Committee (PDRC), dirigé par l'ancien vice-premier ministre Suthep Thaugsuban (alors membre du Parti démocrate), elles visaient à provoquer un coup d'Etat judiciaire et militaire. Une fois de plus...

Revenir à un gouvernement faible

EN 1992, pourtant, lorsque des citoyens, appartenant essentiellement aux classes moyennes, avaient investi les rues de Bangkok pour dénoncer un gouvernement dominé par les militaires et poussé le roi Bhumibol à intervenir, on pouvait croire le cycle infernal rompu. Puis, à la suite de la crise financière asiatique, on avait pu présumer que la « Constitution du peuple » de 1997 permettrait l'instauration d'une démocratie moderne. Ce texte gommait les aspects les plus excessifs d'un système politique néopatrimonial (1) et encourageait la création de partis politiques disposant d'un réel programme.

Il devait s'ensuivre la victoire en 2001 d'un parti de masse, le Thai Rak Thai

* Maître de conférences et chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

(« Les Thaïlandais aiment les Thaïlandais »). Son fondateur, sorte de Berlusconi asiatique, M. Thaksin Shinawatra, magnat sino-thaïlandais des affaires et ancien colonel de police dont le fief se trouve à Chiang Mai (dans le Nord) et non à Bangkok, fut nommé premier ministre.

Le modèle démocratique ne résista cependant pas à l'emprise partisane exercée d'abord par le premier ministre, puis par ses opposants, sur des institutions établies pour arbitrer la vie politique du pays : la Cour constitutionnelle, la Commission électorale et la Commission nationale de lutte contre la corruption. En outre, le nouveau système contrariait l'élite économique, militaire et bureaucratique de Bangkok, rassemblée derrière une monarchie qui constitue la clé de voûte de l'ordre social. Le décor était donc planté

pour le putsch de 2006 et le renversement – déjà à l'instigation des « chemises jaunes » – du gouvernement Thaksin. Celui-ci venait alors d'être réélu, bien que sa réputation ait été entachée par des affaires de corruption et par de graves violations des droits humains, telles les deux mille exécutions extrajudiciaires commises dans le cadre de sa « guerre contre la drogue ».

A première vue, le putsch de mai 2014 ressemble à une réédition de celui de 2006. Cette fois encore, les militaires se sont posés en gardiens de l'unité nationale et en défenseurs de la monarchie. Pourtant, les différences sont importantes. En 2006, les instigateurs du coup d'Etat bénéficiaient de l'appui d'un ancien général et ex-premier ministre, M. Prem Tinsulanonda, qui était chef du Conseil privé du roi et pouvait à ce titre être considéré comme le représentant de Bhumibol lui-même. En mai dernier, ils ne semblent pas avoir reçu l'aval du palais, même tacite. Le roi, 86 ans, et la reine Sirikit, 82 ans, véritable Lady Macbeth, tous deux gravement malades, n'ont fait aucune déclaration publique depuis plus de deux ans.

La perspective de la disparition du monarque se rapprochant chaque jour, il faut voir dans le putsch de 2014 une tentative de mettre en place dans l'urgence un régime propre à y faire face. Trois objectifs sont visés. D'abord, empêcher le retour au pouvoir de M. Thaksin, en exil depuis 2006 bien que son parti ait remporté toutes les élections depuis 2001 (2005, 2006, 2007, 2011 et 2014). Ensuite, en revenir à la situation d'avant 2001, avec un gouvernement et un Etat faibles, de façon à permettre aux élites de l'armée, de la bureaucratie et du monde des affaires de conserver la réalité du pouvoir. Enfin, donner l'occasion aux militaires, une fois de retour dans leurs casernes, de définir leurs prérogatives et de se positionner par rapport à une succession imminente.

Sous la loi martiale, de 1948 à 1972, puis sous des gouvernements quasi civils, l'armée a toujours tenu la monarchie comme l'ultime source de légitimité. Elle intervient en son nom. Le roi Bhumibol

incarne l'idéal du *dhamma raja*, le roi-père bienfaisant et plein de sagesse. Derrière une apparence de neutralité, la « monarchie de réseau », comme la dénomme le chercheur Duncan McCargo (2), représente, autant qu'une force politique, une puissance économique dont la richesse s'élève à quelque 30 milliards de dollars (22 milliards d'euros), détenus en grande partie par le Bureau des biens de la Couronne (Crown Property Bureau).

Non seulement l'héritier de Bhumibol, le prince Maha Vajiralongkorn, dont certains mettent en doute la santé mentale, est impopulaire, mais ceux qui, à Bangkok, soutiennent la monarchie le considèrent comme proche de M. Thaksin et de sa sœur Yingluck, la première ministre destituée. D'où ce dilemme pour les militaires : comment maintenir le mythe de la monarchie quand le futur monarque est indéfendable à leurs yeux ?

Ce contexte de fin de règne explique le moment choisi pour ce dernier coup d'Etat, qui, du point de vue du mouvement antigouvernemental, semblait objectivement superflu. En effet, M^{me} Yingluck Shinawatra et huit de ses ministres avaient déjà été limogés le 6 mai par la Cour constitutionnelle. Le lendemain, la Commission nationale de lutte contre la corruption avait lancé devant le Sénat (majoritairement composé d'opposants) une procédure visant à la destituer et à la rendre inéligible, de même que tous les membres de son parti. L'affrontement entre ses partisans (les « chemises rouges ») et les « chemises jaunes » avait été en grande partie enrayé, et le niveau de violence, sensiblement réduit. Un gouvernement croupion assurait les affaires courantes ; des élections étaient prévues pour juillet 2014, celles de février, boycottées par l'opposition, ayant été invalidées.

Autrement dit, avant même le coup d'Etat, l'opposition extraparlamentaire des « chemises jaunes » avait atteint la plupart de ses objectifs, à l'exception – certes importante – de la mise en œuvre d'une réforme constitutionnelle visant à instaurer un Parlement et un gouvernement dont une grande partie des membres ne seraient plus élus, mais nommés. Car, comme l'opposition parlementaire, représentée par le Parti démocrate, n'a pas remporté

une seule élection en vingt ans et que le gouvernement renversé bénéficie du soutien de la majorité de la population, le seul moyen de prendre le pouvoir est de changer les règles du jeu. C'est ce que permet le coup d'Etat.

A tout cela s'ajoute la lutte pour le pouvoir que se livrent les élites politiques et économiques de Bangkok et celles des provinces. Depuis la fin de la monarchie absolue, cette concurrence a toujours existé. Elle s'est intensifiée dans les années 1970-1980, lorsque l'armée s'est effacée de la scène – tout en restant toujours prête à intervenir – et que la bureaucratie s'est professionnalisée. A l'origine, et avec la bénédiction du palais, cela aboutissait à un confortable partage du pouvoir, au gré des alternances, entre les membres de l'establishment de Bangkok, soutenus par l'armée et la fonction publique. Une série de gouvernements de coalition faibles permirent à la bureaucratie alliée à l'armée de tenir les rênes du pouvoir, tout en imposant le minimum de contraintes au monde des affaires de Bangkok, qui en profita pour prospérer. La situation évolua lorsque apparurent, dans les années 1980, des dirigeants et des hommes d'affaires dont le pouvoir prenait sa source en province, comme M. Banham Silpa-archa. M. Thaksin et sa sœur sont les exemples parfaits de cette transition sociopolitique.

Ainsi, la nouvelle traduction sur la scène politique du clivage ville-campagne donna au malaise thaïlandais une seconde dimension, sociale celle-là. Pour les classes moyennes de Bangkok, la population rurale et ses cousins pauvres de la ville sont des « buffles d'eau », honnêtes mais idiots, incapables de comprendre la démocratie. Pourtant, ces gens-là ont assisté par deux fois, en septembre 2006 puis en mai 2014, à des coups d'Etat, et à deux autres reprises, en septembre et en décembre 2008, à la déstabilisation puis au renversement – à travers des manœuvres parlementaires et une instrumentalisation de la justice – de gouvernements qu'ils avaient dûment élu. Et l'occupation du centre de Bangkok, en avril-mai 2010, par les « chemises rouges » favorables à M. Thaksin a abouti à une violente répression au cours de laquelle quelque quatre-vingt-dix manifestants ont été tués (3) : de quoi attester le risque de guerre civile qui plane sur la Thaïlande.

Crise de légitimité

NÉANMOINS, la simple dichotomie ville-campagne ne suffit pas à expliquer la situation. Il faut également souligner l'importante diversité de classes et d'ethnies dans le pays. En dehors des paysans du Nord et du Nord-Est, de nombreux partisans des « chemises rouges » sont des « paysans urbains », ces migrants de l'intérieur qui occupent des emplois non qualifiés dans la région de Bangkok tout en maintenant des liens forts avec leur village d'origine. C'est cette population que M. Thaksin a émancipée en subventionnant des villages et des cantons, en développant l'accès aux soins médicaux et les infrastructures. Le gouvernement de sa sœur a appliqué des mesures encore plus radicales, telles que l'achat de riz à 40 % au-dessus du prix du marché et l'instauration d'un salaire minimum de 300 bahts (environ 7 euros) par jour. La population de l'Isaan, dans le Nord-Est, appartenant à l'ethnie lao, que les Thaïs du centre, à la peau plus claire, considéraient avec mépris, n'est plus disposée à accepter un ordre social néoféodal (4).

Pour comprendre la crise de légitimité actuelle, il faut remonter aux réformes menées entre le milieu des années 1850 et les années 1920 par trois rois successifs, Mongkut, Chulalongkorn et Vajiravudh, afin de moderniser et de consolider l'Etat-nation (5). Ces monarques ont accru le rôle de Bangkok comme cœur du pouvoir et conçu l'appartenance à la communauté nationale comme une adhésion aux valeurs de la « thaïté » (*thainess*), c'est-à-dire la langue, les valeurs et les coutumes des groupes ethniques thaïs du centre du pays. Une instruction publique efficace a entrepris d'homogénéiser une société multiethnique en enseignant une langue thaïe standard et en résumant l'histoire à un schéma narratif unique : si le Siam, comme on appelait alors la Thaïlande, était

le seul pays d'Asie du Sud-Est à ne pas avoir été colonisé, c'était grâce à la gouvernance avisée de ses monarques, à son ordre social paternaliste et à son armée.

Toutefois, il manque au nationalisme thaïlandais le mythe fondateur de la patrie tel qu'il peut se constituer lors d'une guerre d'indépendance, quand les clivages sociaux et ethniques sont transcendés. A cet égard, la Thaïlande n'est pas le Vietnam ou l'Indonésie. Résultat : l'identité de citoyen dans une nation, opposée à celle de sujet dans un royaume, manque de force, et les questions de légitimité demeurent irrésolues. Les instigateurs du putsch et les « chemises jaunes » jugent fondés le pouvoir du monarque et la gouvernance que mettent en œuvre des hommes vertueux ; pour les « chemises rouges » et leurs partisans, c'est le processus électoral qui est source de droit et de légalité.

Le coup d'Etat du 22 mai se traduira peut-être par une stabilité à court terme. Mais, plutôt que de résoudre la crise de légitimité, il devrait l'exacerber, sans toucher à ses racines sociales profondes ni aux blocages du pays.

(1) Où une apparence extérieure d'Etat moderne recouvre une logique de fonctionnement de type traditionnel (liens clientélistes, népotisme...).

(2) Duncan McCargo, « Network monarchy and legitimacy crises in Thailand », *The Pacific Review*, vol. 18, n° 4, décembre 2005.

(3) Lire David Camroux et Philip S. Golub, « "Rouges" contre "jaunes", affrontements de classe à Bangkok », et Xavier Montheard, « Le roi, les élites et le peuple thaï », *Le Monde diplomatique*, juillet 2010.

(4) Cf. Charles Keyes, *Finding Their Voice: Northeastern Villagers and the Thai State*, Silkwork Books, Chiang Mai, 2014.

(5) Cf. Marc Askew (sous la dir. de), *Legitimacy Crisis in Thailand*, Silkwork Books, 2010, et Michael Kelly Connors, *Democracy and National Identity in Thailand*, Nordic Institute of Asian Studies Press, Copenhagen, 2007 (1^{re} éd. : 2002).

Série 18

LE CINEMA DU

Monde

LES JOURNALISTES À L'ÉCRAN

LE CINEMA DU

Monde

LES JOURNALISTES À L'ÉCRAN

LE N° 18

5 €*

5,90

le DVD

JACK LEMMON WALTER MATTHAU

Réalisé par Billy Wilder

SPÉCIALE PREMIÈRE

Les interprètes : Billy Wilder, Jack Lemmon, Walter Matthau, Susan Sarandon

Chaque mercredi, redécouvrez un film culte

Plus d'informations sur www.lemonde.fr/boutique

HOLLYWOOD CLASSICS UNIVERSAL BAC VIDEO

* Chaque DVD de la collection est vendu au prix de 5,90 € en plus du Monde, à la Boutique du Monde, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, ou par correspondance sur www.lemonde.fr/boutique ou en téléphonant au 32 89 (0,34 € TTC par minute). Voir conditions. Offre limitée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du Monde dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels.

The Front Page © 1974 Universal Pictures, Inc. All Rights Reserved. DISTRIBUTED BY BAC FILMS UNDER EXCLUSIVE LICENSE FROM HOLLYWOOD CLASSICS LTD. ON BEHALF OF UNIVERSAL STUDIOS INTERNATIONAL BV. TM & © 2014 UNIVERSAL STUDIOS INTERNATIONAL BV. All rights reserved.

UN ACTEUR DE PLUS DANS LA MONDIALISATION DU VIN

Transformer le désert chinois en vigne

Après le reflux de la crise financière, les exportations mondiales de vin atteignent de nouveaux sommets. Elles représentaient plus de 22 milliards d'euros en 2012. Le vignoble se réduit en Europe, mais s'étend rapidement en Asie. Les Chinois sont devenus les premiers consommateurs de vin rouge et se révèlent également des producteurs de plus en plus avisés.

PAR BORIS PÉTRIC *

DEPUIS quinze ans, la superficie des vignobles chinois a doublé. Elle s'élevait à près de six cent mille hectares en 2013 (1). La Chine pourrait ainsi devenir un géant viticole mondial, tandis que les vignobles diminuent en Europe (trois millions et demi d'hectares, dont huit cent mille en France). Le vin y suscite un engouement sans précédent. La production augmente très rapidement, tout comme une consommation dont la marge de progression reste considérable – un peu plus d'un litre par habitant et par an, contre quarante-sept litres en France ou trente-sept en Italie (2). Ce marché en constante progression apparaît comme un nouvel eldorado tant pour les producteurs locaux que pour les exportateurs étrangers. En 2014, Pékin figure déjà au premier rang des clients de la région bordelaise.

Si la vigne est connue en Chine depuis deux millénaires, la vinification et la production de masse remontent seulement

aux années 1980. Jusqu'en 1990, seules les provinces du Hebei (autour de Pékin), du Shandong et du Xinjiang produisaient du vin, sous le contrôle d'une poignée de grandes entreprises d'Etat (Changyu, Dragon Seal, Great Wall ou encore Suntime) qui dominent toujours le secteur. A l'aube du XXI^e siècle, la Chine a toutefois développé de nouvelles coopérations avec l'étranger, en montant des coentreprises au succès spectaculaire : cinquante-neuf mille sociétés accueillent aujourd'hui des investissements en capitaux occidentaux et permettent le transfert progressif d'un ensemble de savoir-faire. Des associations se concluent avec des multinationales comme Miguel Torres, Domecq, Pernod Ricard ou Castel. Pékin ouvre son espace économique, mais conserve certains principes : la terre agricole demeure un bien inaliénable, et l'accès au foncier passe par des baux à long terme contractés avec l'Etat ou des partenaires locaux.

Saint-Emilion en Liaoning

CETTE coopération permet de limiter les importations, grâce à des transferts capitalistiques et technologiques. L'Etat français a ainsi créé un domaine viticole dans le Hebei, investissant 2 millions d'euros. En dépit de l'abandon ultérieur de ce projet, l'expérience a fourni l'occasion de nouer des partenariats, d'échanger des connaissances sur les cépages et la vinification, et de former les premiers spécialistes chinois. M. Li Demei est ainsi devenu l'un des meilleurs œnologues-consultants pour plusieurs grandes caves du pays. Des entreprises à capitaux français ont aussi investi, avec des résultats mitigés. Pernod Ricard a préféré se retirer d'un premier partenariat compliqué avec Dragon Seal au début des années 2000, mais reste présent dans le Ningxia avec son domaine Helan Mountains. Associé à Changyu, dans le Shandong, Castel poursuit l'aventure.

Depuis 2000, l'essor de la viticulture s'inscrit dans une volonté de développer l'ouest du pays et les provinces laissées à l'écart de la croissance économique. Le Xinjiang, la Mongolie intérieure, le Ningxia et le Shanxi deviennent des « régions d'investissement prioritaires ». Avec la viticulture, les autorités locales espèrent limiter l'exode rural et créer des emplois. De nouveaux vignobles, parfois de petite taille, apparaissent, avec l'ambition de produire un vin de qualité. L'irrigation, notamment à proximité du fleuve Jaune, permet de s'implanter dans ces régions désertiques et froides. Pour éviter les désastres du gel, les vignes sont enterrées l'hiver.

« Nous contribuons à fixer le sable et limiter les tempêtes dans les grandes villes de l'Est, nous explique un maître de chais. Nous avons un rôle collectif très important : verdier le désert et améliorer la vie de nos concitoyens (3). » M. Jian Han, de Château Hansen, en Mongolie intérieure, ajoute : « L'évolution de notre société est indissociable du développement de notre pays... C'est un rêve de transformer la nature, et un devoir pour la société. »

Les grands groupes n'apparaissent plus seuls depuis le milieu des années 2000. Des nouveaux riches (4) n'hésitent pas à employer pédologues, pépiniéristes, œnologues et architectes français pour

faire naître des vignobles de bonne tenue. « Notre gouvernement a fait du vin une priorité et nous espérons continuer à attirer des investissements étrangers. Il y a déjà trente vineries [dans le pays] et trente-cinq châteaux sont en construction. Nous voulons devenir une appellation d'origine contrôlée (AOC) et faire une boisson de qualité », confie un responsable du Ningxia. Domaines Baron de Rothschild (DBR) s'est installé dans la région de Penglai (Shandong) en s'associant au fonds d'investissement China International Trust and Investment Corporation (Citic). Louis Vuitton - Moët Hennessy (LVMH) a préféré la province du Yunnan, où l'entreprise française a créé la marque Shangri-La, en partenariat avec le groupe Vats.

Les complexes d'œnotourisme, comme la construction d'une réplique de Saint-Emilion à Dalian (Liaoning), répondent à la fois aux attentes des classes urbaines consommatrices de loisirs et aux besoins des promoteurs à la recherche de nouveaux investissements. La présence d'un vignoble reste parfois secondaire dans ces vastes complexes composés de châteaux-hôtels, golfs, tennis, etc. Sous couvert d'anonymat, un observateur explique : « Il faut relativiser l'intérêt porté au vin. Fonder un vignoble permet d'obtenir un bail sur le foncier. Souvent, les hommes d'affaires se moquent de la vigne. Avec l'expansion urbaine, demain, celle-ci pourra être arrachée, mais ils garderont le bail... Un enjeu considérable. »

Pour le pouvoir, le vin symbolise aussi l'insertion du pays dans la mondialisation et renforce l'image qu'il veut promouvoir. Refusant de voir son influence réduite à une production à bas prix, il table sur des produits dotés de dimensions culturelles et identitaires. Le vin doit représenter une marque nationale dans la bataille mondiale des « marques pays ». « Mon rêve est simple : que ma production devienne la fierté de la Chine. Nous devenons capables de faire de grands vins et nous allons le prouver au monde entier ! », s'enthousiasme un propriétaire de vignobles du Ningxia.

L'investissement dans le vin se justifie par une contribution au projet collectif chinois et non par un rêve individuel. Ce qui n'empêche pas de jeunes œnologues comme M^{me} Emma Gao, du domaine Silver Heights (Ningxia), ou encore



AGENCE VU

IAN TEH. – Bar à vin à Hongkong, 2012

M. Zhang Jing, du domaine Jiabelan (Ningxia), d'être distingués par la revue britannique *Decanter* ou par *La Revue du vin de France*.

Une barrière importante à l'extension du domaine de la vigne tient au manque de terres adaptées à sa croissance. Les acteurs de la filière explorent le vaste territoire chinois à la recherche du lieu idéal. Des consultants réputés sont sollicités, mais, comme l'explique M. Gérard Colin, un œnologue français, « les trois principales régions – Hebei, Shandong et Xinjiang – n'ont pas d'avenir. Le Xinjiang a un problème, car enterrer la vigne implique un coût ingérable dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Je ne parle même pas de l'irrigation et du problème d'eau. Pour le Hebei, l'avancée de la ville devient impressionnante. Les paysans préfèrent abandonner leur terre et travailler dans le bâtiment... C'est plus rentable ! ». Concernant le Shandong, un autre Français, M. Bruno Paumard, souligne l'obstacle climatique : « Une forte humidité combinée à la chaleur provoque des maladies. Et le traitement chimique a ses limites... Nous n'avons pas encore trouvé l'endroit idéal pour faire du vin. » La Chine est pourtant devenue en 2012 le cinquième producteur mondial, et la multiplication spectaculaire des projets devrait la propulser rapidement parmi les trois premiers (5).

Dans le même temps, les grands groupes chinois de l'agro-industrie développent une stratégie d'acquisition de moyens de production à l'étranger. Par exemple, le géant du négoce Cofco (6) possède déjà le Château de Viaud (vingt-cinq hectares), dans le Bordelais. Il a aussi acheté les huit cents hectares de la bodega Bisquertt (7),

au Chili – pays lié à la Chine par un accord de commerce –, et cherche à s'implanter en Australie. Les entreprises chinoises tentent également d'acquérir des marques étrangères pour les distribuer directement dans leur pays, comme M. Quang Wang, propriétaire d'un grand cru classé à Saint-Emilion : Bellefont-Belcier. Dans le Bordelais, une cinquantaine de domaines ont été vendus à des Chinois. Certains tentent aussi probablement de mettre une partie de leur patrimoine à l'abri d'éventuelles vicissitudes politiques. Même si la région compte plus de sept mille propriétés, ces quelques ventes suscitent une émotion particulière en France, où l'on croit percevoir un « péril jaune » sur le patrimoine viticole national (8).

Entreprises chinoises à l'étranger, entreprises étrangères en Chine : ces acquisi-

Le peuple préfère l'eau-de-vie

« Nous, on ne boit pas de vin. C'est trop cher. On préfère le baijiu », confie un paysan exploitant de vignes au Hebei. Les six cents millions d'hommes et de femmes des classes populaires préfèrent toujours cet alcool traditionnel, ou de la bière, plutôt qu'un cru chinois.

Le vin concerne une population urbaine privilégiée et jeune, adoptant de nouvelles pratiques sociales dans un contexte relativement inédit de mixité homme-femmes. Dans cet univers, les vins étrangers et plus particulièrement français jouissent d'un prestige indéniable. Les amateurs n'ont pas confiance dans la production locale. Les divers scandales alimentaires, comme celui du lait frelaté, ont provoqué une forte suspicion. Tandis que le marché

tions reflètent la transnationalisation croissante des acteurs et des territoires de récolte (9). L'essor de la production vise en premier lieu à satisfaire la demande intérieure : plus de 80 % des vins consommés proviennent de Chine (10). Mais il ne faut pas confondre ce qui est bu et ce qui est acheté. Cette croissance s'enracine dans la culture omniprésente du cadeau. La plupart des vins chinois que l'on goûte dans les caves ne se trouvent pas sur le marché. « Nous n'avons aucun problème pour écouler nos vins, explique un maître de chais. Mon chef a des relations avec les autorités locales auxquelles nous en offrons une quantité importante. Ensuite, les responsables obligent des entreprises à acheter notre production. Nos bouteilles atterrissent dans les banquets politiques, comme cadeau ! Ce n'est pas le marché de l'offre et de la demande... Toute l'économie fonctionne ainsi. S'attaquer au vrai marché des consommateurs, c'est autre chose. »

Ces dépendances entre entreprises créent des obligations d'achat mutuelles, et les boissons étrangères n'échappent pas à la logique prépondérante du *guanxi* (réseau relationnel) (11). Les bouteilles ne sont pas forcément bues et finissent souvent sur un meuble comme un bibelot de luxe.

La culture du vin est ainsi encouragée comme une pratique sociale associée à la restauration morale de la classe politique. Le pouvoir orchestre des campagnes médiatiques vantant ses vertus pour la santé, dans l'espoir de limiter la consommation d'alcools forts. Le *baijiu*, une eau-de-vie à base de céréales, fait encore des ravages dans la population masculine. Sa production nécessite l'utilisation de terres que les dirigeants aimeraient voir libérées pour l'alimentation. Des reportages télévisés stigmatisent certains membres du parti, ivres lors de banquets où le *baijiu* coule à flots. Boire ensemble demeure un impératif, aussi bien dans le milieu politique que dans le monde économique, pour nouer des relations de confiance. « Si tu ne bois pas, on te le reproche comme un manque de respect pour ton partenaire, raconte un vendeur français de vin. Il faut se saouler à mort, partager une intimité très forte pour conclure un contrat. Les choses vont bien pour moi, mais j'ai le foie en vrac... »

des copies représente un véritable fléau, la consommation et la collection de très grands crus français constituent des moyens pour les nouveaux riches d'exprimer leur puissance.

Depuis 2013, la politique anticorruption du nouveau gouvernement a eu un effet sur l'« économie du cadeau » et a provoqué le ralentissement de l'importation des bordeaux. Il n'en reste pas moins que le vin a pénétré l'imaginaire social et que sa production et sa consommation s'enracinent lentement dans la nouvelle réalité du pays. L'année dernière, les Chinois sont devenus les premiers consommateurs de vins rouges dans le monde devant les Français, avec plus d'un milliard huit cents millions de bouteilles (12).

Hongkong, plus belle cave de la planète

LA culture du vin en Chine a largement transité par Hongkong, devenue en quelques années la plaque tournante du commerce viticole mondial. Gouverneur de l'île entre 2007 et 2011, M. Henry Tang, collectionneur de grands crus, a supprimé toute taxe sur ces produits en 2008. Les grandes sociétés de distribution ont alors renforcé leur présence, tandis qu'apparaissaient des filiales de prestigieuses maisons de vente aux enchères de Londres ou New York, comme Acker Merrall, Christie's ou Sotheby's. En 1998, les responsables de Vinexpo, organisé traditionnellement à Bordeaux, ont décidé de s'installer une année sur deux à Hongkong. En mai dernier, mille trois cents exposants ont accueilli plus de seize mille visiteurs.

Devenue la plus belle cave de bouteilles rares dans le monde, l'ancienne colonie britannique demeure l'une des portes d'entrée vers le gigantesque marché chinois. Les Chinois « continentaux » viennent y trouver un lieu d'évasion et d'apprentissage, lors de courtes excursions touristiques pour se familiariser à des expériences sociales associées à la culture mondialisée.

B. P.

* Anthropologue, Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

(1) Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), « Statistical report on world vitiviniculture », Paris, 2013, www.oiv.int

(2) OIV, *ibid*.

(3) Les entretiens cités ont été réalisés au cours d'une enquête en mai et juin 2012.

(4) Bruce J. Dickson, *Red Capitalists in China. The Party, Private Entrepreneurs, and Prospects for Political Change*, Cambridge University Press, 2003.

(5) Actuellement, France, Italie, Espagne et Etats-Unis dominent le marché, OIV, *op. cit*.

(6) China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation (Cofco).

(7) *Sud Ouest*, Bordeaux, 17 février 2011.

(8) « Un Chinois rachète le château de Gevrey-Chambertin... », *Le Monde*, 22 août 2012.

(9) Lire Sébastien Lapaque, « Le vin, du terroir à la marque », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

(10) Etude réalisée pour Vinexpo Asia-Pacific 2014, www.vinexpo.com

(11) Yunxiang Yan, *The Flow of Gifts : Reciprocity and Social Networks in a Chinese Village*, Stanford University Press, 1996.

(12) Source : International Wine and Spirit Research.

En Nouvelle-Calédonie, société en

En vertu de l'accord de Nouméa, signé en 1998, la Nouvelle-Calédonie devrait achever son processus de décolonisation en organisant d'ici 2018 un référendum d'autodétermination. La période a été marquée par la montée en puissance des projets miniers et une certaine effervescence culturelle. Mais, comme l'indique le scrutin provincial de mai dernier, le dynamisme social et économique peine à trouver une traduction politique.

PAR ALBAN BENSA
ET ERIC WITTERSHEIM *

UN visiteur qui, de retour après une longue absence, se promènerait aujourd'hui sur la place des Cocotiers ou sur les plages de l'Anse Vata, à Nouméa, ne retrouverait pas la Nouvelle-Calédonie d'avant les événements de 1984-1988. Autrefois polarisée entre un centre sans véritable espace public, quasiment réservé aux Européens, et de grands ensembles de béton mal desservis où s'entassaient Kanaks et autres Océaniens, la ville est devenue peu à peu plus vivante, moins cloisonnée. Le tableau bigarré qu'offre la Nouvelle-Calédonie actuelle reflète les avancées accomplies depuis vingt-cinq ans. Il s'agit désormais de préparer l'avenir politique de cet ancien territoire d'outre-mer devenu une « collectivité d'outre-mer sui generis », avec un statut unique – et transitoire.

Engagé il y a un quart de siècle, le processus de décolonisation pourrait parvenir à son terme d'ici quatre ans.

Des lignes politiques figées

LES élections du 11 mai 2014 pour le renouvellement des responsables des trois provinces et du Congrès de la Nouvelle-Calédonie ont consacré l'antagonisme entre pro- et anti-indépendantistes. Dans les provinces Nord et des îles Loyauté, la majorité kanake, partisane d'une souveraineté totale de l'archipel, n'a laissé que trois sièges à ses opposants, tandis que dans la province Sud se maintient l'emprise des partis « loyalistes » (trente-trois sièges sur quarante). Ces derniers restent aussi majoritaires au Congrès, bien que les indépendantistes accroissent leur représentation de deux sièges (ils en tiennent vingt-cinq, et leurs adversaires, vingt-neuf), se rapprochant ainsi d'une possible majorité. Un tel renversement viendrait compenser un rapport de forces démographique défavorable aux Kanaks, qui votent indépendantiste à 80 %, mais qui ne représentent que 40 % d'une population d'environ deux cent cinquante mille personnes.

Depuis l'explosion du RPCR, parti anti-indépendantiste longtemps tenu d'une main de fer par Jacques Lafleur (2), les loyalistes comptent trois courants principaux : Calédonie ensemble (centre droit), autour de M. Philippe Gomès; le Rassemblement - Union pour un mouvement populaire (RUMP, l'UMP locale), présidé par M. Pierre Frogier; et le Mouvement populaire calédonien de M. Gaël Yanno, élu président du Congrès en mai dernier. Les indépendantistes, eux, se répartissent toujours entre les deux principaux partis du FLNKS : l'Union calédonienne, formation historique fondée en 1953, dirigée en son temps par Jean-Marie Tjibaou, et le Parti de libération kanak (Palika), à l'origine d'inspiration marxiste, créé en 1975; il est mené par M. Paul Néaoutyine, par ailleurs président depuis 2001 de la province Nord. Le scrutin de mai dernier a consacré l'affaiblissement du Parti travailliste, qui, fondé en 2007, tenait un discours indépendantiste radical, minimisant les avancées obtenues depuis la signature des accords.

Ces clivages internes aux deux camps favorisent des stratégies – souvent simultanées – de tension et de dialogue dont

L'accord de Nouméa, signé en 1998 par l'Etat français, les anti-indépendantistes du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), a été entériné la même année par un référendum. Il invite les diverses communautés à surmonter leurs antagonismes hérités de la longue période coloniale pour se forger un destin commun.

Au terme du transfert de la plupart des compétences de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie, le peuple devrait décider par référendum, d'ici 2018, du type de souveraineté dont il souhaite se doter. Cela pourrait être soit la pure et simple proclamation de l'indépendance – ce qui supposerait le transfert par la France de ses cinq compétences régaliennes (1) –, soit des formes variables d'autonomie. Après de longues négociations, le corps électoral a été restreint aux seules personnes inscrites en 1998 et à leurs descendants.

L'Etat français est tantôt l'arbitre, tantôt le spectateur, tantôt le bouc émissaire – bien qu'il détienne l'arme absolue : celle des crédits publics métropolitains, dont les transferts représentent encore 16 % du produit intérieur brut (PIB).

Au cours de la mandature de cinq ans qui vient de débuter, le Congrès devra décider ou non de la tenue du référendum d'autodétermination programmé par l'accord de Nouméa. Pour cela, il lui faudrait dégager une majorité des trois cinquièmes, soit trente-deux voix sur cinquante-quatre, faute de quoi le lancement du processus référendaire incomberait à l'Etat français. Les partis loyalistes, qui ont signé en mai un accord pour se répartir les responsabilités et les postes de pouvoir, espèrent s'épargner une consultation qui, répètent-ils depuis des années, « ne résoudrait rien ».

Les indépendantistes, pour leur part, en réclament toujours la tenue, au nom des engagements pris jadis par le FLNKS. En l'état actuel des intentions de vote, ils ne



Sources : La Documentation française ; Ifremer.

AGNÈS STIENNE

peuvent l'emporter. Ils souhaitent néanmoins – officiellement, du moins – aller jusqu'au terme de l'accord de Nouméa avant d'envisager une solution qui ne soit pas celle de l'accès à la pleine souveraineté. Il ne serait pas étonnant que ce fameux « référendum-couperet » soit une nouvelle fois reporté au profit d'une « solution négociée », comme en 1998.

Depuis quelques années, la vie politique se résume à des escarmouches, à des querelles d'ambitions, ainsi qu'à des batailles juridico-techniques (le gel et la révision des listes électorales) ou symboliques, tapageuses mais sans retombées tangibles dans la vie quotidienne des populations. Il y a eu les désaccords, en 2011, sur le choix d'un drapeau commun – on s'en tiendra finalement à la coexistence du drapeau français et de celui de Kanaky (3); l'impossibilité de choisir un nom qui fasse consensus pour le pays; la bataille perdue pour l'installation de cases traditionnelles en pleine ville de Nouméa (finalement détruites par les bulldozers); les manifestations récurrentes contre la « vie chère », etc.

Quelques réussites sont cependant à mettre à l'actif des deux camps. Dans la province Sud, entre 2004 et 2009, la droite modérée incarnée par M. Gomès, élu député de l'Union des démocrates et indépendants (UDI) à l'Assemblée nationale en 2012, et par son mouvement Calédonie ensemble a instauré une politique sociale transcendant les clivages entre pro- et anti-indépendantistes. Cette stratégie d'ouverture s'est traduite par la promotion de plusieurs femmes kanakes dans ses rangs. Elle a ainsi réussi à désamorcer de nombreux mécontentements et, parfois, à établir le dialogue avec l'autre camp. M. Gomès, dont le parti

s'est imposé depuis quelques années comme la principale force loyaliste, figure d'ailleurs parmi ces élus qui se disent plus volontiers « non-indépendantistes » qu'« anti- ».

Dans la province Nord, une intense politique de développement local, lancée par les autorités et relayée par les municipalités indépendantistes, multiplie les initiatives qui rendent le secteur de plus en plus attractif : ouverture de bibliothèques, de complexes culturels et de supermarchés, nouveaux lotissements d'habitations, zones d'artisanat en terres coutumières, aménagement d'une marina, etc. En outre, la gestion rigoureuse du projet minier a abouti à l'ouverture de l'usine de traitement du nickel de Vavouto. Les indépendantistes y sont majoritaires (51 % des parts).

Avec un taux de croissance compris depuis une vingtaine d'années entre 3 et 4 %, la Nouvelle-Calédonie se démarque d'une France métropolitaine toujours au bord de la récession. Plus qu'au tourisme (environ 4 % du PIB) ou à l'aquaculture, dont les résultats restent encore timides, ces bons chiffres sont dus à l'industrie du nickel (*lire l'encadré*). D'autres facteurs

viennent en outre doper l'économie, au point de donner l'impression d'un pays en proie à une mutation accélérée : loi sur la défiscalisation des investissements outre-mer, faiblesse de l'imposition sur le revenu. S'y ajoute la manne apportée par la France : subventions aux provinces, financement de sociétés d'économie mixte ou des institutions locales d'Etat, salaires des fonctionnaires venus de l'Hexagone indexés à 1,7...

Un retard phénoménal avait été pris avant que la séquence politique des années 1984-1988 n'impose, à travers les accords de Matignon-Oudinot (1988), puis celui de Nouméa (1998), des mesures institutionnelles et économiques dites de « rééquilibrage ». Dans les années 1970-1980, quelque cent trente ans après que la France eut fait main basse sur la Nouvelle-Calédonie, les Kanaks sortaient encore peu des réserves où ils avaient été cantonnés à la fin du XIX^e siècle. Au bout de pistes poussiéreuses, dans des masures privées de tout confort, une population écrasée par la ségrégation végétait économiquement et socialement, tandis qu'au même moment les cours du nickel flambaient et que l'enrichissement insolent des Européens s'étalait à Nouméa.

Durant les vingt-cinq dernières années, beaucoup a été fait et continue d'être fait pour mettre fin à cet apartheid innoué : raccordements au réseau électrique, routes goudronnées, adductions d'eau, amélioration de l'habitat rural, construction d'hôpitaux, d'écoles et de centres culturels, plans de formation, lancement de grands projets miniers, etc. Ces avancées ont favorisé la mobilité spatiale et sociale. Elles ont permis une hausse de la moyenne des revenus, l'accès à la consommation et le développement dans la jeunesse d'aspirations nouvelles.

(1) La justice, l'ordre public, la défense, la monnaie et les affaires étrangères restent de la compétence de l'Etat, mais l'accord de Nouméa prévoit que les Néo-Calédoniens soient formés et associés à l'exercice de ces responsabilités.

(2) Jacques Lafleur (1932-2010) fut, avec le dirigeant indépendantiste Jean-Marie Tjibaou (1936-1989), le signataire des accords de Matignon en 1988.

(3) Nom donné à la Nouvelle-Calédonie par les indépendantistes depuis les années 1970.



classés au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). En 2012, en marge du sommet de Davos, des organisations non gouvernementales, dont Greenpeace, ont décerné à Vale le Public Eye Award, qui « récompense » la pire entreprise de la planète. Le groupe s'est engagé à faire de conséquents investissements pour la préservation des lagons et de leur faune. Pourtant, en mai 2014, une importante fuite d'acide a entraîné de violents heurts entre les habitants de Saint-Louis (près de Nouméa) et les forces de l'ordre.

Quelle que soit la stratégie choisie, à terme, le nickel pourrait représenter 30 % du produit intérieur brut, contre 10 % aujourd'hui. Cette place centrale accordée au « métal du diable » dans l'économie du Caillou continuera sans nul doute d'en faire un enjeu politique majeur... et conflictuel.

A. B. ET E. W.

(1) Lire Philippe Revelli, « Révolte globale contre un géant minier », *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

* Respectivement directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), coauteur (avec Yvon Goromoedo et Adrian Muckle) de l'ouvrage *Les Sanglots de l'aigle pêcheur - Nouvelle-Calédonie, la guerre kanak de 1917*, Anacharsis, Toulouse, à paraître à la rentrée, et maître de conférences à l'EHESS, membre de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), coauteur (avec Dorothee Dussy) de *Villes invisibles. Anthropologie urbaine du Pacifique*, L'Harmattan, Paris, 2014.

QUI S'ÉTERNISE

ébullition, décolonisation en suspens

Cependant, les inégalités se sont creusées au sein de la société kanake. Sur la côte est, plus enclavée et plus rurale, dans les îles Loyauté et dans les zones sans dynamique économique particulière, loin de Nouméa ou à sa périphérie, se sont développées des formes larvées de paupérisation. Dans les zones plus favorisées, en revanche, une classe moyenne a pris son essor, sans parler de l'enrichissement cumulé des Européens les plus aisés.

Malgré des disparités économiques fortes (environ 30 % de chômage dans les provinces Nord et îles, contre 8 % dans le Sud), l'archipel dans son ensemble jouit d'un niveau de vie élevé. Ses équipements publics en font presque une région française comme les autres ; son PIB par habitant le place au niveau des principaux pays européens. A Nouméa, sur le marché de l'immobilier, le prix moyen du mètre carré est sensiblement le même qu'à Paris (entre 7 000 et 10 000 euros), et les constructions se multiplient. La capitale néo-calédonienne prend des allures de Californie ou de Riviera. Mais, en contrepoint, des formes d'habitat spontané et précaire, les squats,

et l'exigence de qualifications pointues amène les employeurs à prospecter dans le monde entier. Au printemps, l'usine du Nord détenue par l'entreprise Koniombo Nickel SAS cherchait ainsi à recruter en France, pour trois ans, des cadres de haut niveau.

Des salariés néo-calédoniens tentent de faire valoir la loi favorisant l'emploi local, qui, bien qu'inscrite dans l'accord de Nouméa, n'a vu le jour qu'en 2012. Mais cette mesure, par ailleurs bien difficile à mettre en œuvre, ne concerne que les entreprises de plus de vingt personnes. En dessous de ce chiffre, l'embauche est ouverte. Nombre d'ouvriers, d'employés, d'intérimaires et d'intermittents, chassés par la crise en France et en Europe, se sont engouffrés dans la brèche. Habilités à prendre des patentes sans vraiment avoir à justifier de leurs compétences, ces nouveaux aventuriers de l'emploi ont su tirer parti de l'expansion économique de la Nouvelle-Calédonie en acceptant des salaires plus bas que ceux demandés par les travailleurs locaux. Les tensions sur les chantiers se multiplient.



STÉPHANE FOUCAUD.

– Tableau pour le centre culturel Tjibaou, lors de l'exposition « Notre identité, elle est devant nous (Jean-Marie Tjibaou) », 2010 (page 18) ; « Babel culture I et II », 2008



se développent sur des terrains en friche, que les efforts de la province Sud et de la municipalité pour améliorer l'habitat social n'arrivent pas à résorber (4). Ces disparités touchent tous les Océaniens du Caillou (Kanak, migrants économiques des îles de Wallis-et-Futuna et de Vanuatu, notamment), mais aussi une frange non négligeable d'Européens.

Le grand Nouméa et les bourgades de plus en plus urbaines de la côte ouest attirent désormais un nombre croissant d'habitants. Aux écarts de fortune s'est ajouté un net décrochage des zones rurales. Si l'économie agricole assure encore entre 6 et 12 % des ressources de leurs ménages, la plupart des Kanaks, comme l'ensemble des habitants de l'archipel, travaillent ou cherchent un emploi dans l'industrie du nickel, l'administration ou les services. Ils y entrent en concurrence avec d'autres candidats plus ou moins qualifiés venus de France et même de l'espace Schengen. Les besoins en main-d'œuvre excèdent en effet le vivier de salariés néo-calédoniens,

De graves conflits sociaux ont éclaté ces dernières années, certains dirigeants politiques ou syndicaux n'hésitant pas à pousser à l'affrontement avec les forces de l'ordre. En 2009, M. Gérard Jodar (décédé en 2013), l'un des dirigeants de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE), a été condamné à un an de prison ferme. Le droit du travail, mais aussi les droits des femmes, la protection de l'environnement et, plus généralement, le débat démocratique souffrent de retards, voire de reculs, qui obèrent l'avenir. La prison du Camp Est à Nouméa, dénoncée comme la pire de France et peuplée à plus de 95 % de détenus kanaks et océaniens, en est un symbole.

Toutefois, au-delà des difficultés, des peurs et des paranoïas – la rumeur d'une « descente des Kanaks sur Nouméa » le soir de la Saint-Sylvestre 2013, ou l'inquiétante progression des ventes d'armes signalée récemment par le haut-commissaire (préfet) Jean-Jacques Brot –, la Nouvelle-Calédonie attire de nombreux

migrants auparavant « en galère » dans l'archipel, en métropole ou outre-mer. Alors que, dans l'Hexagone, les diplômes protègent de moins en moins du chômage, à Nouméa il est encore possible de dépasser cette difficulté grâce au dynamisme de secteurs aussi différents que le bâtiment, le commerce, les services sociaux, l'université, la presse ou l'art contemporain.

Le retour à la paix civile, l'incitation aux investissements et une certaine douceur de vivre sous ces tropiques haut de gamme ont attiré au cours des dernières décennies une population très variée. On n'y trouve plus seulement des amateurs de plaisance ou de placements défiscalisés, mais aussi des peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens, journalistes, comédiens ou slameurs qui animent la vie du Caillou comme jamais auparavant. Et qui peuplent de nouveaux lieux de rencontre entre Caldoches (5), migrants de fraîche date, Kanaks, Tahitiens, Wallisiens.

Une telle évolution est nouvelle dans un archipel qui a toujours eu grand peine à faire une place au métissage. « *Nous sommes des métis* », affirme l'écrivain d'origine caldoche Frédéric Ohlen (6). Dans ces espaces – dont les réseaux sociaux et les forums en ligne multiplient l'influence – s'expérimentent, outre des unions mixtes, une parole critique, douloureuse ou joyeusement insolente, qui présente le grand mérite d'aller droit au but, de pointer les contradictions vécues et d'avancer des propositions pour l'avenir. « *J'appelle le peuple pays... j'appelle les provinces, j'appelle l'Etat, j'appelle l'Eglise, j'appelle la coutume... j'appelle la jeunesse, j'appelle la jeunesse kanake, la jeunesse caldoche, la jeunesse wallisienne* », scande le poète-performer kanak Paul Wamo, pour qui il faut « *se révolter contre le silence* ». Le Festival international du cinéma des peuples à Poindimié, le

Salon du livre océanien, le festival de musique Dubaan Kabe à Pouébo, les nombreux colloques, les expositions grandes et petites tant à Nouméa que dans l'intérieur de l'archipel donnent à voir une fermentation esthétique et savante finalement porteuse de plus d'espoirs d'émancipation et de bonheur collectif qu'un débat politique absent.

Cet élan nouveau, encouragé par les institutions culturelles locales (le centre culturel Tjibaou, la bibliothèque Bernheim à Nouméa, les médiathèques des provinces...), puise un surcroît d'énergie dans la circulation des personnes entre la

France et l'archipel. La Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris joue là un rôle de relais et d'accompagnement important. Autrefois, les Kanaks et autres Néo-Calédoniens passant par la France étaient rares et vivaient très isolés. Ils sont maintenant nombreux, étudiants ou stagiaires, sportifs, militaires, écrivains publiés à Paris, artistes en résidence ou intervenant dans les festivals, à fréquenter l'Hexagone et à y exercer leurs talents. Un curieux patchwork de personnalités originaires de milieux et de communautés différents travaille ainsi, parfois même sans y penser, à forger cette nouvelle citoyenneté imaginée en 1998 par l'accord de Nouméa.

La jeunesse kanake ne cesse cependant d'inquiéter la société néo-calédonienne. Bien que les politiques de formation aient permis à une partie de la population de tirer son épingle du jeu (l'ascension professionnelle et politique des femmes kanakes est patente), s'y jouent des ruptures scolaires et professionnelles : peu de bacheliers, beaucoup de sortants sans diplôme. La réalité et les effets du transfert de compétences en matière scolaire restent à prouver (7).

Il s'y ajoute un malaise profond. Nombre de jeunes Kanaks ne se reconnaissent plus dans certaines valeurs coutumières. Elaborées au sein d'un univers rural devenu de moins en moins prégnant, les pratiques héritées de cette civilisation ancienne (8) affirment l'autorité des aînés, des vieux, des hommes, au détriment de l'expression des jeunes et des femmes, et ne peuvent par conséquent répondre aux désirs d'émancipation personnelle. Pris entre les exigences conservatrices des anciens et leurs difficultés à trouver leur place dans une société néo-calédonienne dominée par les Européens aisés, les jeunes Kanaks urbains connaissent parfois un grand désarroi. En témoigne l'augmentation des comportements à risque – alcoolisation extrême, toxicomanie –, des accidents de la route, des violences, etc.

« Gare aux convulsions »

DE SURCROÎT, la structuration, au cours des dix dernières années, d'un mouvement autochtoniste kanak ravive encore la question identitaire. Une partie des indépendantistes d'autrefois et de leurs descendants, échaudés par des échecs électoraux ou inquiétés par certaines options industrielles, ont réinvesti la question culturelle. Un « socle commun des valeurs kanakes » (SCVK) vient ainsi d'être rédigé. Il interpelle les politiques, jusqu'ici accaparés par les problèmes économiques. Le renversement de perspective proposé, plaider pour un monde kanak idéalisé qui devrait infuser les institutions (scolaires, économiques, judiciaires, etc.), occupe une place importante dans le discours médiatique, à contre-courant des évolutions contemporaines de la Nouvelle-Calédonie.

Un sénat coutumier instauré en 1998 par l'accord de Nouméa a constitué la rampe de lancement de cette autre légitimité kanake qui voudrait contourner les effets de la colonisation pour penser une sorte de « Mélanésien éternel ». Cette construction peut relayer le discours indépendantiste en empêchant que les Kanaks ne deviennent, comme le disait Eloi Machoro, ancien secrétaire général de l'Union calédonienne, « *dans le système colonial, comme quelques petits pois perdus dans un potage* ». Elle peut aussi le contrarier à l'heure où, comme le préconise le même accord de Nouméa, chaque composante du peuple néo-calédonien doit accepter de partager un même destin national.

Les dirigeants indépendantistes des années 1970-1990 avaient concentré tous leurs efforts sur la conquête de positions de pouvoir au sein des institutions démocratiques – assemblées nationale et territoriale, communes, puis provinces. Ils n'avaient fait de leurs spécificités culturelles (langues, rites, mémoire locale) qu'une arme symbolique dans leur combat politique. « *Le retour à la tradition, c'est un mythe. (...) Aucun peuple ne l'a jamais vécu* », clamait Tjibaou dans *Les Temps modernes*, en 1985. Pour lui, il s'agissait avant tout de « *mettre le plus possible*

d'éléments appartenant à notre passé, à notre culture, dans la construction du modèle d'homme et de société que nous voulons pour l'édification de la cité » (9).

Forte d'un potentiel industriel propre, mais toujours sous perfusion des subsides versés par la France, la société néo-calédonienne est travaillée par des forces contradictoires qui la mettent sous tension et qui n'ont pas encore trouvé une traduction politique claire. Face à cette confusion, d'une inquiétante mais aussi tonique étrangeté, la rigidité de la plupart des responsables politiques et institutionnels ne peut que frapper. La perpétuation de leurs positions de pouvoir, acquises à la sortie des événements de 1984-1988, puis sous les auspices des accords de Matignon et de Nouméa, semble plomber le chantier du destin commun. Dans ces conditions, il est urgent d'attendre : le meilleur statut pour la Kanaky - Nouvelle-Calédonie de demain ne serait-il pas, pour les gens au pouvoir dans l'archipel, le statu quo ?

Sauf que, comme l'a écrit en 1919 un grand poète kanak, « *gare aux convulsions !* ». Il n'est pas certain en effet que la société néo-calédonienne se satisfasse éternellement de ces joutes feutrées. Vingt-cinq ans après la fin des « événements », elle pourrait bien exiger enfin un statut durable, et acceptable par tous les citoyens...

ALBAN Bensa
ET ERIC WITTERSHEIM.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 juillet 2014

1 ^{er} BURUNDI	Fête de l'indépend.	11 MONGOLIE	Fête nationale
CANADA	Fête nationale	12 KIRIBATI	Fête de l'indépend.
RWANDA	Fête de l'indépend.	SÃO-TOMÉ-ET-PRINCIPE	Fête de l'indépend.
SOMALIE	Fête nationale	13 MONTÉNÉGRO	Fête nationale
2 ÎLES CAÏMAN	Fête nationale	14 FRANCE	Fête nationale
3 BIÉLORUSSIE	Fête de l'indépend.	IRAK	Fête nationale
4 ÉTATS-UNIS	Fête de l'indépend.	20 COLOMBIE	Fête de l'indépend.
5 ALGÉRIE	Fête de l'indépend.	21 BELGIQUE	Fête nationale
CAP-VERT	Fête de l'indépend.	23 ÉGYPTÉ	Fête nationale
VENEZUELA	Fête de l'indépend.	26 LIBERIA	Fête de l'indépend.
ÎLE DE MAN	Fête nationale	26 MALDIVES	Fête de l'indépend.
6 COMORES	Fête de l'indépend.	28 PÉROU	Fête de l'indépend.
MALAWI	Fête nationale	30 MAROC	Fête nationale
7 ÎLES SALOMON	Fête de l'indépend.	VANUATU	Fête de l'indépend.
PALAU	Fête nationale		
10 BAHAMAS	Fête de l'indépend.		

(4) Lire Christian Darceaux, « Climat tendu en Nouvelle-Calédonie », *Le Monde diplomatique*, novembre 2008.

(5) Terme désignant la population blanche installée de longue date dans l'archipel.

(6) Frédéric Ohlen, *Quintet*, Gallimard, coll. « Contingents noirs », Paris, 2014.

(7) Cf. Marie Salaün, *Décoloniser l'école. Hawaï, Nouvelle-Calédonie. Expériences contemporaines*, Presses universitaires de Rennes, 2013.

(8) Une civilisation dont l'exposition « Kanak, l'art est une parole », qui s'est tenue au Musée du quai Branly à Paris d'octobre 2013 à janvier 2014, a permis d'apprécier les principaux chefs-d'œuvre.

(9) Entretien avec Jean-Marie Tjibaou dans « Nouvelle-Calédonie : pour l'indépendance », *Les Temps modernes*, n° 464, Paris, mars 1985.



TEHOS. – «Next Target Market» (Prochain Cœur de cible), 2014

WikiLeaks vient de lever un coin du voile sur les tractations entre Washington, Bruxelles et une vingtaine d'autres capitales autour d'un accord visant à libéraliser le commerce des services (ACS). Autre navire amiral du libre-échange, le grand marché transatlantique (GMT) suscite une inquiétude croissante. Mais que les Français se rassurent : l'exception culturelle échappera à la grande braderie...

PAR EVELYNE PIEILLER

INFLEXIBLES, intransigeants, déterminés. Dans leur combat contre le grand marché transatlantique (GMT), les ministres de la culture européens en ont fait la preuve : quand on veut, on peut. Ils ont gagné ; l'exception culturelle (1) sera préservée. Les négociations sur « le reste » peuvent donc se poursuivre (2)...

La bataille fut homérique, nous dit-on.

Le 13 mai 2013, un front se constitue : la ministre de la culture et de la communication française Aurélie Filippetti, soutenue par treize de ses homologues européens, adresse une lettre à la présidence de l'Union européenne et à la Commission. La démarche s'accompagne d'une pétition dotée de cinq mille « grandes signatures ». Le courrier, publié sur le site du ministère, plaide pour le « *respect de l'exception culturelle* », dont le rôle est « *trop important pour laisser les productions culturelles intégralement soumises à la loi du marché* ». M^{me} Nicole Bricq, alors encore ministre du commerce extérieur, le martèle dans un communiqué : « *L'exception culturelle, c'est la ligne rouge*. » Pas un mot sur le dumping social que le GMT organise

méticuleusement, ni sur la soumission des Etats à un droit taillé sur mesure pour les multinationales à travers le dispositif de règlement des différends entre investisseurs et Etats (3).

Un mois plus tard, le 14 juin, le ministère de M^{me} Filippetti crie victoire : « *La France obtient l'exclusion des services audiovisuels dans le mandat de négociation de l'accord de partenariat entre l'Union européenne et les Etats-Unis*. » Les protestataires peuvent rentrer chez eux, emplis de reconnaissance envers leur gouvernement.

Une question se pose toutefois : qu'entend-on par « services audiovisuels » ? Ce qui associe le son et l'image, à en croire M. Olivier Schrameck, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : télévision, cinéma et Internet. Or dans l'audiovisuel français existent des quotas de diffusion d'œuvres françaises, ainsi que des subventions à la production et à la diffusion, en particulier à travers le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Ils sont conditionnés au respect du droit d'auteur, des lois sociales, etc. Tout cela serait donc sauvé ?

Un coup d'accélérateur

DEPUIS la première grande bataille au Parlement européen autour de l'intégration de la culture dans les négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade, GATT), en 1992-1993, le concept d'exception culturelle maintient la culture à l'écart des traités internationaux, notamment ceux négociés au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée en janvier 1995. Pas uniquement les services audiovisuels, mais l'ensemble du champ culturel. Dans le domaine du théâtre, de la musique, du livre, l'exception culturelle française, par exemple, oppose de nombreuses barrières

« non tarifaires » à la concurrence libre et non faussée : le code du travail, le système des quotas, etc. Si, dans le cadre du GMT, elle était soit abandonnée, soit dévoyée, les conséquences seraient considérables.

Un exemple : celui des subventions. Le spectacle vivant perçoit des aides versées par les autorités de tutelle (Etat, région, etc.). Or l'article 23 du mandat de négociation de la Commission établit le principe du « *traitement national* », qui implique d'« *accorder aux fournisseurs de services de tous les pays signataires de l'accord les mêmes droits et avantages que ceux accordés aux fournisseurs nationaux* ». Les

subventions pourraient donc soit disparaître – puisqu'elles faussent le jeu de la concurrence –, soit être attribuées à tous, et donc profiter encore plus largement qu'aujourd'hui à l'ensemble du secteur privé.

Encore plus largement, car certaines transformations du paysage culturel semblent avoir anticipé le GMT, ou, du moins, permettraient d'en faciliter l'application. Le cas des entreprises de production de *musicals* (comédies musicales) est à cet égard emblématique : elles sont déjà sur les rangs pour bénéficier des « avancées » imaginées par Washington et Bruxelles.

Contrairement au théâtre « de texte » – sauf exception –, les *musicals* rapportent parfois beaucoup d'argent. Et, à en croire les industriels du secteur, en rapporteraient encore plus si la France se débarrassait de certains « archaïsmes ». Stage Entertainment, première entreprise européenne de comédies musicales, basée à Amsterdam, figure au nombre des dix plus grandes sociétés mondiales de spectacles. Elle détient deux filiales en France : le théâtre Mogador et Holiday on Ice France. C'est Stage Entertainment France qui a présenté en 2006 le spectacle *Cabaret* (sept nominations aux Molières). La filiale hexagonale produit également *La Belle et la Bête* (deux mille tickets vendus chaque jour depuis le début des représentations).

Sur son site Internet, l'entreprise se dit « *fière de présenter le travail artistique de producteurs internationaux majeurs dans ses propres théâtres en Europe* ». Au premier rang de ces producteurs internationaux, Disney Theatrical Productions. Ici, pas de prise de risque excessive : il s'agit souvent d'adaptations de films qui ont eux-mêmes rencontré le succès. *Sister Act* – inspiré du film d'Emile Ardolino avec Whoopi Goldberg (1992) –, dont les droits ont été achetés par Stage Entertainment, est décliné en adaptations « locales » encadrées par la production d'origine et présenté à Londres, Hambourg,

Vienne, Milan, Paris, etc. Un peu à la façon des restaurants McDonald's, qui savent adapter leurs hamburgers au terroir de leurs clients. En favorisant ce type d'évolution, le GMT risquerait d'achever de « dénationaliser » la culture.

Autre domaine dans lequel le GMT représenterait moins une rupture qu'un coup d'accélérateur : l'affaiblissement des droits sociaux. L'article 22 du mandat de négociation souligne la nécessité de « *libéraliser et protéger les investissements* ». Dans ce contexte, quid du régime des intermittents du spectacle, déjà soumis à de multiples attaques destinées à le priver de sa légitimité et à l'aligner sur celui des intérimaires ?

Que la libéralisation du commerce compromette l'exception culturelle s'observe avec une clarté singulière dans

le cas des librairies. La loi sur le prix unique du livre, votée en 1981 sous l'égide du ministre Jack Lang et à l'initiative de l'éditeur Jérôme Lindon, devait permettre aux librairies de détail de survivre. Une remise commerciale allant jusqu'à 5 % fut néanmoins autorisée, ce qui avantagea grandement les gros acheteurs : la Fnac pouvait plus aisément négocier un prix en amont et offrir une remise généralisée.

Avec le système mis en place par Amazon, la loi Lang subit une nouvelle attaque. Le site de vente en ligne pratique la remise de 5 %, mais il offre en outre les frais de port : une libéralité qu'il ne concède que dans les pays où un prix unique existe. Le Syndicat de la librairie française (SLF) estime à près de 3 milliards de dollars le coût des frais de port non facturés pour l'ensemble des produits, et sur tous les pays desservis (4).

Amazon et Netflix à l'offensive

mettent un temps remarquable à arriver chez l'acheteur.

L'enjeu du bras de fer porte sur le partage des bénéfices entre éditeur et distributeur : Amazon, qui a longtemps vendu à perte pour établir son hégémonie, contrôle désormais 30 % du commerce de livres aux Etats-Unis et entend rétablir ses marges en diminuant la part des éditeurs. Au-delà du sort du livre papier,

(1) Lire Serge Regourd, « Pour l'"exclusion" culturelle », *Le Monde diplomatique*, novembre 1993.

(2) Lire notre dossier « Grand marché Transatlantique », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(3) Lire Benoît Bréville et Martine Bulard, « Des tribunaux pour détrousser les Etats », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(4) Clarisse Normand, « Franco de port : le SLF dénonce le dumping d'Amazon », *Livres Hebdo*, Paris, 26 septembre 2013.

(5) Lire Jean-Baptiste Malet, « Amazon, l'envers de l'écran », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

A Bruxelles, l'écran de

Technocratique, opaque et éloignée des électeurs, la Commission européenne invite désormais les citoyens à « faire entendre leur voix ». S'engage-t-elle pour autant à les écouter ?

PAR LEO NOLETI *

APRÈS des mois de négociations secrètes, la Commission européenne promettait fin mars d'en finir avec l'opacité des tractations entourant le projet de grand marché transatlantique (GMT) : l'heure serait désormais à la transparence, notamment à travers le lancement d'une consultation publique. Adossée à un site Internet permettant à chacun de « *faire entendre sa voix* », une campagne de communication en vingt langues invitait donc, jusqu'au 6 juillet 2014, les citoyens européens à « *donner leur opinion* » sur douze aspects du traité en discussion (1).

A peine lancée, la démarche a fait l'objet de critiques de la part de ceux qu'elle devait apaiser. Elle ne concerne tout d'abord que l'un des aspects du GMT : la protection des investisseurs et la mise en place d'un dispositif de règlement des différends entre entreprises et Etats (2). Donner son avis sur une question – celle de l'expropriation, par exemple – implique par ailleurs de « *prendre en compte les explications et les documents* » fournis par la Commission pour justifier ses choix : un préalable en forme de leçon de choses. Autre objection : la technicité et l'orientation des questions, aucune ne permettant de manifester son opposition au libre-échange, aux privatisations ou au principe même du GMT. L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) dénonce ainsi une caricature de consultation, conçue pour « *promouvoir les objectifs propres à la direction générale au commerce de la Commission* (3) », tout en dotant d'un vernis démocratique un processus qui en demeurerait totalement dépourvu.

L'épisode illustre les ambiguïtés de ce que Bruxelles appelle « consultation de la société civile ». En quelques années, ce vocable flou s'est imposé dans les discours et les pratiques des acteurs de l'Europe, jusqu'à entrer dans le droit de l'Union.

En 2001, à l'occasion d'un Livre blanc sur la gouvernance européenne, la Commission avait lancé une vaste réflexion sur l'avenir des institutions. Une idée en ressortait : se mettre régulièrement à l'écoute des organisations non gouvernementales (ONG), associations et autres « *représentants des citoyens* ». Une telle attitude permettrait à la fois de mieux faire entendre la voix des peuples et de répondre à la « crise de confiance » dont souffrait déjà l'Union. En soi, la proposition n'avait rien de révolutionnaire. Depuis les années 1970, au moins, des associations – de consommateurs, de protection de l'environnement, de défense des libertés – suivent les processus de décision, rencontrent les responsables chargés des dossiers, dénoncent les actions des lobbys.

La nouveauté réside dans la généralisation et l'institutionnalisation de la pratique, que le traité de Lisbonne a fini par officialiser en 2007. Des centaines d'ONG disposent désormais d'un « statut participatif » qui les autorise à assister aux délibérations de certaines instances. Elles peuvent parfois prendre part aux débats, voire formuler des propositions sous forme de notes ou de mémorandums. La négociation de tous les grands textes s'accompagne dorénavant de processus de dialogue associant des groupes issus de la « société civile ».

Alors que la capitale belge accueillait principalement des groupes de pression, de nouveaux acteurs s'immiscent donc dans les couloirs des institutions. En mars 2014, 26 % des personnes disposant d'une autorisation d'entrée immédiate au Parlement étaient salariées d'une ONG. De nombreuses organisations connues figurent ainsi sur

(1) « Public consultation on modalities for investment protection and ISDS in TTIP », <http://ec.europa.eu>

(2) Lire Benoît Bréville et Martine Bulard, « Des tribunaux pour détrousser les Etats », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(3) « Accord transatlantique : la Commission lance une caricature de consultation publique », Attac France, 27 mars 2014, <http://france.attac.org>

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DU MONDE DIPLOMATIQUE DEPUIS SA CRÉATION

**60 années d'archives
plus de 700 numéros du journal
plus de 400 cartes
plus de 50 000 documents
accessibles en ligne grâce
à un puissant moteur de recherche**

Abonnez-vous !

www.monde-diplomatique.fr/archives

TRANSATLANTIQUE

l'exception culturelle

les industriels préparent le terrain d'une économie du numérique où le rôle de l'éditeur s'affaiblit. Amazon rêve de court-circuiter ces intermédiaires et s'est institué comme éditeur en proposant à des auteurs de publier directement leurs œuvres sous forme d'e-books.

De cette guerre économique dépend l'avenir des librairies hexagonales, prises entre deux feux. L'industrie du livre représente la moitié du chiffre d'affaires des industries culturelles en France; la moitié du chiffre d'affaires d'Hachette est réalisé aux Etats-Unis... Même s'il n'est pas, à ce qu'il semblerait, concerné par le GMT, le prix unique du livre n'est pas à l'abri : si elle n'est défendue qu'à titre exceptionnel, l'exception culturelle reste soluble dans la routine ordinaire du marché.

Autre particularité française qui pourrait terminer au rayon des archaïsmes à oublier : le droit d'auteur. La consultation publique annoncée par la Commission, du 5 décembre 2013 au 5 février 2014, afin de proposer des normes législatives destinées à l'harmoniser et à le moderniser a de quoi troubler. Les documents n'étaient disponibles qu'en anglais, en infraction avec le droit européen, mais surtout, le questionnaire n'évoquait que le... copyright, ou droit commercial – qui n'a que peu à voir avec le droit d'auteur.

Le copyright (en vigueur aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande...) définit l'auteur comme celui qui prend en charge le financement de la création, et il exige une fixation matérielle des œuvres sur un support (vidéo, fichier informatique...). Le droit d'auteur renvoie à l'individu à l'origine de la création, et n'exige pas de fixation matérielle : il peut s'appliquer à une chorégraphie, par exemple. Mais, outre un volet patrimonial (pourcentage sur les recettes, qui s'étend aux héritiers sur soixante-dix ans ou plus), le droit d'auteur comporte aussi un volet moral, dont le copyright ignore tout (les Etats-Unis ont refusé de signer la partie

relative à ce droit lors de l'actualisation en 1971 de la convention de Berne, qui visait, déjà, à harmoniser copyright et droit d'auteur). Ce droit moral réserve à l'auteur et à lui seul la possibilité de divulguer l'œuvre; il impose également le respect de l'intégrité de la création. A l'heure d'Internet, c'est évidemment une difficulté pour certains, dont Google France, qui affirme sans frémir : « *C'est nous qui défendons les petits créateurs.* » Le GMT pourrait favoriser cette manière de voir.

La mobilisation contre le traité transatlantique concerne donc aussi les artistes et les intellectuels. La sauvegarde de

l'exception culturelle était censée entraîner leur adhésion au reste du texte... Mais un échec du GMT suffirait-il à faire dérailler le projet plus général dont il n'est que l'une des manifestations ?

Car, accord ou pas, une autre transformation menace l'exception culturelle : la « délinéarisation » des contenus, c'est-à-dire la perte d'influence des médias qui construisent des grilles de programmes, telles les chaînes de télévision, au profit de plates-formes comme YouTube, qui proposent l'écoute ou le visionnage à la demande. Dans ce domaine, l'industriel à la mode se nomme Netflix, champion mondial de la vidéo à la demande (VOD).

Son service est payant, et ses abonnés, qui se comptent par dizaines de millions, accèdent à un catalogue de films et de séries qu'ils peuvent regarder sur console, télévision, tablette ou ordinateur. Il propose essentiellement des séries, dont celles qu'il produit lui-même, comme *House of Cards* et *Orange Is the New Black*. Mais il est aussi le premier client du groupe Gaumont (selon les chiffres de 2013) et a déjà négocié avec plusieurs producteurs pour acquérir des droits, ainsi qu'avec des studios pour produire des fictions. Son lancement dans cinq pays européens, dont la France, est programmé pour l'automne.

Netflix, dont le siège social sera à Amsterdam, se pliera-t-il à l'obligation

faite aux fournisseurs français de VOD d'investir 15 % de leur chiffre d'affaires dans des fictions européennes et françaises ? Le groupe américain entrera en concurrence directe avec Canal Plus, qui assure 30 % du financement du cinéma français en préachetant un film sur deux. En vertu d'obligations légales, la chaîne cryptée contribue à l'existence du cinéma français à hauteur d'environ 200 millions d'euros par an. Elle est de surcroît tenue de respecter les quotas imposés de diffusion d'œuvres européennes et françaises. L'arrivée de Netflix, dont l'abonnement coûtera beaucoup moins cher que le sien, présage une guerre des prix qui mettra en péril cette ressource, et n'offrira que le choix du « marché » (5).

Promesse renégociable

TOUTEFOIS, la perspective ne semble pas inquiéter la présidente du CNC, M^{me} Frédérique Bredin, qui se dit « convaincue que le cinéma et l'audiovisuel français peuvent sortir grandis de la dynamisation de ce secteur encore émergent en France » (6). M. Serge Toubiana, directeur de la Cinémathèque, président en 2014 de la commission de l'avance sur recettes du CNC, estime que le cinéma français est « surfinancé », et qu'« il y a peut-être un modèle à trouver avec le financement américain en France » (7).

A problème de marché, solution de marché. Les trois principaux groupes français de télévision (TF1, Canal Plus et M6) ont écrit à la ministre, le 11 février, pour dénoncer une « réglementation des années 1980, d'une lourdeur et d'une complexité inégalées en Europe ». L'Union des producteurs de films (UPF) avertit que Netflix et ses pairs « pousseront légitimement nos groupes nationaux à remettre en cause leurs obligations, ce qui engendrerait mécaniquement l'implosion de notre modèle culturel » (8).

Avant d'enterrer les derniers lambeaux de l'exception culturelle, M. Karel De Gucht, commissaire européen au commerce, a déjà expliqué que « la Commission aura la possibilité de revenir ultérieurement vers le Conseil pour demander de nouvelles directives de négociation, y compris dans ce domaine ».

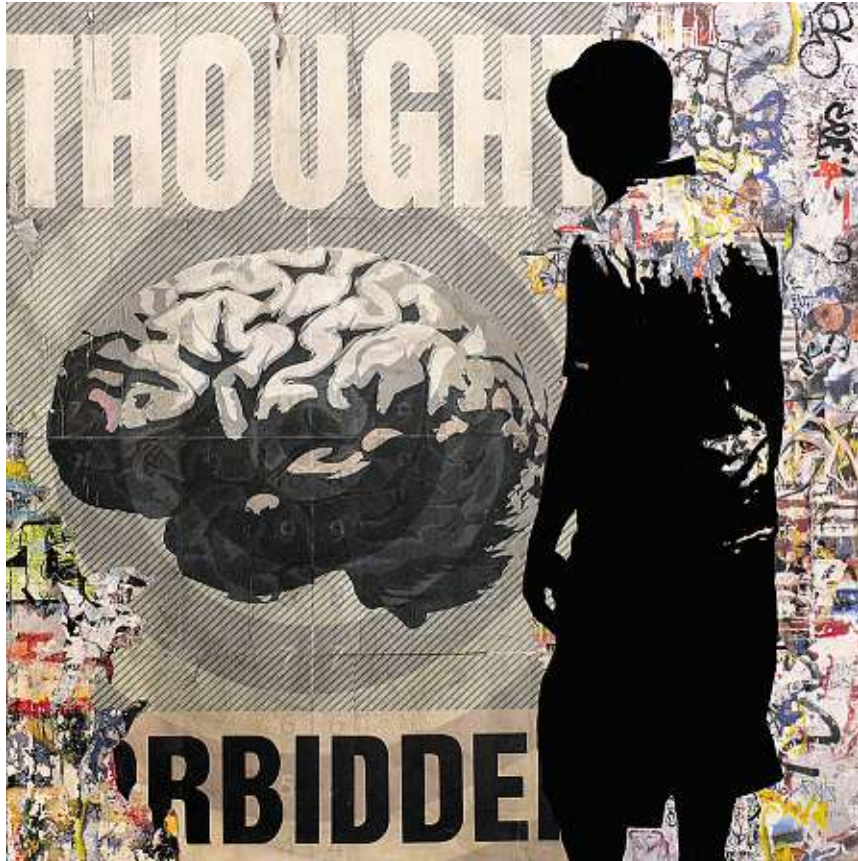
EVELYNE PIEILLER.

(5) Est également menacé le délai actuellement imposé entre la sortie d'un film en salles et sa diffusion en ligne, qui contribue à maintenir l'existence des salles.

(6) « Frédérique Bredin : "Le CNC ne laissera pas Netflix faire sa loi" », 30 mai 2014, www.lesechos.fr

(7) « Serge Toubiana : "La galaxie du cinéma fonctionne" », *Libération*, Paris, 14 février 2014.

(8) « Netflix discute de son arrivée en France avec Aurélie Filippetti », 25 mars 2014, www.lexpress.fr



TEHOS. – « Thought Forbidden 02 » (Pensée interdite 02), 2014

fumée de la consultation publique

les pages de ce qu'il est convenu d'appeler le « registre des lobbyistes (4) » : Greenpeace, Attac, Médecins sans frontières, etc. Toutes ont établi un bureau bruxellois pour « aller chercher le pouvoir là où il se trouve », selon une formule souvent entendue dans la bouche de ces militants d'un type particulier.

Sur chaque sujet, des rencontres informelles se déroulent régulièrement entre les administrations et les mouvements mobilisés. Tout comme les lobbys économiques, les ONG sollicitent quotidiennement les directions générales de la Commission. Pour les dirigeants européens, il s'agit d'afficher une attitude ouverte et pluraliste (chacun doit pouvoir faire entendre sa voix), mais aussi de recueillir des informations potentiellement utiles.

Tout comme la Commission, les députés européens mettent à profit l'assistance ainsi offerte. Certaines associations vont jusqu'à proposer de rédiger des textes pour les parlementaires, qui trouvent là un service gratuit appréciable. Des amendements voient le jour de cette façon. D'un côté, les ONG jouissent d'une plus grande visibilité à Bruxelles; de l'autre, les élus se construisent une réputation en nouant des liens avec des groupes susceptibles de donner un écho à leurs positions. Le dialogue s'épanouit alors dans les zones grises de l'échange de bons procédés et du mélange des genres.

LES couloirs du Parlement européen bruissent d'invitations à des conférences, à des petits déjeuners de travail ou à des expositions suivies d'un cocktail. Les panneaux d'affichage et les parois des ascenseurs annoncent en permanence des centaines de rencontres. Placées sous le patronage d'un député, elles sont souvent intégralement organisées par un groupe d'intérêt, qui fournit la logistique et prend en charge la communication de l'événement. Avec l'idée que ce genre d'action sert la cause : non seulement elle resserre les liens avec un député, mais, comme l'affirme le responsable d'une ONG spécialisée dans les droits humains, « elle permet d'aller au plus près des décideurs, d'en toucher le plus possible d'un coup ».

Pourtant, sitôt institutionnalisée, la présence des ONG a donné lieu à des récupérations. Dès 2008, le vice-

président de la Commission européenne, M. Siim Kallas, mettait en garde contre les « fausses ONG ». De longue date, les gouvernements ont délégué une partie de leur travail à des associations. Financées par eux, elles représentent discrètement leurs intérêts. C'est le cas de la National Endowment for Democracy (Fondation nationale pour la démocratie, NED), créée en 1983, dont l'objectif déclaré est de « promouvoir la démocratie dans le monde ». Ses actions, largement subventionnées par la Maison Blanche, en font surtout le puissant relais de la diplomatie américaine (5).

Bruxelles n'échappe pas à ce théâtre d'ombres. On y croise régulièrement des « Gongo » : cet acronyme en forme d'oxymore désigne des « ONG gouvernementales ». Si d'ordinaire les spécialistes les repèrent facilement, le nombre de pays et de langues, comme la multitude de régimes juridiques dans l'Union, rendent les impostures plus difficiles à identifier. D'où l'invitation du commissaire Kallas à plus de transparence dans les financements et les objectifs des organisations présentes.

D'autres formes de déguisement apparaissent, comme l'*astroturfing*. En anglais, ce terme fait référence au gazon artificiel posé pour imiter le vrai. L'image parle d'elle-même : ces ONG hors-sol sont financées par un groupe de pression et mises en place par une entreprise de relations publiques. L'*astroturfing* est probablement la réponse la plus habile des lobbys économiques à la légitimation croissante de la « société civile » à Bruxelles. Car si l'opération fonctionne, ils peuvent ainsi intervenir deux fois dans le débat : comme industrie intéressée et comme citoyens concernés.

Le Corporate European Observatory, qui surveille l'activité des lobbys à Bruxelles, rapporte régulièrement des cas d'*astroturfing*. Récemment, il signalait que certaines entreprises appartenant à Eurogas, la plateforme des entreprises productrices de gaz, avaient créé une association-écran : Responsible Energy Citizens Coalition (6). Son objectif ? Promouvoir la fracturation hydraulique, à la veille d'un vote décisif du Parlement sur le gaz de schiste. Mettant en scène le caractère « propre » du gaz, occultant le « de schiste » et critiquant le « lobby nucléaire », l'organisation avait donné un dispendieux cocktail... dans la salle qui fait face à l'auditorium du Parlement. Pendant plusieurs semaines, ses

membres avaient répandu la bonne parole dans les couloirs de l'assemblée.

Cette ruse, qui fait que les marginaux d'hier deviennent des courroies du pouvoir, soulève de délicates questions. Quelle est la représentativité de ces groupes ? Qui sont les organisations qui viennent engager des négociations avec la Commission ? Comment sont-elles sélectionnées ? Toutes ne peuvent déployer la logistique que requiert une présence permanente à Bruxelles. Toutes ne le souhaitent pas non plus. Parce que les formes requises (réunitions interminables, négociations feutrées, rédaction de longs mémorandums) leur paraissent vaines. Ou parce qu'elles répugnent à cautionner un processus considéré comme biaisé.

Si la présence accrue des associations permet à la Commission de communiquer sur le « dialogue public permanent » qu'elle mènerait, elle invite également les ONG associées à adopter un ton policé afin de conserver de bonnes relations avec leurs nouveaux partenaires.

A moins que leur candeur ne les expose à quelques déconvenues. Le 31 mars dernier, deux militants associatifs ayant participé à la consultation lancée par la Commission sur le GMT adressaient un courrier vengeur au *Financial Times* : « *Quelle déception ! Nous avons découvert que la consultation visait simplement à faire accepter à l'opinion européenne la nécessité d'un chapitre "investissement" au sein du GMT. Plutôt que d'ouvrir un espace d'expression aux citoyens, comme cela devrait être le cas d'une vraie consultation, ce processus ne fait qu'attiser l'incendie déclenché par l'absence de débat public sur le GMT* » (7).

LEO NOLETI.

(4) Cf. <http://ec.europa.eu/transparencyregister>

(5) Lire Hernando Calvo Ospina, « Quand une respectable fondation prend le relais de la CIA », *Le Monde diplomatique*, juillet 2007.

(6) « Citizens coalition or industry frontgroup ? Covert lobby for shale gas enters European Parliament », Corporate Europe Observatory, 25 novembre 2012, <http://corporateeurope.org>

(7) Emma Woodford et Leonardo Palumbo, « Listen to public concerns on TTIP », *Financial Times*, Londres, 31 mars 2014.

Dans notre dossier de juin 2014

- « Les puissants redessinent le monde », par *Serge Halimi*.
- « La mondialisation heureuse, mode d'emploi », par *Raoul Marc Jennar et Renaud Lambert*
- « Dix menaces pour le peuple américain... », par *Lori M. Wallach*
- « ... et dix menaces pour les peuples européens », par *Wolf Jäcklein*
- « Des tribunaux pour détrousser les Etats », par *Benoît Bréville et Martine Bulard*
- « Thé, petits gâteaux et idées lumineuses au palace Shangri-La », par *R. L.*
- « Silence, on négocie pour vous », par *Martin Pigeon*
- « Et Napoléon III a choisi le libre-échange », par *Antoine Schwartz*
- « Lettre (imaginaire) de Tonsanmo à ses actionnaires », par *Aurélien Trouvé*
- « Les trois actes de la résistance », par *R. M. J.*

Egalement, dans nos archives

- « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », par *L. M. W.* (novembre 2013)
- « Grand marché transatlantique : les tergiversations du Parti socialiste », par *Laura Raim*, La valise diplomatique, 20 mai 2014, www.monde-diplomatique.fr
- « Un piège transatlantique », par *S. H.* (mars 2014)

Sur notre site Internet

Un agenda militant, des émissions de radio, des ressources sur Internet et une sélection d'articles sur les processus de libéralisation du commerce et des services depuis le début des années 1990.

www.monde-diplomatique.fr/dossier/GMT

L'étrange destin du logiciel libre

Collaboratif, ouvert, libre de droits : alors qu'il a fêté ses trente ans d'existence en 2013, le mouvement du logiciel libre incarne plus que jamais une résistance à la privatisation du savoir et de la culture. Des milliers de programmeurs élaborent bénévolement des outils qui servent à tous. Pourtant, les rapports entre ce mouvement et la sphère marchande sont plus étroits qu'on pourrait le penser.

PAR SÉBASTIEN BROCA *

PRANIQUE sur la Toile : en avril 2014, des informaticiens découvrent qu'une faille rend vulnérable l'un des logiciels de cryptographie les plus utilisés. Ce programme met en œuvre les protocoles de sécurité représentés par le petit cadenas qui apparaît dans la barre d'adresse du navigateur. Il est censé assurer la confidentialité des échanges de données entre un site et ses utilisateurs, par exemple lors des paiements en ligne. Réseaux sociaux, services et sites marchands l'ont intégré afin de prévenir toute interception d'informations de la part de tiers. Or ce programme, nommé OpenSSL, présente une particularité : c'est un logiciel libre.

Au-delà de la question de la sécurité, la mise au jour de cette faille (dite « Heart-

bleed ») soulève une question : comment un logiciel crucial pour la plupart des acteurs du Web commercial – dont certains amassent des centaines de millions de dollars de profits – peut-il être conçu et entretenu par une poignée de développeurs bénévoles (1) ? Si la faille est ainsi passée inaperçue pendant deux ans, c'est en raison du faible nombre de contributeurs au projet. Ce raté spectaculaire souligne le rapport déséquilibré entre les grandes entreprises du Web et l'univers du logiciel libre, dont les développeurs sont historiquement mus par la passion de la programmation plus que par l'appât du gain. Il pose aussi la question du devenir d'un mouvement d'informaticiens que certains intellectuels de gauche ont vu comme une force de résistance à la marchandisation d'Internet.

Des outils d'émancipation

JUSQU'À la fin des années 1970, les programmes informatiques n'avaient pas de valeur marchande : souvent écrits de manière coopérative par les fabricants de matériel et les utilisateurs, ils pouvaient être librement échangés. Au début des années 1980, la diffusion massive du micro-ordinateur change la donne. Elle favorise la création d'une industrie du logiciel, ce qui bouleverse la culture des informaticiens, historiquement fondée

sur les normes de la recherche scientifique. Nombre de développeurs quittent alors les universités pour intégrer les entreprises nouvellement créées. Ils acceptent que leur travail soit soumis à des clauses de confidentialité et serve à mettre au point des logiciels « propriétaires » (ceux de Microsoft, par exemple), vendus avec des conditions d'utilisation restrictives.

C'est pour lutter contre cette évolution que Richard Stallman, alors informaticien au Massachusetts Institute of Technology (MIT), crée en 1984 le mouvement du

logiciel libre. Il définit par ce terme des programmes dont le code source – les instructions qui déterminent l'exécution des tâches – est disponible et que l'on peut utiliser, copier, modifier et redistribuer. A ses yeux, ceux-ci permettent de défendre la collaboration entre développeurs, la circulation de l'information et la possibilité pour les utilisateurs de maîtriser leurs outils. Aussi le mouvement du logiciel libre se déploie-t-il dès l'origine selon deux axes : d'une part, il produit des programmes susceptibles de remplacer les logiciels propriétaires ; de l'autre, il porte un discours militant, articulé autour des idées de liberté de l'utilisateur et d'ouverture du savoir.

A la fin des années 1990, les logiciels libres ne sont déjà plus ces programmes ésotériques développés par une poignée de hackers chevelus. GNU/Linux est devenu un système d'exploitation robuste et apprécié des professionnels. Avec l'essor fulgurant d'Internet, les questions soulevées par Stallman résonnent hors du cercle des convertis de la première heure.

En France, des militants et intellectuels de la gauche critique découvrent le logiciel libre avec une pointe de fascination (2). « Mais jusqu'où peut-il aller ? », se demande Jérôme Gleizes dans le premier numéro de la revue *Multitudes*, avant de répondre : « Il n'y a pas de limites » (3). Il imagine un monde informatique entièrement débarrassé de ses entraves propriétaires.

Les animateurs du réseau Samizdat.net – lequel héberge à cette époque une constellation de sites et de listes de discussion pour des associations, des revues et des organisations syndicales – contribuent alors à répandre l'usage, au sein des mouvements sociaux, de nombreux outils libres (GNU/Linux, Apache, Sympa, SPIP [4]), en insistant sur la nécessité de rapprocher « hacktivistes » et activistes (5).

Des intellectuels comme Yann Moulier Boutang, André Gorz ou Gleizes voient le logiciel libre comme un atout pour dépasser les réticences de la gauche critique vis-à-vis de l'informatique et d'Internet, souvent considérés comme des instruments de la mondialisation néolibérale.

Le mouvement lancé par Stallman en vient à incarner la possibilité d'une dissidence au sein du monde numérique. Gorz le décrit comme une « *négation pratique des rapports sociaux capitalistes* » (6) ; négation d'autant plus significative qu'elle se nicherait au sein d'un secteur-clé de la nouvelle économie de l'« immatériel ».

Deux grandes idées émergent de ces interprétations enthousiastes : les logiciels libres sont des technologies émancipatrices ; ils incarnent une contestation de l'organisation capitaliste de la production « immatérielle ». Qu'en est-il près de quinze ans plus tard ?

Le mouvement du logiciel libre vise une finalité sociale plus que technique. Cela le distingue de son double, le mouvement *open source*, qui défend également l'ouverture du code informatique, mais pour d'autres raisons : produire des logiciels plus performants et créer des modèles d'entreprise innovants. Stallman estime, lui, que la « libération » des technologies a pour but d'étendre le champ des libertés individuelles et collectives. Comme le souligne le développeur Benjamin Mako Hill, il « *se contrefiche du logiciel libre ; c'est la liberté des utilisateurs de logiciels qui lui importe* » (7). Son pari est que, en libérant les logiciels, on libère ceux qui s'en servent.

Plusieurs arguments étayent cette idée. Les logiciels libres seraient ainsi immunisés contre les fonctionnalités malveillantes, par exemple celles qui cherchent à compromettre les données personnelles des utilisateurs ; car, dès lors que tout le monde a accès au code source, ces fonctionnalités sont faciles à supprimer (cela suppose néanmoins, comme le montre l'affaire « Heartbleed », que le code soit régulièrement examiné et contrôlé). En évitant que les

programmes deviennent des boîtes noires, certains « libristes » se donnent aussi un objectif plus large : permettre une réappropriation démocratique de l'informatique. Gorz était très sensible à cette idée. Il considérait les logiciels libres comme des « technologies ouvertes », par opposition aux « technologies verrouillées » qui « *asservissent l'utilisateur, programment ses opérations, monopolisent l'offre d'un produit ou service* » (8). Il les voyait comme un moyen de dépasser une société de consommation dans laquelle les gens utilisent des technologies sans les comprendre ni les maîtriser.

Les logiciels libres ont donc été pensés comme le véhicule d'un projet d'émancipation. L'ennui est que tout le monde a aujourd'hui pris place à bord. Les géants du Web les utilisent pour propulser leurs services et faire fonctionner leurs gigantesques infrastructures techniques ; or cela n'a aucun effet sur les libertés. Ce n'est pas parce que les services de Google ou de Facebook sont fournis grâce à Linux que les internautes comprennent mieux le fonctionnement du Web, ou que leurs données personnelles ne peuvent être

transmises à des agences de renseignement ! En centralisant et en éloignant des utilisateurs l'exécution de nombreuses tâches, la croissance des réseaux sociaux et le développement des services en ligne (messagerie, stockage de fichiers) ont émaillé la capacité des logiciels libres à garantir les libertés.

Ces évolutions n'ont pas échappé aux principaux intéressés. Pour être fidèles à l'esprit de leur mouvement – et pas seulement à sa lettre –, certains « libristes » ont quelque peu déplacé la lutte, en essayant par exemple de se passer des services de Google (9). D'autres se sont efforcés de construire des solutions de rechange aux grands réseaux sociaux commerciaux, avec un succès pour l'instant mitigé, si l'on se fie aux exemples d'Identi.ca et de Diaspora. Stallman préconise quant à lui une solution très simple : systématiquement refuser d'utiliser les services des géants du Web. Rigide mais non dépourvu d'humour, il engage les parents à considérer Facebook « *comme une sorte de gang dans lequel vous ne voulez pas que votre enfant soit impliqué* » (10).

Quand Google ou Intel se laissent séduire

L'UNE des plus grandes réussites du logiciel libre est d'ordre juridique. Créée en 1989, la licence publique générale (General Public License, GPL) a donné aux développeurs un outil solide pour soustraire les programmes informatiques aux mécanismes d'appropriation privative. Cette licence accorde aux utilisateurs les droits d'exécution, de copie, de modification et de distribution. Elle leur impose aussi une obligation : que ces libertés soient maintenues dans toutes les versions dites « dérivées » du logiciel. Ainsi, un éditeur ne peut pas récupérer du code « libre », y effectuer quelques menues modifications et commercialiser le tout sous une licence propriétaire. La GPL l'en empêche de façon ingénieuse. Elle a du reste inspiré plusieurs autres créations juridiques, comme les licences Creative Commons, qui permettent à l'auteur d'une œuvre artistique ou intellectuelle d'autoriser certains usages interdits a priori par le copyright.

Quelques-uns ont décelé dans cette invention l'amorce d'un modèle productif émergent. Moulier Boutang, qui est économiste, a présenté l'ouverture des ressources informationnelles comme le meilleur carburant pour l'innovation. Il a également vu dans l'organisation collaborative du travail expérimentée par les développeurs de logiciels libres le signe de l'obsolescence prochaine des hiérarchies managériales (11). De même, Gorz interprétait la lutte entre logiciels libres et propriétaires comme l'expression d'un conflit plus général entre une économie postcapitaliste en devenir, propulsée par l'essor de l'ouverture et de la gratuité, et des acteurs industriels s'agrippant désespérément aux outils conventionnels de la propriété intellectuelle.

Dans les faits, le capitalisme cognitif s'est accommodé de ce régime juridique alternatif qui semblait le menacer. Peu à peu, les entreprises technologiques ont compris que renoncer à l'appropriation privative de certaines ressources informatiques pouvait comporter des avantages : une réduction de leurs dépenses, par exemple. Avec OpenSSL, elles profitent d'un logiciel dont elles ne paient pas le développement. Dans le cas du noyau Linux, l'ouverture du code leur permet de mutualiser une partie de leurs investissements en recherche et développement.

L'amélioration du logiciel est ainsi majoritairement pris en charge par les salariés de grandes sociétés (Google, Oracle, Intel, etc.) qui y voient une solution performante et peu coûteuse. Chaque entreprise emploie des informaticiens pour réaliser les modifications du code qu'elle juge particulièrement stratégiques pour son activité, tout en profitant du travail des autres. L'absence d'appropriation privative devient un instrument

d'efficacité économique. Les « libristes » n'y reconnaissent pas forcément leur projet initial, mais ils n'y voient pas non plus grand-chose à redire, tant que l'ouverture du code est préservée.

On est donc assez loin du bouleversement postcapitaliste qu'un intellectuel comme Gorz avait cru déceler. Les exigences de grands projets collaboratifs comme Linux incitent peut-être les entreprises à accorder des marges de liberté plus importantes à leurs employés ; ceux-ci n'en demeurent pas moins des salariés. Et lorsqu'ils ne le sont pas, comme dans le cas d'OpenSSL, les développeurs acceptent souvent de travailler pour l'amour de l'art, alors même qu'ils créent de la valeur économique. L'absence d'appropriation privative du code n'a donc pas réglé la question de la répartition des richesses produites.

Le chemin parcouru depuis trente ans a pourtant une importance certaine. Lorsqu'ils sont protégés par une licence de type GPL, les fruits du travail des développeurs demeurent librement accessibles à tous (12). Ce n'est pas rien, particulièrement dans un contexte où l'extension des droits de propriété intellectuelle privatise des pans entiers de la connaissance, de la culture, voire du vivant (13). Et puis, si les logiciels libres ne suffisent plus à garantir les libertés individuelles sur Internet, le mouvement lancé par Stallman n'a pas renoncé à faire contrepoids aux géants du Web...

(1) Cf. Jose Pagliery, « Your Internet security relies on a few volunteers », CNN Money, 18 avril 2014, <http://money.cnn.com>

(2) Lire Bernard Lang, « Des logiciels libres à la disposition de tous », *Le Monde diplomatique*, janvier 1998.

(3) Jérôme Gleizes, « Introduction au logiciel libre », *Multitudes*, n° 1, Paris, mars 2000.

(4) Lire Philippe Rivière, « La toile de SPIP », *Le Monde diplomatique*, octobre 2003.

(5) Cf. Aris Papatheodorou et Jean-Pierre Masse, entretien avec Jean-Marc Manach, « Ils pourront toujours se brosser avec leurs lois », *Transfert*, Paris, 28 septembre 2000.

(6) André Gorz, *L'Immatériel. Connaissance, valeur et capital*, Galilée, Paris, 2003.

(7) Benjamin Mako Hill, « Freedom for users, not for software », 31 décembre 2012, <http://mako.cc>

(8) André Gorz, *Ecologica*, Galilée, 2008.

(9) Cf. Goofy, « Se libérer de Google ? Chiche ! », Framablog, 26 mai 2014, www.framablog.org

(10) Richard Stallman, « Facebook », 2011-2013, <https://stallman.org>

(11) Yann Moulier Boutang, *Le Capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Editions Amsterdam, Paris, 2007.

(12) Il existe de nombreuses autres licences dans le monde du logiciel libre, dont certaines, dites « permissives », ne mettent pas de garde-fou à la privatisation du code.

(13) Cf. James Boyle, « The second enclosure movement and the construction of the public domain », *Law and Contemporary Problems*, vol. 66, n° 1 et 2, Durham (Etats-Unis), 2003.

* Postdoctorant au sein du labex Sites-CEPN (université Paris-Nord). Auteur d'*Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Le Passager clandestin, Neuilly-en-Champagne, 2013.

Les plus déconnants ne sont pas ceux qu'on croit, les plus déconners sont parfaitement connus.

4 | 5 | 6
juillet 2014

Conférences, animations de rue, théâtre, cinéma, lectures et musique, dans les lieux de vie et dans les rues du centre d'Aix-en-Provence.

LES RENCONTRES DÉCONNOMIQUES

AIX-EN-PROVENCE

Gilles **BALBASTRE** • Aurélien **BERNIER** • Aurélien **BOUTAUD**
Jean-Philippe **DESBORDES** • Serge **HALIMI** • Hervé **KEMPF**
Renaud **LAMBERT** • Daniel **MERMET** • Gérard **MORDILLAT**
Bertrand **ROTHÉ** • François **RUFFIN** • Audrey **VERNON**

Fabrice **AUBERT** • Pierre **BACHMAN** • Yves **SCHWARTZ** • Jean-Pierre **BERLAN**
Patrice **BRASSEUR** • Léo **CARPENTIER** • Frédéric **BOSQUÉ** Michel **GAIRAUD**
Jean-Claude **LABRANCHE** • Alain **PERSAT** • Eric **STEMMELEN** • René **TEBOUL**

Renseignements - programme - lieux - contacts >>>
www.deconnomistes.org • les.deconnomistes@gmail.com
page Facebook : [deconnomistes](https://www.facebook.com/deconnomistes) • Tél. 06 42 37 78 55

www.tchardigny.com

CONSÉQUENCE DE LA MISE EN CONCURRENCE DES UNIVERSITÉS

L'anglais règne dans les facultés bataves

« *Nous sommes ridicules* », clamait le 10 avril 2013 M^{me} Geneviève Fioraso, ministre française de l'enseignement supérieur et de la recherche : nos universités ne proposent « *pas assez de cours en anglais* ». Depuis le début des années 1990, les Pays-Bas recommandent justement l'usage de la langue de Shakespeare dans les formations supérieures. Leurs résultats invitent-ils à les suivre ?

PAR VINCENT DOUMAYROU *

EN 1989, M. Jozef Ritzen, alors ministre travailliste de l'éducation des Pays-Bas, déclara que les universités devaient donner plus de cours en anglais. Le scandale suscité par l'idée d'une telle atteinte à la culture du pays fut tel que le Parlement adopta une loi faisant du néerlandais la langue d'enseignement officielle.

Aujourd'hui, ce qui avait alors tant affligé l'opinion est dans une large mesure devenu réalité. L'usage de l'anglais demeure certes limité au niveau des licences, ainsi que pour les masters d'enseignement appliqué. Mais il devient désormais majoritaire pour les masters universitaires, les plus prestigieux, hissant les Pays-Bas au premier rang dans l'Europe non anglophone pour le nombre de forma-

tions en anglais. Les masters de sciences de la vie, d'ingénieur et d'économie arrivent en tête des formations concernées.

Divers facteurs locaux expliquent cette évolution : une économie très ouverte, une langue d'origine germanique et assez proche de l'anglais, partagée seulement avec la Belgique flamande et le Surinam, ce qui rend peu réaliste une politique de rayonnement international. La connaissance de l'anglais se diffuse déjà largement aux Pays-Bas, l'organisme Education First classant le pays troisième sur soixante en la matière. En droit, le néerlandais ne dispose pas de statut constitutionnel ; la loi du 8 octobre 1992 en fait la langue d'enseignement, mais les dérogations qu'elle prévoit vident le principe de sa substance.

Règne de l'approximatif

CE choix permettrait de transmettre une science « *internationale par définition* », prétendent les thuriféraires de l'anglais tout-puissant (1). Jamais les humains n'avaient disposé d'un idiome aussi mondialement diffusé. « *Si on est gentil sur ce qu'on entend par "anglais"* », précise le journaliste Christopher Caldwell (2).

En réalité, la promotion de la langue de Shakespeare reflète avant tout la mise en concurrence des universités au sein d'une économie de la connaissance qui « *se caractérise par la commercialisation à l'échelon mondial des produits de la recherche et de l'enseignement* (3) ». La déclaration de Bologne du 19 juin 1999 prévoit la mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur – à la manière de l'arrêt Bosman de 1995 pour les joueurs de football. « *L'enseignement est devenu un produit d'exportation* », nous confirme M. Luc Soete, doyen de l'université de Maastricht. Dans ce contexte, les institutions universitaires considèrent les langues nationales comme un obstacle à la mobilité étudiante, du même type que ceux qu'érigent les barrières douanières pour les marchandises. L'anglicisation devient ainsi l'outil linguistique du mercantilisme universitaire.

Plusieurs scientifiques français estiment que « *la vivacité de la production intellectuelle (... des Pays-Bas, qui n'appliquent aucune restriction linguistique, est là pour témoigner que leur culture ne s'est pas effondrée dans leur ouverture à l'anglais* (4) ». Ils considèrent cette politique comme un exemple à suivre en France. Mais aux Pays-Bas mêmes, l'Onderwijsraad (Conseil de l'ensei-

gnement), préconise aux universités de mieux motiver leur politique linguistique pour veiller à la perpétuation de la langue et de la culture néerlandaises, et pour s'assurer que les parties prenantes jouissent du niveau d'anglais adéquat (5). Ces recommandations sonnent en creux comme une critique de la politique menée et en suggèrent les faillites.

Ce choix a permis au pays d'améliorer un peu son attractivité. Le contingent accueilli est passé, entre 2000 et 2009, de 0,7 à 1,2 % du total mondial des jeunes qui étudient à l'étranger (6). Mais on observe que, en 2012, 38 % d'entre eux provenaient d'un même Etat, l'Allemagne.

L'université de Maastricht incarne bien cette internationalisation paradoxale, limitée au voisinage, et ne profitant guère au rayonnement des Pays-Bas. Presque tous les cours y sont donnés en anglais, sauf le droit néerlandais et une partie de la médecine. Avec 47 % d'étudiants étrangers, elle se vante d'être « *l'université la plus internationale des Pays-Bas* ». Mais elle devrait plutôt employer l'adjectif « *interrégionale* » : les Allemands constituent les trois quarts des effectifs étrangers, suivis des Belges et des Britanniques.

Silke vient d'Aix-la-Chapelle, à moins d'une heure de route. « *Les rapports avec les professeurs sont moins académiques qu'en Allemagne* », apprécie cette étudiante. Mais là s'arrête son intérêt pour le pays qui l'accueille : « *J'ai pris des cours de néerlandais, mais sans persévérer* ». « *Les cours de néerlandais sont gratuits en première année, avec beaucoup de succès* », nuance M. Peter Wilms Van Kersbergen, responsable du Language Centre. Sur sept mille cinq cents étudiants étrangers, on en dénombre seulement huit cents qui suivent cette formation, non prise en compte dans l'évaluation finale. Beaucoup ne savent toujours pas demander l'addition au restaurant au terme de leur séjour. Cette situation d'extraterritorialité linguistique limite à l'évidence l'ouverture à la culture du pays d'accueil, vertu présumée de l'expatriation étudiante.

Neuf des douze premières nationalités étrangères représentées appartiennent à l'Union européenne. La Bulgarie envoie deux fois plus de jeunes aux Pays-Bas que l'Inde. Le seul membre des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) massivement représenté est la Chine, avec 8 % du contingent d'étudiants étrangers. Plus qu'un rayonnement accru vis-à-vis du

monde émergent, l'anglicisation traduit ici le statut d'un idiome de plus en plus hégémonique dans les rapports internes à l'Europe ; et contredit l'objectif de multilinguisme proclamé par l'Union.

Un article paru dans *NRC Handelsblad* décrit l'anglais des professeurs comme acceptable, mais approximatif. Son titre joue sur une incorrection : « *How do you underbuild that ?* » Le mot *underbuild*, inconnu dans ce contexte dans le monde anglo-saxon, est le calque du néerlandais *onderbouwen*, qui signifie étayer (7). Ce type de formule inexacte pullule, provoquant des imprécisions de fond. Le propos devient par ailleurs moins spontané, comme l'indique Jaap Dronkers, sociologue de l'éducation à Maastricht : « *Mon anglais n'est pas mauvais, mais quand j'encadrerais des chercheurs, je n'avais pas la subtilité nécessaire pour arriver à des compromis* ». Des études menées en Suède montrent que l'étudiant porte plus d'attention à la compréhension littérale si le cours est donné en anglais plutôt qu'en suédois, ce qui émousse son esprit critique (8).

L'anglais fonctionnel, comme tout sabir, s'avère utile pour des interactions superficielles, par exemple quand un garçon de café d'Antalya (Turquie) vous décrit la vue sur la mer comme « *very nice* » (très belle). Il atteint ses limites dans le contexte de l'enseignement universitaire, qui mobilise à plein les capacités langagières. Car on a très rarement le même niveau de nuance et de précision dans une langue apprise que dans sa langue maternelle. Cette loi d'airain de la compétence linguistique se confirme même dans des pays réputés exceller dans la langue de Shakespeare. Un observateur britannique décrit ainsi l'ennui qui le saisit devant la fadeur des conférences en globish (9), même prononcées par un Européen du Nord (10).

Les effets pourraient également devenir pernecieux pour le néerlandais dans un contexte où de nombreux observateurs s'inquiètent d'une dégradation de son bon usage. Une stagiaire en communication admet ainsi « *connaître les règles de l'orthographe mais, comme il faut toujours écrire en anglais à la fac, elles passent un peu au second plan* ». A anglais d'aéroport, néerlandais de tarmac ?

Autre danger, celui de la « *perte de domaine* » : une situation où les autres langues ne permettraient plus d'exprimer certains concepts scientifiques. La perte de domaine s'accompagne d'une perte de prestige, puis d'une perte de substance, réduisant l'usage de la langue « *au ménage, au jardin et à la cuisine* (11) ». La diversité culturelle n'y gagnerait pas. Dronkers craint « *une situation de diglossie, où cohabitent*

deux langues dotées de statuts sociaux inégaux ». Ainsi, il discute avec son assistante en néerlandais, mais lui écrit ses courriels en anglais, car elle peut les faire suivre à des tiers. Le néerlandais se trouve peu à peu réduit aux échanges informels, comme un patois.

En dépit de ces inquiétudes légitimes, la primauté de l'anglais ne menace pas à ce jour le néerlandais dans son existence. Elle nuit en revanche gravement à l'étude des langues étrangères tierces. Selon M. Ludovic Beheydt, professeur à l'université de Louvain, « *la connaissance d'autres langues que l'anglais est devenue tellement minime qu'on ne peut même*

plus demander à des étudiants de lire un article en français ou en allemand (12) ». Ce constat n'est pas limité aux universités néerlandaises.

Selon un sondage commandé par la Commission européenne, parmi les habitants de l'Union estimant pouvoir converser dans une langue étrangère, 38 % citent l'anglais. Entre 2005 et 2012, les autres langues indiquées ont reculé de 14 % à 11 % pour l'allemand, de 14 % à 12 % pour le français, de 6 % à 5 % pour le russe. Seul l'espagnol progresse, de 6 % à 7 % (13). Au Royaume-Uni, l'étude des langues étrangères au lycée se réduit à peu de chose.

Le contre-exemple scandinave

UN tel appauvrissement devient aberrant quand il touche des idiomes proches, comme ceux de la Scandinavie, où une coutume en voie d'extinction veut que les peuples dialoguent en s'exprimant chacun dans sa langue. M^{me} Bodil Aurstad enseigne le norvégien en Suède et constate que la facilité à progresser et la proximité du pays motivent les étudiants, qui « *en quelques semaines (...) peuvent faire preuve d'une bonne compréhension à l'écrit comme à l'oral* (14) ». La communication pannordique a facilité l'ouverture culturelle, la description de réalités scandinaves et la construction d'un espace de bonne entente – un pendant linguistique à l'Union de Kalmar, ce traité qui, en 1397, unifia Danemark, Suède et Norvège.

« *Les établissements choisissent l'anglais en mode pilotage automatique, car ils veulent se profiler comme des acteurs à l'échelle internationale*, explique une revue néerlandaise. Les universités (...) craignent

de se voir reléguées à un niveau provincial si elles ne s'adressent qu'au marché intérieur (15) ». L'anglicisation facilite la conformité aux réseaux mondiaux de la recherche et met en valeur le sentiment d'appartenir à une élite du savoir mondiale, mobile, « *globishophone* ». Dans un contexte de déclin de la culture classique, la maîtrise d'un anglais même sommaire devient un critère de distinction culturelle primordial. Il n'est pas fortuit de ce point de vue que la saillie de la ministre de l'enseignement supérieur Geneviève Fioraso – sans cours en anglais, « *nous nous retrouverons à cinq à discuter de Proust autour d'une table* (16) » – témoigne d'un mépris des belles lettres.

En 1921, Mohandas Karamchand Gandhi s'élevait contre la « *superstition* » de ceux qui, en Inde, voyaient dans l'anglais le seul vecteur de modernité (17). Il ignorait sans doute qu'il faudrait un jour mener ce combat à l'échelle du monde.

* Journaliste, auteur de *La Fracture ferroviaire*, L'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2007.

 Imprimerie du Monde 12, r. M.-Gunsbourg 98852 IVRY 
Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 I 86051 ISSN : 0026-9395 PRINTED IN FRANCE
<i>A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :</i> Paris : 0 805 050 147 Banlieue/province : 0 805 050 146.

(10) Simon Kuper, « Why proper English rules OK », *Financial Times*, Londres, 8 octobre 2010.

(11) Jaap Van Maarle, dans *Nederlands in hoger onderwijs & wetenschap* ? (collectif), Academia Press, Gand, 2010.

(12) Ludovic Beheydt, « L'apprentissage des langues étrangères aux Pays-Bas et en Belgique », *Septentrion*, n° 2-2012, Rekkem, juin 2012.

(13) « Les Européens et leurs langues », rapport de la Commission européenne, Bruxelles, juin 2012.

(14) Bodil Aurstad, « Des langues semblables, simplement différentes. Enseigner le norvégien en Suède », *Etudes de linguistique appliquée*, n° 136, Paris, 2004.

(15) Yvonne Van de Meent, « Onderzoek ontkracht mythe rond verengelsing HO », *Transfer*, La Haye, février 2012.

(16) Cité par Serge Halimi, « Contre la langue unique », *Le Monde diplomatique*, juin 2013.

(17) Pavan K. Varma, *Devenir indien*, Actes Sud, Arles, 2011.





EUROPE	AMÉRIQUES	PROCHE - ORIENT
KOSOVO : RÉCITS SUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉTAT. – Sous la direction de Sébastien Gricourt <i>Non Lieu, Paris, 2014, 340 pages, 22 euros.</i> Nombreux sont les Français qui ont joué un rôle décisif dans les mécanismes de tutelle au Kosovo. M. Bernard Kouchner est certainement le plus célèbre, mais il ne fut pas le seul. Il faudrait citer le général Marcel Valentin, commandant de la force multinationale au Kosovo (KFOR) en 2001-2002 ; le général Yves de Kermabon, également chef de la KFOR (2004-2005), puis de la mission civile européenne Eulex (2007-2010) ; le préfet Jean-Christian Cady, chef du «pilier IV» (démocratisation) de la Mission des Nations unies (Minuk) ; M. Pascal Fieschi, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de 2002 à 2005. Et bien d'autres... L'intérêt de cet ouvrage dirigé un acteur de ces missions internationales est d'avoir réuni une bonne trentaine de témoignages émanant de figures plus ou moins connues, civiles ou militaires, qui y ont participé. Le ton des textes va du plaideroyer pro domo au règlement de comptes, a posteriori, avec une mission mal conçue et mal dirigée. Cette variété fait tout l'intérêt du livre, indispensable pour qui s'intéresse à l'histoire du Kosovo et des Balkans, mais aussi à celle de la nouvelle «ingénierie démocratique internationale». JEAN-ARNAULT DÉRENS LA GRANDE RÉGRESSION. La Grèce et l'avenir de l'Europe. – Sous la direction de Noëlle Burgi <i>Le Bord de l'eau, Lormont, 2014, 260 pages, 18 euros.</i> Fruit d'un travail interdisciplinaire dirigé par la politologue et sociologue Noëlle Burgi, <i>La Grande Régression</i> dépeint le chaos engendré par les mesures d'austérité en Grèce. Plutôt que de relever de l'aveuglement, ces politiques semblent expérimenter un projet destiné à l'ensemble de l'Europe : la «<i>reconfiguration des politiques économiques et sociales</i>», prélude à la «<i>remise en cause généralisée de l'Etat social</i>». De la fermeture de la radiotélévision publique, le 11 juin 2013, à la répression de l'action syndicale, le peuple grec a été soumis à un lamination d'une incroyable violence. Dans le dernier chapitre, particulièrement éclairant, les auteurs montrent que le démantèlement des services publics de santé s'est traduit par la résurgence de maladies naguère quasiment disparues, ainsi que par la recrudescence des suicides et des addictions. «<i>Miroir dans lequel peuvent se lire les contradictions de la construction européenne, la Grèce pose aujourd'hui la question de la pérennité et de la viabilité du projet démocratique et social dont l'Europe s'est longtemps voulue l'incarnation.</i>» ALLAN POPELARD	L'ENFER. Terreur et survie sous Pinochet. – Luz Arce <i>Les Petits Matins, Paris, 2013, 576 pages, 20 euros.</i> «<i>Je m'appelle Luz Arce. J'ai eu beaucoup de mal à assumer ce nom. Il existe autour de moi une sorte de "légende noire", une histoire incertaine, élaborée d'après une réalité faite d'horreur, d'humiliation et de violence.</i>» La jeune femme, résistante durant la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), fut emprisonnée et torturée. Livrer ses camarades ou mourir? Confrontée à ce dilemme, Arce choisit de vivre et collabore avec la police secrète, la tristement célèbre Direction du renseignement national (DINA). A la fin de la dictature, se libérant du pacte établi avec ses tortionnaires, elle décide de raconter son histoire et de livrer des informations aux tribunaux. Mise au ban de la société, menacée de mort par les deux camps, elle ne parvient pas à se regarder dans la glace pendant de longues années. Témoigner est désormais devenu sa raison de vivre. Ce récit terrible – l'horreur au quotidien des régimes totalitaires – montre combien les notions de victime et de coupable s'avèrent parfois insuffisantes. VICTOR DE LA FUENTE MOBILISATIONS SYNDICALES ET VIOLENCES AU SUD. Protester dans les usines de la sous-traitance internationale au Guatemala. – Quentin Delpech <i>Karthala, Paris, 2013, 220 pages, 22 euros.</i> Cette enquête introduit au cœur de ce que Karl Marx appelait le «<i>laboratoire secret de la production</i>». S'appuyant sur une robuste connaissance des dynamiques de mobilisation syndicale dans les pays du Sud, l'auteur anime un à un les acteurs d'un tableau «globalisé» : grandes marques de l'habillement, zones franches d'exportation centre-américaines, <i>maquiladoras</i> guatémaltèques dotées de capitaux et de cadres sud-coréens. Des mouvements de résistance surgissent parfois de ces «ateliers de la misère». Ils débouchent alors sur des campagnes de syndicalisation qui inventent de nouvelles stratégies face aux transnationales. Celle de «l'étau» lie actions locales de défense collective et campagne internationale de sensibilisation des consommateurs. Elle exige de nouvelles solidarités entre syndicats locaux et américains pour renforcer le poids de ces derniers dans l'internationalisation des savoir-faire et des ressources organisationnelles. CHRISTOPHE VENTURA	KEEP YOUR EYE ON THE WALL. Paysages palestiniens. – Sous la direction d'Olivia Snaije et Mitchell Albert (textes en français et en anglais) <i>Textuel, Paris, 2013, 192 pages, 45 euros.</i> Quatre fois plus long et deux fois plus haut que le mur de Berlin, le mur de séparation qui balafré la Cisjordanie depuis 2002 isole les villes palestiniennes les unes des autres, et permet à Israël de prendre toujours plus durablement le contrôle de la terre. Nulle part au monde une telle enceinte de béton, de clôtures électriques, de postes de contrôle et de miradors n'a été construite par un Etat sur un sol qui ne lui appartient pas, et au mépris des décisions de la justice internationale. Soixante-dix vues prises par six photographes palestiniens, Taysir Batniji, Raed Bawayah, Rula Halawani, Noel Jabbour, Raeda Saadeh, Steve Sabella, et par l'Allemand Kai Wiedenhöfer, donnent à voir cette violence réelle et symbolique à partir de choix singuliers, qui vont du relevé de terrain à la composition onirique, autant d'esthétiques qui élargissent le regard. Relié en accordéon, <i>Keep Your Eye on the Wall</i> (« Gardez l'œil sur le mur », selon l'expression d'Elias Sanbar, qui en signe la préface) fait suite à l'exposition éponyme des Rencontres d'Arles 2013. M. DA S.
		ASIE
		THE RULING ELITE OF SINGAPORE. Networks of Power and Influence. – Michael Barr <i>I. B. Tauris, Londres, 2014, 200 pages, 58 livres sterling.</i> Voici un livre-clé pour démystifier Singapour, modèle de réussite économique. L'Australien Michael Barr, professeur de relations internationales, montre comment l'image d'une société méritocratique et multiethnique dissimule la méthodique prise de pouvoir de la famille Lee. En cinquante ans, le régime a certes formé des fonctionnaires compétents ; mais pour une «<i>élite unique</i>», masculine, parlant mandarin et anglais (aux dépens de la composante malaise et indienne de la population), disposée à retourner les faveurs reçues. Dans la cité-Etat, «<i>entreprise familiale chinoise</i>» étendue aux dimensions d'un (petit) pays, chaque poste de responsabilité place en effet en position d'obligé, dans les ministères, les fonds souverains, l'armée... L'analyse est étayée par un travail de première main sur les personnalités publiques et leurs réseaux (<i>guanxi</i>). Elle fait réfléchir à la façon dont des conceptions démocratiques d'inspiration occidentale peuvent être détournées : «<i>Les institutions modernes n'ont pas remplacé les lignées de patronage, de privilèges et de consanguinité, mais ont été placées à leur service.</i>»
		LIENS
		L'INDE NOUVELLE S'IMPATIENTE. – Bénédicte Manier <i>Les Liens qui libèrent, Paris, 2014, 150 pages, 17,50 euros.</i> En Inde, sept cent quatre-vingts millions de personnes ont moins de 35 ans. Les récentes élections ont témoigné d'une volonté de changement radical : la jeunesse, en profonde transition, y a fait office de catalyseur. La journaliste Bénédicte Manier en propose un portrait en kaléidoscope, à travers une immense diversité de visages, d'attitudes, de parcours représentant le «<i>choc de deux Indes</i>». Au fil d'analyses socio-économiques scandées de récits, on découvre une jeunesse de la classe moyenne obnubilée par l'ascension sociale et l'argent, qui a imposé son hégémonisme culturel, concentrant l'attention de la classe politique et des industriels. Mais on rencontre aussi ceux, majoritaires, qui subissent les inégalités, tant dans le domaine de l'éducation que dans l'accès aux ressources. CLEA CHAKRAVERTY

LANGUES
My tailor sera rich
Au terme de sa contribution à l'ouvrage de M. Hervé Bourges <i>Pardon My French</i> (1), M^{me} Yamina Benguigui s'exclame : «<i>La francophonie, c'est maintenant !</i>» Ce n'est apparemment plus le cas pour elle, puisqu'elle n'a pas été reconduite dans ses fonctions de ministre de la francophonie par le premier ministre Manuel Valls. Au-delà de la valse des maroquins, la question est de savoir si la France officielle a si peu que ce soit conscience de la dimension stratégique – politique, culturelle et aussi économique – de la diffusion des langues, et en premier lieu de la sienne (2). Ou si, malgré d'épisodiques discours rituels, elle cantonne sa vision au périmètre d'un modeste secrétariat d'Etat dont les titulaires successifs (actuellement, M^{me} Annick Girardin) n'ont jamais manqué de bonne volonté, mais sans disposer de moyens et encore moins de poids politique. M. Bourges, figure centrale de l'audiovisuel français pendant plusieurs décennies, et qui fut également ambassadeur auprès de l'Unesco, est bien placé pour égrener les exemples de renoncement des décideurs ou faiseurs d'opinion français, y compris de représentants de l'Etat, à l'usage de leur propre langue dans les rencontres internationales, même si tous leurs interlocuteurs la comprennent. Ce qui navre en particulier les Africains
francophones. Et tout cela pour s'exprimer dans un anglais souvent approximatif, mais qui traduit leur allégeance à la langue des maîtres, et donc aux maîtres eux-mêmes. Cet atlantisme linguistique sévit dans pratiquement tous les secteurs, les plus affectés étant ceux de la communication, de la finance, de la recherche et de l'industrie. En fait, ces «élites» et leurs porte-parole ne croient pas une seconde à la francophonie, à la notable exception de M. Jacques Attali, qui considère qu'elle doit être un grand projet pour la France : il fut chargé par M. Pierre Moscovici, alors ministre de l'économie et des finances, de la rédaction d'un rapport sur les enjeux de la francophonie économique. On peut imaginer que M. Michel Sapin le confirmera dans cette mission. Car, à percevoir la francophonie – mais aussi bien l'hispanophonie ou la lusophonie – comme un obstacle archaïque à une «modernité» exclusivement incarnée par la langue anglaise, les gouvernants étalent surtout leur ignorance. Pourquoi ne pas considérer le très éclairant contre-exemple du Québec, et l'offensive permanente que, sans guère l'explicitier publiquement, les Etats-Unis et le Royaume-Uni mènent, eux, afin de promouvoir leur langue et de marginaliser celles des autres pays ? On doute fort que ce soit uniquement pour permettre de
lire William Shakespeare ou Walt Whitman dans le texte... A ceux qui douteraient de la pertinence et même de la faisabilité d'une politique volontariste de la francophonie comme projet international structurant, on recommandera vivement la lecture d'un récent rapport de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale intitulé «Pour une ambition francophone» (3). Ce document est doublement utile. Tout d'abord, il rassemble une grande quantité de données actualisées et constitue donc un outil de travail sans équivalent. Ensuite, il formule plus de quatre-vingts propositions dont la plupart ne coûtent rien, mais qui, si elles étaient mises en œuvre, démontreraient, pour citer le rapporteur, M. Pouria Amirshahi, que «<i>la création d'un projet francophone n'est pas plus utopique que celle du projet européen</i>». BERNARD CASSEN.

(1) Hervé Bourges, *Pardon My French. La langue française, un enjeu du XXI^e siècle*, Karthala, Paris, 2014, 278 pages, 18 euros.
(2) Lire *Manière de voir*, n°97, «La bataille des langues», février-mars 2008, disponible sur <http://boutique.monde-diplomatique.fr>
(3) «Pour une ambition francophone», rapport d'information n° 1723, Assemblée nationale, Paris, janvier 2014.



ÉRATURES DU MONDE

Tribulations de l’ouvrier contrarié

Le Grand Bousillage
de Volker Braun

*Traduit de l’allemand par Jean-Paul Barbe,
Métailié, Paris, 2014,
216 pages, 22 euros.*

EN Europe et au nom de l’Europe, il est des euphémismes qui traversent les frontières : le délicat « Pôle emploi » devient ainsi l’aimable « Agence pour l’emploi » de l’autre côté du Rhin. Mais, dans les deux cas, la réalité est la même : l’emploi a bel et bien foutu le camp. Cette disparition est au centre du dernier roman de Volker Braun, paru en Allemagne en 2008. L’auteur sait de quoi il parle : il a lui-même travaillé dans les mines avant de devenir écrivain.

Né en 1939, Braun a toujours vécu dans une République démocratique allemande (RDA) envers laquelle il a montré attachement et sens critique. Il est d’abord un poète, qui s’est fait connaître avec *Provocations pour moi et d’autres* (Pierre-Jean Oswald, 1971), et un dramaturge. Mais c’est peut-être *Le Roman de Hinze et Kunze*, qui date de 1985 (Métailié, 2008, pour sa réédition en poche), qui a le plus contribué à sa notoriété. De nombreux auteurs ont été engloutis dans le naufrage d’un Etat auquel ils s’opposaient, mais qui, paradoxalement, les faisait vivre par leur opposition même. L’écriture de Braun, elle, dépasse frontières et idéologies.

Nous sommes en Lusace, cette région industrielle de l’ancienne Allemagne de l’Est riche en lignite qui, depuis la réunification, décline à toute vitesse. Quand on se fait licencier à près de 60 ans, il y a de quoi se sentir diminué. Ce n’est pas le cas de Flick. Ouvrier modèle, casque vissé sur la tête et mousquetons à la ceinture, il est l’homme des situations difficiles, celui qui sait tout réparer, qui possède toutes les compétences



– sauf celle qui lui permettrait de percevoir que le travail a tout bonnement disparu, et que son chômage est le résultat de ce que l’on nomme vertueusement la mondialisation. *L’Argent* d’Emile Zola en apprend plus à son lecteur sur la Bourse que bien de doctes ouvrages.

Avec Braun, on saisit intimement la faillite d’un système qui croit malin de détruire ses forces vives.

Flick est un Candide entêté. Il ne peut se résoudre à ne rien faire de ses deux mains. Il va chercher du travail dans plusieurs pays d’Europe, dont la France, où il croise les Enfants de Don Quichotte, l’association d’aide aux sans-abri. Les mots ne sont pas anodins... Accompagné de son petit-fils, jeune Sancho Pança, Flick part en guerre contre des moulins à vent, car il lutte contre des idées sans comprendre les faits et leurs raisons. C’est là sa faiblesse. La politique des syndicats en prend aussi pour son grade, tout comme celle du patronat. Ainsi que la culture, qui, faute d’idées, ne sait plus que mettre en scène son conformisme jusque sur les planches de la prestigieuse Volksbühne, le théâtre berlinois si cher à Bertolt Brecht, et que Braun fréquenta de près.

Une rage gouailleuse anime ce roman. Ses quarante-huit chapitres aux titres baroques et aux accents picaresques rappellent l’univers de François Rabelais et de Hans Jakob Christoffel von Grimmelshausen, l’auteur des merveilleuses *Aventures de Simplicius Simplicissimus* (1669). Autant le monde apparaît pauvre en solutions, autant ce livre jubilatoire, parfois difficile et anguleux dans son travail sur les mots, dans leur pétrissement, s’affirme riche d’inventions, de créations et d’allusions. Hommage soit rendu aussi au traducteur pour avoir su restituer tous les styles de cette œuvre-phare, qui éclaire nos confins et nos contradictions.

PIERRE DESHUSSES.

CINÉMA

Archives filmées de l’âme québécoise

JAMAIS ils n’ont eu l’idée de tourner un western car, dans leur imaginaire, le cheval est l’animal de trait d’un paysan pauvre, plutôt qu’un moyen de conquérir un continent. Cette remarque de l’anthropologue Serge Bouchard porte sur les réalisateurs québécois. Son ouvrage, *Les Images que nous sommes* (1), ne propose pas une histoire classique du cinéma fondée sur l’analyse de films, mais s’attache autant à ce que montrent les cinéastes qu’à ce qu’ils occultent. Il éclaire la vision que se font d’eux-mêmes les Québécois, peu portés à vanter leurs grands espaces : « *Notre nature sauvage – sa diversité, sa profondeur, son immensité – vaut à peine un arrière-plan dans la trame de nos vies, pas même un véritable décor dans notre filmographie.* »

Ils sont en revanche nettement plus enclins à décrire une « *angoisse de vivre* » : « *Le regard de nos cinéastes a suivi les chemins creux de notre intériorité, emprunté les culs-de-sac de notre immobilisme.* » L’ouvrage souligne enfin le trouble identitaire d’un cinéma où chaque film doit choisir sa langue. « *Entre l’anglais du dominant et le joual (2) du dominé, et du français de France au supposé français international, le Québécois aura toujours cherché ses expressions, disons sa quintessence.* »

S’immerger dans ce cinéma, c’est, selon Bouchard, entrer dans les « *archives de l’âme québécoise* ». Le programme « *Eléphant, mémoire du cinéma québécois* », lancé il y a cinq ans, rend possible cette visite intégrale en restaurant et en numérisant tout le patrimoine cinématographique de la province, soit mille deux cents films depuis l’émergence d’une production francophone, dans les années 1940. Environ deux cents films de fiction sont déjà disponibles sur la boutique en ligne... de l’américain Apple. Québecor, la société assurant ce programme de mécénat, est une filiale média du groupe Hydro-Québec, dont le président, M. Pierre Karl Péladeau, a été élu député du Parti québécois aux législatives d’avril dernier. En poursuivant ce programme pionnier, ce membre influent du parti battu prend date en cette période de repli du rêve indépendantiste (3)...

En accédant à leur histoire cinématographique, les Québécois découvriront qu’ils ont su s’émanciper du « *poids des soutanes* », omniprésentes jusqu’aux

années 1970. Mais il leur reste à vaincre ce « *complexe d’infériorité* » qui sourd de leurs fictions. Il les a longtemps empêchés de raconter cette « *fierté du monde québécois* » qu’ont, à l’inverse, revendiquée leurs grands documentaristes adeptes du « cinéma direct », à l’instar de Pierre Perrault.

La jeune génération emmenée par Xavier Dolan et Stéphane Lafleur, tous deux présents à Cannes cette année, s’y emploie. A 26 ans, Dolan est déjà l’auteur de cinq films (4), dont *Laurence Anyways* (2012), *Tom à la ferme* (2013) et *Mommy* (2014). Prix du jury à Cannes. Avec lui, le cinéma québécois apprend la liberté de ton, tant en matière d’écriture cinématographique que de mœurs. Décrivant enfin ses concitoyens simplement comme des Américains du Nord, il traverse tous les milieux sociaux et toutes les sexualités.

Partisan d’un cinéma moins égotique, décrivant le quotidien le plus banal – « *le beau rien* » –, Lafleur teinte cette réalité de mystère et d’étrangeté. Les personnages qu’il saisit dans *Continental, un film sans fusil* (2007) et *En terrains connus* (2011) (5) sont d’authentiques Québécois qui portent quelque chose de nouveau en eux : ils ont cessé de subir le monde. Toujours solitaires, certes, ils font maintenant l’apprentissage de la solidarité. Avec une bienveillance et un humour qu’on retrouvera dans son troisième film, *Tu dors Nicole* (2014), Lafleur pose un regard aigu sur un pays qui tente de résoudre ses vieilles contradictions.

Ce cinéma, fort de son passé retrouvé à l’heure où s’éteignent bien des cinématographies, et revitalisé par sa jeune garde, n’attendra peut-être plus longtemps le film qui chantera l’épopée d’une nation.

PHILIPPE PERSON.

(1) Serge Bouchard, *Les Images que nous sommes*, Editions de l’Homme, Montréal, 2013, 272 pages, 39,95 dollars canadiens.
(2) Français populaire canadien.
(3) Lire Jean-François Nadeau, « Le Parti québécois sanctionné pour ses errements politiques », *Le Monde diplomatique*, mai 2014.
(4) *Tom à la ferme* est sorti en salles en France en avril 2014.
(5) Tous deux disponibles en DVD (respectivement 123 et 105 minutes), Contre-Allée, 2014, prix conseillé : 20 euros.

SOCIÉTÉ	IDÉES
LES IMAMS EN FRANCE. Une autorité religieuse sous contrôle. – Solenne Jouanneau <i>Agone, Marseille, 2013, 528 pages, 24 euros.</i> Dans un débat public souvent orienté, la structuration du culte musulman en France exigeait un éclairage précis. Cet ouvrage, fruit de six ans d’enquêtes et d’entretiens, dresse un portrait sociologique des imams de France : trajectoires personnelles, recrutements et carrières, statuts et dépendances. Dans une perspective historique liée aux étapes de l’immigration, il s’attache à montrer la diversité et l’évolution des pratiques religieuses et de leurs représentations, mais aussi comment les politiques publiques ont cherché à encadrer le culte dans un but d’intégration... et de limitation des influences « étrangères ». Complété par de nombreux entretiens, ce livre décrit enfin la réalité concrète de la place de l’imam au milieu des fidèles. Encore majoritairement bienveillant en France, l’imam se situe à l’interface de la religion, dont il est le garant local, et des réalités familiales, sociales et politiques, avec lesquelles il compose au quotidien. VIOLAINE RIPOLL	DU CIEL À LA TERRE. La Chine et l’Occident. – Régis Debray et Zhao Tingyang <i>Les Arènes, Paris, 2014, 242 pages, 18 euros.</i> L’un se définit comme « <i>contre-révolutionnaire</i> » ; l’autre estime que « <i>les révolutions vieillissent régulièrement en se déjouant</i> ». Le premier, Zhao Tingyang, philosophe né en 1961, a connu les affres de la Révolution culturelle chinoise ; le second, Régis Debray, a vécu l’enthousiasme de la guérilla façon Ernesto Che Guevara, dont il fut l’un des compagnons, puis le désenchantement. Aucun ne se satisfait du monde tel qu’il est. Ensemble, ils confrontent leur vision de la religion, du sacré, du partage, de l’universalisme, au long d’un passionnant échange épistolaire qui n’exclut pas la confrontation, à propos de la démocratie par exemple. On soulignera la vision d’un système universel de relations mondiales portée par le vieux concept confucéen <i>tinxia</i> (« tout ce qui est sous le ciel »), modernisée par un courant d’intellectuels chinois, dont Zhao, et les réflexions qu’elle suscite. Ou encore cet éblouissant passage sur « <i>la démocratie et le Global Market</i> », où les réflexions personnelles de Debray s’entremêlent à son travail théorique. MARTINE BULARD
POÉSIE	L’INTERPRÉTATION POLITIQUE DES ŒUVRES LITTÉRAIRES. – Sous la direction de Carlo Umberto Arcuri et Andreas Pfersmann
ÉLÉGIES ÉTRANGLÉES. – Olivier Barbarant <i>Champ Vallon, Seyssel, 2013, 113 pages, 12,50 euros.</i> En 2010, le poète Olivier Barbarant voit mourir son père, devenu un paquet « <i>de chiffons et de nerfs</i> », puis, huit mois après, sa mère, la « <i>fée</i> » de son enfance. Comment survivre, que faire face à cette « <i>apocalypse intérieure</i> », sinon plonger dans la profondeur intime du chagrin, chercher des mots pour ce qui n’a pas de mots, une forme pour ce qui n’a pas de forme, écrire au plus près du vide hideux de la douleur, là où le langage fait défaut ? Et, ce faisant, bâtir aux morts un tombeau d’amour et de pensée, et laisser de soi-même, de celui qui scandaleusement survit, un portrait d’affliction. Les <i>Élégies étran-glées</i> ont pour décor Paris et Aix-en-Provence, des villes naguère aimées dont le sens s’est évanoui dans le chagrin. Ces poèmes splendides ne cèlent rien de la trivialité de la mort et des retrouvailles familiales, ni de ce que l’auteur tente d’interposer entre lui et la douleur, ici des corps hâtifs et anonymes, le sexe pour tuer l’insomnie. Ils ont un tranchant de couteau, sans une ombre de sentimentalité ou de complaisance. Ils disent vrai, et, parce qu’ils ont cette humble et puissante exigence de vérité, ils touchent à l’expérience universelle. MARIE-NOËL RIO	FLASHBOYS. Cracking the Money Code. – Michael Lewis <i>Allen Lane, Londres, 2014, 274 pages, 20 livres sterling.</i> La légende veut que, après l’apocalypse de 2008, Wall Street, purgé comme les écuries d’Augias, ait retrouvé sa raison d’être : apporter des capitaux aux entreprises. Mais qui croit encore aux légendes ? A la mode des produits structurés, qui précipita la crise immobilière, a succédé celle du courtage à haute fréquence : des intermédiaires capables de capter l’information boursière quelques microsecondes avant les autres en profitent pour fausser le marché et empocher un micro-bénéfice sur chaque transaction. Une sorte de taxe Tobin, mais prélevée par des parasites souvent liés aux grandes banques, et dont la mise en œuvre n’a jamais soulevé la moindre objection. Chroniqueur des extravagances financières depuis la fin des années 1980, Michael Lewis a gardé la curiosité du profane. Par petites touches, son ouvrage compose une anatomie de la Bourse à l’ère numérique. « <i>L’informatique promettait de supprimer les intermédiaires sur les marchés.</i> (...) <i>Le résultat s’avéra une aubaine pour d’autres intermédiaires – entre 10 et 20 milliards de dollars par an.</i> » A cause d’une division du travail extrême entre courtiers, programmeurs, ingénieurs réseaux, nul n’a de la machine une vision d’ensemble. Du moins pas jusqu’à cet ouvrage, qui, devenu un best-seller, a ouvert un vif débat aux Etats-Unis. PIERRE RIMBERT
DROIT	ATTENTIFS ENSEMBLE ! L’injonction au bonheur sécuritaire. – Jérôme Thorel
LA DEMOCRAZIA ATTRAVERSO I DIRITTI. Il costituzionalismo garantista come modello teorico e come progetto politico. – Luigi Ferrajoli <i>Laterza, Rome-Bari, 2013, 285 pages, 22 euros.</i> Selon le philosophe du droit Luigi Ferrajoli, la démocratie est un projet, et le faire vivre implique aujourd’hui un internationalisme constitutionnel, ce qui serait une révolution « à la 1789 ». Car les droits fondamentaux sont fragilisés par une mondialisation qui impose, selon lui, de trouver une nouvelle façon de les rendre réellement effectifs. Il distingue cinq urgences : démocratique, sociale-humanitaire, environnementale, antinucléaire et antimafia. La validité du droit contemporain doit être pensée sur le mode de la légitimité, selon l’impératif de justice. Mais comment y parvenir ? Il faut, d’après l’auteur, endiguer la loi du marché, redonner force aux Parlements, lutter contre les paradis fiscaux, garantir un revenu minimum, taxer les transactions financières, rendre l’Organisation des Nations unies vraiment représentative et convoquer une Assemblée constituante pour rompre avec les dérives autoritaires et réactionnaires... JEREMY MERCIER	<i>La Découverte, Paris, 2013, 240 pages, 22,50 euros.</i> Centré sur la France, ce réquisitoire contre les « <i>marchands de contrôle</i> » ne se limite pas à la surveillance informatique : il explore, sans craindre d’en nommer les agents, les ramifications techno-idéologiques d’un ordre sécuritaire « <i>dont le but est de légitimer la perversion du droit, ou son exceptionnalité</i> ». Depuis les « lois sclérotées » de la fin du XIX^e siècle jusqu’aux mesures adoptées dans l’urgence après le 11-Septembre, l’histoire anxigène retracée par le journaliste Jérôme Thorel est celle d’une accumulation des fichiers administratifs et policiers et d’une technicisation du droit, doublée d’un rpinolage sémantique. Ne dites plus « <i>sûreté</i> », « <i>surveillance</i> » ou « <i>espion</i> », mais « <i>sécurité</i> », « <i>protection</i> » et « <i>intelligent</i> ». Le tout sous l’œil bienveillant de la Commission nationale de l’informatique et des libertés (CNIL), dont le statut de contre-pouvoir est patiemment démonté. Quelques pistes d’actions pour détraquer la machine parachèvent le tableau. THIBAUT HENNETON



HISTOIRE
BERIA. Le bourreau politique de Staline. – Jean-Jacques Marie <i>Tallandier, Paris, 2013, 511 pages, 25,90 euros.</i> « <i>Le passé reste imprévisible</i> », disait une maxime de ce temps... Historien de l'ère soviétique, biographe de Lénine, Jean-Jacques Marie s'est attaqué à une figure effrayante, la plus énigmatique de la direction stalinienne: Lavrenti Beria, le grand ordonnateur de la terreur et des déportations, et peut-être un monstre érotomane. La mort de son maître, en mars 1953, le propulsa aux commandes de l'Etat, mais pour très peu de temps: il est fusillé le 23 décembre, non pour ses forfaits, mais pour avoir été un « agent britannique » – une accusation commode. Avec la fin de l'Union soviétique, l'ouverture des archives a permis d'explorer le « mystère » Beria et la volonté qui lui a été prêtée de réformer en profondeur le système, de mettre fin à la guerre froide, de permettre la réunification allemande, ce qui aurait effrayé ses compères. Marie sépare le bon grain des faits vérifiés ou probables de l'ivraie des fantasmes.
JEAN-MARIE CHAUVIER HOLLYWOOD AND HITLER, 1933-1939. – Thomas Doherty <i>Columbia University Press, New York, 2013, 448 pages, 35 dollars.</i> Le cinéma américain s'adapta au Reich hitlérien d'avant-guerre: le marché allemand constituait son premier débouché à l'étranger; les grands studios étaient solidement implantés à Düsseldorf, Francfort et surtout Berlin. Paramount, Fox et Metro-Goldwyn-Mayer y restèrent, licenciant dès 1933 leur personnel juif, environ la moitié des effectifs. Les normes de la censure de Joseph Goebbels n'émuèrent point les responsables de la Motion Picture Producers and Distributors of America (MPPDA), le presbytérien William Hays et son fidèle Joseph Breen, catholique irlandais ultra, également antisémites et anti-« rouges ». Ce qu'on appellera le « code Hays », le code de production rédigé en 1930 par deux ecclésiastiques dont un jésuite, et qui sera appliqué de 1934 à 1966, établissait notamment qu'aucun film américain ne devait heurter les « sentiments nationaux » des pays représentés. Toute tentative de propos antinazi fut ainsi bannie, soit par la censure économique, soit par la censure tout court. En face, la Hollywood Anti-Nazi League for the Defense of American Democracy, fondée en septembre 1936, ainsi que d'autres organismes antinazis brillèrent par leur courage – et leur impuissance.
ANNIE LACROIX-RIZ
DVD
Comment Yukong déplaça les montagnes, de Joris Ivens et Marceline Loridan-Ivens <i>Arte Editions, Paris, 2014, 5 DVD, 12 heures, 50 euros.</i> Bien sûr, les deux cinéastes regardent la Chine révolutionnaire avec les yeux de Chimène pour Rodrigue. Bien sûr, certains plans-séquences appuient longuement la démonstration. Mais ce film de douze heures sur la Chine des années 1972-1973, à la fin de la Révolution culturelle, demeure un monument. Le titre, emprunté à une légende chinoise reprise par Mao Zedong, annonce le projet: montrer la marche d'une société vers l'égalité, vers un monde où les rapports sociaux sont décloisonnés, les hiérarchies bousculées, où chacun a l'impression de participer au bien commun. En quatorze parties (de quatorze à cent huit minutes), Joris Ivens et Marceline Loridan-Ivens filment la vie quotidienne, dans un village de pêcheurs, une usine de générateurs, une pharmacie, mais aussi le repentir du « professeur Tsien » ou la séance d'autocritique d'institutrices et de leurs élèves. C'est « <i>un film d'une époque</i> », et Marceline Loridan-Ivens a refusé de le « remonter » pour tenir compte de ce que l'on sait aujourd'hui.
MARTINE BULARD

PHOTOGRAPHIE

Le free, c'est cool

C'est à croire que les Britanniques n'auront jamais tout à fait le même rapport que les autres avec la musique. C'est du moins ce que donnerait à penser cette nouvelle publication (1) de Soul Jazz, label de qualité doublé d'une maison d'édition impeccable.

En France, le jazz a toujours suscité des camps antagonistes : on se situait du côté soit des avant-gardes successives (be-bop, modal, free, etc.), soit du courant dominant, autrement dit des conservateurs. Pour faire court: Ornette Coleman à gauche, Louis Armstrong à droite. Ce type de cliché n'a pas sa place dans cet essai splendidement illustré, qui entend changer la vision ordinaire sur la période des années 1960-1975, lorsque le jazz entame une mutation irréversible: après les *Giants Steps* de John Coltrane, plus rien ne sera pareil. Une autre histoire commence, celle d'une musique qui se fait l'écho d'un monde en pleine mutation, dans des formes à chaque fois singulières, comme le sont les personnalités qui les portent.

MAGHREB

Dans les palais du roi du Maroc

50 ANS, après plus de trente années de frondes et de conflits plus ou moins violents avec son oncle Hassan II, puis avec son cousin Mohammed VI, Moulay Hicham s'est décidé à commettre l'impensable, voire l'irréparable, pour un membre de la famille régnante marocaine. Il a pris la plume pour décrire de l'intérieur le fameux makhzen, ce pouvoir « *qui cumule les tares du "despotisme oriental" et de la tyrannie bureaucratique héritée du système colonial* » et qui, selon lui, empêche le royaume de prendre son essor.

Certes, le prince, fils aîné de Moulay Abdallah, frère cadet de Hassan II, s'était déjà fait remarquer par nombre d'interventions dans la presse – notamment dans *Le Monde diplomatique* (1). Mais *Journal d'un prince banni* (2) va bien au-delà des réflexions d'un universitaire de formation américaine sur l'avenir de la monarchie alaouite. A travers son itinéraire personnel, l'auteur nous fait découvrir une société de cour qui s'est « *isolée du peuple* », avec lequel elle ne partage pratiquement rien.

Elevé « *dans un monde déformé par l'adulation* », Moulay Hicham n'a certainement pas eu la jeunesse que les contes de fées prêtent aux petits princes. Marqué par la forte personnalité de sa mère, issue d'une famille républicaine libanaise, et par le destin pathétique d'un père absent, écrasé par la cruauté de Hassan II, Moulay Hicham apprend à jouer la comédie dans ce théâtre imposé où « *le dédoublement, sinon la schizophrénie, règne partout* ».

Ces dernières années, de nombreux essais et articles de presse ont éclairé l'opinion sur une monarchie qui concentre l'essentiel des pouvoirs. Mais jamais un ouvrage n'était allé aussi loin dans la description des travers d'un système auquel l'élite marocaine, qui « *n'existe que dans sa dépendance au monarque* », s'accroche obstinément. « *Elle n'a ni force ni autonomie propre et, donc, aucun intérêt à changer la donne qui la fait vivre aux crochets du palais* »,

MÉDIAS

Albert Camus rédacteur en chef

ORGANE « d'information et de réflexion », *Combat*, le journal de Paris naît dans la clandestinité en décembre 1941. En 1943, l'érudit Pascal Pia, qui avait fondé *Alger républicain* à la fin des années 1930 et invité Albert Camus à y écrire, fait de nouveau appel à lui. Du 21 août 1944, date du premier numéro diffusé librement, au 3 juin 1947, Pia dirigera la publication, et Camus en assumera la rédaction en chef.

Ses écrits journalistiques (1) invoqueront constamment la Résistance, non comme une période historique, mais comme le mythe fondateur d'un nouveau pouvoir, le seul légitime, dans une nouvelle France. Or la Résistance rassemblait des patriotes venus d'horizons variés. Ils avaient mis de côté leurs divergences, parfois profondes, pour combattre l'ennemi commun; mais, dès l'insurrection de Paris, avant même la fin de la guerre, les choix idéologiques revinrent au premier plan, et opposèrent ceux qui, la veille, étaient des camarades. Camus semble abolir ces divisions dans sa perception de la Résistance.

De façon plus générale, il tend à débarrasser la démocratie des conflits idéologiques pour l'empreindre d'une « vertu » libérale seule réputée raisonnable: celle des sociaux-démocrates. Camus et *Combat*, qui renvoyaient dos à dos les « totalitarismes » identiques que serait le communisme et

souligne le prince, qui réclame aussi une profonde réforme agraire, « *la terre étant un élément essentiel du réseau d'allégeance propre au makhzen* ».

Pour Moulay Hicham, « *les plus grands problèmes* » du Maroc sont avant tout « *politiques* ». Aussi longtemps que le makhzen faussera les règles du jeu, favorisera la corruption, empêchera la transparence et la vie démocratique, le pays ne pourra entrer dans la modernité. Reste à savoir si la monarchie parviendra à délier son sort du sien, et à quel prix.

Dans ce réquisitoire sévère, le mouvement du 20-Février – la version marocaine de l'« éveil arabe » de 2011 – est à peu près le seul à trouver grâce aux yeux d'un Moulay Hicham sans illusions. Ce faisant, le prince se montre quelque peu injuste avec le monde associatif et la presse privée, dont le poids lui paraît « *un mythe* ». Pour ne citer qu'elle, l'Association marocaine des droits humains (AMDH), pourtant souvent harcelée par le pouvoir, est ignorée. Quant à la presse privée, au rôle précurseur, les sanctions prises à son encontre l'ont condamnée à disparaître presque totalement.

Inutile de dire que le livre a été très mal accueilli par les « élites » et leurs relais dans la presse. Hormis l'hebdomadaire *Tel quel*, les journaux se sont déchaînés. Apparemment, le pouvoir les y a encouragés au moment même où Mohammed VI inaugurerait à Tanger, le 7 avril, une Maison de la presse en présence de nombreux journalistes. A la veille de la sortie du livre à Paris. C'était certainement un hasard.

IGNACE DALLE.

(1) Lire par exemple « Monarchies arabes, la prochaine cible? », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.

(2) Moulay Hicham El-Alaoui, *Journal d'un prince banni. Demain, le Maroc*, Grasset, Paris, 2014, 363 pages, 18 euros.

le fascisme, choisirent résolument cette approche, sans pour autant se lier à quelque parti politique que ce fût, car ils étaient « *décidés à supprimer la politique pour la remplacer par la morale* », comme l'affirme l'un des premiers éditoriaux.

Pareille profession de foi éclaire certains des choix de Camus: il considère ainsi que l'économie libérale peut être « *améliorée* » au bénéfice de tous, voire devenir « *révolutionnaire* »; il se prononce contre l'indépendance de l'Algérie – comme si un régime colonial pouvait accoucher d'une société démocratique et égalitaire... C'est également ce qui le conduit à s'associer au Congrès pour la liberté de la culture (1950-1967), fondé et financé par les autorités américaines afin de combattre l'influence soviétique chez les intellectuels et les artistes européens pendant la guerre froide, et à signer son « Manifeste aux hommes libres ». Il est vrai que l'objectif affiché du Congrès était de « *trouver une réponse morale et politique à la menace totalitaire* », et qu'il rassemblait, aux côtés de personnalités de droite, de nombreux antistalinien, comme Bertrand Russell ou Ignazio Silone. Camus utilise fréquemment dans ses articles les mots « énergie », « vérité », « virilité », « vertu », « les purs » ou « les justes ». Ces « purs » et ces « justes » ne trempent pas leurs mains dans le sale jeu de la politique, mais se choisissent plutôt la position de juge.

Yves Marc Ajchenbaum, décrivant l'histoire de *Combat* (2) depuis les feuilles de la clandestinité jusqu'au naufrage de 1974, s'inscrit dans cette tradition. Il passe quasiment sous silence l'importance décisive du Parti communiste français dans les mouvements de Résistance et le réduit à une caricature dans les années d'après-guerre. Quant à Jacqueline Lévi-Valensi, dans sa présentation soigneuse des écrits de Camus pour *Combat*, elle lui prête volontiers une lucidité visionnaire qu'il n'avait pas, et ne questionne jamais ses analyses. C'est d'autant plus dommage que ces deux publications offrent de passionnants documents.

Il faut lire *S'engager*? (3), la correspondance échangée entre Camus et un jeune homme qui allait devenir le dramaturge Michel Vinaver, auteur des pièces *Les Coréens* (1956) ou *Iphigénie Hôtel* (1958), pour trouver la critique la plus nette, jusqu'à la rupture intellectuelle, de sa position.

MARIE-NOËL RIO.

(1) Albert Camus, *A « Combat ». Editoriaux et articles, 1944-1947*, nouvelle édition établie, présentée et annotée par Jacqueline Lévi-Valensi, Gallimard, coll. « Folio Essais », Paris, 2013, 779 pages, 12,30 euros (1^{re} éd.: 2002).

(2) Yves Marc Ajchenbaum, « *Combat* », 1941-1974. *Une utopie de la Résistance, une aventure de presse*, nouvelle édition complétée et mise à jour, Gallimard, coll. « Folio Histoire », Paris, 2013, 596 pages, 9,40 euros (1^{re} éd.: 1994).

(3) Albert Camus et Michel Vinaver, *S'engager? Correspondance (1946-1957) assortie d'autres documents*, édition établie, présentée et annotée par Simon Chemama, L'Arche, Paris, 2012, 156 pages, 16,25 euros.

DANS LES REVUES

□ **HARPER'S**. Un essai élégiaque évoque la gloire évanouie des chemins de fer américains, victimes de la haine républicaine pour les infrastructures subventionnées par l'Etat. M. Barack Obama peut-il encore se racheter auprès de ses partisans écologistes? (N° 1970, juillet, mensuel, 6,99 dollars. – 666 Broadway, New York, NY 10012, Etats-Unis.)

□ **UTNE READER**. Aux Etats-Unis, les féministes se livrent une guerre sur Twitter; l'éternel débat sur le contrôle des armes à feu; un article, qui compare les situations indienne et américaine, met en relation l'invasion des foyers par la télévision et la baisse du taux de fécondité. (N° 183, été, bimestriel, 6,99 dollars. – 1503 SW 42nd Street, Topeka, KS 66609, Etats-Unis.)

□ **MONDE(S)**. La revue de l'histoire globale consacre sa livraison à la diplomatie, des cadeaux offerts dans l'Antiquité tardive au rôle des « sherpas » dans les réunions du G7 en passant par la diplomatie ottomane et la diplomatie privée. (N° 5, mai, semestriel, 25 euros. – Armand Colin, Paris.)

□ **NORDIQUES**. Cette revue pluridisciplinaire consacrée aux pays scandinaves dresse les portraits politiques de six personnalités marquantes des cinquante dernières années, d'Olof Palme à Mme Gro Harlem Brundtland et de Jens Otto Krag à Mme Tarja Halonen. (N° 27, printemps, semestriel, 19 euros. – Bibliothèque de Caen, place Louis-Guillaouard, 14053 Caen Cedex.)

□ **LA NOUVELLE REVUE GÉOPOLITIQUE**. Cinquante-quatre pages sur la situation de l'Ukraine, l'annexion de la Crimée et les conséquences du conflit. (N° 125, avril-juin, trimestriel, 10 euros. – 1, rue du Bac, 75007 Paris.)

□ **MIDDLE EAST REPORT**. « La Chine au Proche-Orient », un riche numéro qui balaie un large champ historique, revient sur l'attrait qu'exerça le maoïsme et se termine par plusieurs textes consacrés à l'expansion économique et humaine actuelle. (N° 270, printemps, trimestriel, abonnement un an: 60 dollars. – 1344 T Street #1, Washington, DC 20009, Etats-Unis.)

□ **ALSACE-KURDISTAN**. Le journal des Amis alsaciens du peuple kurde s'interroge sur l'avenir du territoire et du peuple kurdes. Il revient aussi sur l'assassinat de trois militantes à Paris en janvier 2013. (N° 9, mai, périodicité irrégulière, prix non indiqué. – 5, rue Du Bellay, 67200 Strasbourg.)

□ **ECHO D'IRAN**. Le bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran conclut que le nouveau régime islamique n'a aucunement renoncé à sa politique répressive (sept cent trente-huit exécutions l'année dernière) et qu'il intensifie son orientation économique libérale (privatisations). (N° 17, mai, publication irrégulière. – SSTI, 266, avenue Daumesnil, 75012 Paris.)

□ **AFRIQUE-ASIE**. Un article jette le doute sur le respect par les partisans de M. Alassane Ouattara de l'embargo sur les pierres précieuses durant la guerre civile en Côte d'Ivoire. L'impossible enquête sur l'assassinat de Thomas Sankara au Burkina Faso. (N° 103, juin, mensuel, 4 euros. – 3, rue de l'Atlas, 75019 Paris.)

□ **AFRIQUE RENOUVEAU**. Le développement des transports en Afrique demeure un défi: malgré de lourds investissements, les infrastructures routières restent insuffisantes; l'insécurité handicape l'essor du secteur aérien; le rail est sous-développé. Un bilan du Tribunal spécial pour la Sierra Leone. (Vol. 28, n° 1, avril, trimestriel, gratuit. – Nations unies, New York, NY 10017-2513, Etats-Unis.)

□ **NUEVA SOCIEDAD**. Une étude sur les mobilisations estudiantines au Venezuela surprend lorsqu'elle suggère que la droite n'y existe « *que dans les médias* »: « *La majorité des partis membres de la Table unie [la coalition d'opposition] se situent – formellement – au centre ou au centre gauche* ». (N° 251, mai-juin, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 1° A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

□ **SOLIDARITÉ GUATEMALA**. Les stratégies du pouvoir pour perpétuer l'impunité au Guatemala. L'expérience au quotidien d'un accompagnateur volontaire du collectif dans le pays. (N° 208, mai, trimestriel, sur abonnement. – Collectif Guatemala, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris.)

□ **L'OBSERVATEUR DES NATIONS UNIES**. La revue de l'Association française pour les Nations unies consacre un dossier au thème « nature et droit »: le point sur la protection des ressources naturelles et les grands enjeux environnementaux tels qu'ils se présentent dans l'arène internationale. (Vol. 34, n° 1, semestriel, 35 euros. – Faculté de droit d'Aix-en-Provence.)

□ **LES MONDES DU TRAVAIL**. Dossier sur les mobilités géographiques: travailleurs portugais détachés en Europe, sidérurgistes incités à la mobilité plutôt qu'à se mobiliser après la fermeture des usines de Longwy, chauffeurs de taxi à Yaoundé. (N° 14, mars, semestriel, 15 euros. – 2, rue du Facteur-Cheval, 91000 Evry.)

□ **SOLIDAIRES**. Les incendies meurtriers de 2013 ont attiré l'attention sur les conditions d'emploi des ouvriers du textile au Bangladesh. Mais les salariés d'Europe de l'Est ne sont pas mieux lotis, souligne cette enquête suisse. (N° 234, juin, bimestriel, sur abonnement. – Déclaration de Berne, avenue Charles-Dickens 4, 1006 Lausanne, Suisse.)



DANS LES REVUES

❑ **ANNALES.** La recherche historique remet peu à peu en question l'évidence du couplage entre souveraineté et territoire, que des siècles d'Etat-nation avaient fini par rendre « naturel ». Les cinq études présentées dans ce numéro s'inscrivent dans cette perspective. (Vol. 69, n° 2, avril-juin, trimestriel, 20 euros. – Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.)

❑ **ESPRIT.** L'imaginaire de la catastrophe : de l'usage de la notion d'apocalypse à une lecture de Léon Bloy, Charles Péguy et Georges Bernanos, poètes ou prophètes. (N° 405, juin, mensuel, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

❑ **CRITIQUE.** Consacré aux formes muséales nouvelles, du Louvre Abou Dhabi à l'Art Project de Google, ce numéro examine dans une perspective contemporaine les présupposés et enjeux du « musée imaginaire » selon André Malraux. (N° 805-806, juin-juillet, mensuel, 12 euros. – 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.)

❑ **SORTIR DU NUCLÉAIRE.** Le point sur le déclin du nucléaire comme source d'énergie, avec son abandon programmé dans certains pays (Espagne, Portugal, Allemagne, etc.), la suspension de programmes (Brésil, Chili, Sénégal, Tunisie, Philippines...) ou leur révision à la baisse (Corée du Sud, Japon, Chine). (N° 61, mai, trimestriel, 3 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.)

❑ **LE POSTILLON.** Le journal de Grenoble et sa cuvette s'intéresse au nouveau maire, M. Eric Piolle, « *le Vert à moitié vide* », et révèle ses liens avec Raise Partner, une société spécialisée dans l'analyse quantitative et les outils permettant de réguler le risque dans le monde de la finance. (N° 26, été, bimestriel, 2 euros. – 46 bis, rue d'Alembert, 38000 Grenoble.)

❑ **LUTTE DE CLASSE.** L'organe de Lutte ouvrière (LO) reproche au Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) de reprendre à son compte les idées de Bernard Friot proposant d'« *étendre la part du salaire socialisé* », « *germe de socialisme dans la société actuelle* ». Il s'agirait là, selon LO, d'une reculade théorique. (N° 160, mai-juin, mensuel, 2 euros. – C/o Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.)

❑ **POUR L'ÉMANCIPATION SOCIALE.** « Féminicides » et violences faites aux femmes dans le monde; immigration: des préjugés à éradiquer; comment vivent les Centrafricains? (N° 3, mai, mensuel, 1,50 euro. – 76, rue Carnot, 70200 Lure.)

❑ **LA REVUE NOUVELLE.** Regard belge sur « *l'imbroglia du genre* » en France, des « ABCD de l'égalité » à Alain Soral en passant par M^{me} Farida Belghoul; le Parti du travail de Belgique, du maoïsme à l'institutionnalisation. (N° 4-5, avril-mai, mensuel, 10 euros. – Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles, Belgique.)

❑ **AGONE.** Une livraison consacrée à l'extrême droite: influence du Club de l'Horloge dans la haute administration; Alain Soral et la « galaxie Dieudonné »; l'absolution littéraire de Louis-Ferdinand Céline et de Richard Millet. (N° 54, quadrimestriel, 20 euros. – BP 70072, 13192 Marseille Cedex 20.)

❑ **ADEN - PAUL NIZAN ET LES ANNÉES TRENTE.** Sous le titre général « La plume contre le fascisme », une collection de textes classiques ou inédits (Henri Barbusse, Romain Rolland, Anne Seghers...) et des études consacrées aux livres pour la jeunesse en Allemagne en 1930, ou aux textes de Nizan sur le conflit italo-éthiopien. (N° 12, octobre 2013, annuel, 25 euros. – 11, rue des Trois-Rois, 44000 Nantes.)

❑ **FRUSTRATION.** Quiconque frissonne de bonheur au son des bavardages courtois évitera d'acheter cette revue qui explique pourquoi « *quand ça va mal, n'accusons pas le voisin, accusons la riche* », élabore un manuel du combattant de l'intérieur (des entreprises) et attaque au burin le vernis contestataire de l'extrême droite. (N° 1, juin, parution irrégulière, 4,70 euros. – 26, rue du Simplon, 75018 Paris.)

❑ **INFLEXIONS.** Un numéro sur le patriotisme, avec, en particulier, un texte sur l'expérience de Frantz Fanon, qui subit le racisme ordinaire en France et tenta d'établir les bases d'une fraternité au-delà des différences ethniques et culturelles. (N° 26, trois numéros par an, 13 euros. – La Documentation française, Paris.)

❑ **RÉFRACTIONS.** Dossier « Entre techno et éco. Quelle logique pour l'avenir? »: face aux limitations écologiques et économiques, industriels et gouvernements promeuvent l'innovation technologique, alors que celle-ci est bien souvent la source du problème. (N° 32, printemps, semestriel, 15 euros. – Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris.)

❑ **SILENCE.** Un dossier sur le voyage lent, léger, à la découverte des gens et sans « saboter la planète ». Quatre pages également sur les dangers du téléphone portable et le récit de fermiers bio installés dans la zone de Fukushima. (N° 423, mai, mensuel, 4,60 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.)

❑ **LE MONDE LIBERTAIRE.** Charles Jacquier évoque l'actualité de Simone Weil, « *l'un des plus grands philosophes français du XX^e siècle* », et estime que « *sa critique acérée des sociétés modernes n'a rien à voir avec un traditionalisme réactionnaire* ». (N° 1741, 15 mai, hebdomadaire, 2 euros. – 145, rue Amelot, 75011 Paris.)

DANS LES REVUES

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

CULTURE

Théâtre, service public

Aller au théâtre est souvent devenu un signe de distinction culturelle. Or, tout au long du siècle dernier, des luttes sociales et politiques ont cherché à permettre à chacun de s'approprier cet art. Ce fut le sens d'une « décentralisation » différente de celle qui, depuis une trentaine d'années, s'est peu à peu dévoyée.

PAR BRUNO BOUSSAGOL *

« Il s'agit donc de faire une société, après nous ferons peut-être du bon théâtre. »

Jean Vilar.

TOUTJOURS plus utilisé et lié à la notion de territoire, le mot « décentralisation » est associé depuis 1982 à Gaston Defferre, qui, ministre de 1981 à 1986, sous la présidence de François Mitterrand, mit en œuvre un transfert des compétences administratives de l'Etat vers des entités locales (1). Mais le terme désignait auparavant un tout autre idéal, que l'homme de théâtre Jean Vilar formulait ainsi : « *Faire partager au plus grand nombre ce que l'on a cru devoir réserver jusqu'ici à une élite* (2). »

Cette décentralisation-là, qui porte sur la culture et plus particulièrement sur le théâtre, c'est Jeanne Laurent (3), nommée en 1946 sous-directrice aux spectacles et à la musique au sein du ministère de l'éducation nationale, qui l'institue, dans le droit-fil du Front populaire et du Conseil national de la Résistance. Le premier centre dramatique national (CDN) ouvre la même année à Colmar. A partir de 1959, André Malraux, ministre de la culture du général de Gaulle, incarnera cette volonté de l'Etat et créera les maisons de la culture. Ces « cathédrales laïques » représentent une politique appuyée sur le réseau des associations d'éducation populaire issues de la Résistance : Peuple et culture, Travail et culture, Association pour le théâtre populaire. Vilar affirme que le théâtre doit être « *un service public, tout comme le gaz et l'électricité* ». De cette volonté d'émancipation des masses par les arts et la culture posée comme nécessaire, que reste-t-il aujourd'hui, alors que les services jadis publics sont pour beaucoup privatisés ou en voie de l'être, et que les institutions culturelles ne concernent pas la majeure partie de la population ?

Pour saisir l'abîme qui nous sépare de la période 1930-1950, il faut en rappeler la vitalité. Le Front populaire y contribua de façon remarquable, tant par les congés payés et la diminution du temps de travail que par la reconnaissance, symbolique et financière, des pratiques et des œuvres artistiques. Outre les nombreuses pièces de boulevard, les spectacles lyriques étaient très populaires dans tout le pays. Les cirques, les cabarets, les music-halls, les revues, les guinguettes, les théâtres ambulants familiaux, les maisons closes – Edith Piaf a chanté au One Two Two pendant la guerre –, les tournées en province, les fêtes foraines, les beuglants, les salles paroissiales, les maisons du peuple, les kiosques à musique, les défilés militaires, les casinos, les lieux de loisirs dans les villes d'eau, les fêtes nationales, religieuses ou liées aux solstices, et surtout les cinémas (quatre cents millions de tickets vendus en France en 1950!) brassaient toutes les populations.

Afin de faire tourner cette énorme « machine à jouer », il fallait des centaines de milliers de saltimbanques, presque tous travailleurs pauvres, pratiquement sans droits sociaux, à la merci du patron et des accidents. Le théâtre d'amateurs, partout inscrit dans la vie sociale, répondait à l'idéal des associations d'éducation populaire. Bref, contrairement à une idée reçue, le spectacle vivant existait en plein cœur de la population.

Durant les quinze années qui suivront la fin de la guerre, les pouvoirs politiques, éducatifs, religieux, syndicaux ou industriels modifieront en profondeur ce champ d'activités, au fil de changements porteurs d'améliorations sensibles, mais aussi de bouleversements. Ils l'orientent notamment vers une professionnalisation, qui, permettant la conquête de droits sociaux, institue cependant une division du travail jusqu'alors peu présente. De nombreux établissements seront amenés à fermer, pour trouble à l'ordre public, insalubrité ou non-respect de la réglementation.

Dans le même temps, les milieux associatifs (les foyers Léo-Lagrange, les maisons des jeunes et de la culture, les foyers ruraux, le scoutisme...) et ceux de l'enseignement national (la Fédération des œuvres laïques, FOL) ouvrent le champ de la culture aux adultes et aux jeunes peu instruits. De 1945 à 1960

* Metteur en scène, directeur artistique de Brut de béton production.



STEFANO DE LUIGI. – Performance de Liu Bolin au théâtre de la Scala de Milan, 2010

se mène ainsi une véritable guerre idéologique, à travers la pédagogie militante et le loisir intelligent, qui touche la population à partir des quartiers, des paroisses, des usines, des écoles, des mairies. Dans le même temps, l'industrie s'empare elle aussi du champ de la culture pour la fixer progressivement, la reproduire et la vendre : disque, livre de poche, télévision, radio...

Avignon sera le premier emblème de ce vaste mouvement d'émancipation. En 1947, à 35 ans, Vilar répond à l'appel du poète René Char et invente un festival de théâtre au cœur d'un palais historique et religieux. Quatre ans plus tard, il devient directeur du Théâtre national populaire (TNP) dans un autre palais : celui, laïque, de Chaillot à Paris. Cette alliance symbolique du théâtre, de la poésie, du pouvoir et de la pédagogie, qui marquera durablement l'histoire de la création théâtrale française, rencontre un succès considérable : durant les douze années de sa direction, le TNP accueillera près de cinq millions deux cent mille spectateurs. Ce n'est pas alors la stratégie prônée par Bertolt Brecht de mise en éveil politique du public – facteur de division – qui est déployée, mais son contraire : « *L'art du théâtre ne prend toute sa signification que lorsqu'il parvient à rassembler et à unir* », dit Vilar.

En 1964, les premières Rencontres d'Avignon entre artistes, intellectuels et élus inaugureront un laboratoire des politiques culturelles. Début de la mainmise du politique sur l'art, qui mène souvent à en faire disparaître la politique... Pendant ce temps, et jusqu'en 1970, au CDN de Saint-Etienne, pour s'en tenir à ce seul exemple, Jean Dasté, pionnier de la décentralisation, ancre sa démarche au milieu des cités ouvrières et des villages.

Mai 68 va venir bouleverser ce qui semblait faire consensus. En particulier parce qu'on va réaliser, au premier chef grâce aux travaux de Pierre Bourdieu, que les pratiques culturelles n'échappent pas aux déterminants sociaux : « *Les techniques d'action culturelle directe depuis les maisons de la culture jusqu'aux entreprises d'éducation populaire, tant que se perpétuent les inégalités devant l'école, seule capable de créer l'attitude cultivée, ne font que pallier (au sens de dissimuler) les inégalités culturelles qu'elles ne peuvent réduire réellement et surtout durablement* (4). »

L'ISSUE des Etats généraux de la culture, qui réunissent, du 21 mai au 11 juin 1968, les directeurs des centres dramatiques et des maisons de la culture, la déclaration dite « de Villeurbanne », signée essentiellement par des metteurs en scène (Roger Planchon, Patrice Chéreau...), marque l'émancipation des professionnels vis-à-vis des autorités de tutelle. Ils s'autoproclament artistes à part entière : le « théâtre d'art » qui est alors revendiqué ne pose plus la question du public auquel il s'adresse, mais seulement celle de l'« objet théâtral » produit.

Si cette fameuse question du public est ainsi laissée au secteur dit socioculturel, les metteurs en scène revendiquent en revanche pour leur compte bâtiments et subventions. Tandis que se met en place l'intégration des interprètes au régime d'assurance-chômage (1969), les « patrons » de la décentralisation vont fonder en 1971 le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndec), se constituant ainsi en réseau d'influence. Les CDN fonctionneront pratiquement en vase clos, s'achetant mutuellement leurs spectacles et se programmant les uns les autres.

Du rock au théâtre, du cinéma à la danse, de la fanfare au spectacle de rue, de nombreux artistes vont émerger, à l'écoute des ouvriers, des paysans,

des prisonniers, des fous, des enfants... Ils travaillent de nouvelles formes, de nouveaux propos, pour et avec de nouveaux publics : se crée une « autre décentralisation », qu'illustreront André Benedetto à Avignon, le théâtre-action à Grenoble, le Théâtre de l'aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, et tant d'autres. Avec les années, les pouvoirs publics seront contraints d'en tenir compte, sans jamais reconnaître complètement leur portée humaine, artistique et politique.

MEIEUX : depuis le sacre de M. Jack Lang comme saint patron des créateurs à son arrivée au ministère de la culture, en 1981, la politique culturelle fonctionne à deux vitesses, ce qui ségrègue tant les publics que les professionnels. Le renouvellement des directeurs des théâtres publics se résume pour l'essentiel à un jeu de chaises musicales (5), et le Festival d'Avignon adoube chaque année un ou deux créateurs ainsi propulsés sur la « scène européenne » pour un public lui-même de plus en plus européen, dans une sorte de décentralisation à l'envers, tout en célébrant des metteurs en scène haut de gamme, de l'Allemand Thomas Ostermeier à l'Italien Romeo Castellucci. Mais quel sens peut avoir la programmation d'un texte de William Shakespeare joué en allemand et sous-titré en français pour un public de touristes chinois ? De la même façon, chaque CDN ou festival important a son public, ses sponsors, ses parrainages médiatiques et ses représentations de prestige, limitées à quelques dates, où les places sont chères, mais qui affichent souvent complet. De grandes manifestations populaires comme les Folles Journées de Nantes sont franchisées tout en bénéficiant d'argent public.

A l'opposé, les compagnies indépendantes cherchent où montrer leurs spectacles : elles représentent 84 % du marché, les lieux de diffusion 16 % (6). Mécanique de l'exclusion et nivellement idéologique se perpétuent ainsi dans la continuité, que le ministre soit « de gauche » ou de droite...

Et ce d'autant mieux que l'Etat abandonne progressivement aux collectivités locales et aux partenaires privés le financement, ainsi que la responsabilité gestionnaire et symbolique de la diffusion des spectacles vivants. Des milliers de compagnies se livrent à une concurrence acharnée sur les marchés de l'action artistique et culturelle : appels d'offres, résidences, bourses et autres concours. Mais c'est toujours l'Etat qui garantit aux œuvres le « label rouge qualité France » en les sélectionnant, en les finançant, en les diffusant. Censure en creux... D'après le projet de loi de finances 2014, sur les 283,7 millions d'euros de crédits déconcentrés du ministère de la culture, seuls 17 % vont aux compagnies et lieux non conventionnés, c'est-à-dire non reconnus par ce processus de légitimation.

De nouveaux « états généraux des arts et de la culture », sur tout le territoire et avec l'ensemble de la population, conjugués à d'autres mouvements collectifs, contribueraient-ils à refonder la légitimité sociale d'une décentralisation émancipatrice ?

(1) Lire François Cusset, « La foire aux fiefs », *Le Monde diplomatique*, mai 2007.

(2) Jean Vilar, « Le petit manifeste de Suresnes » (1951), dans *Le Théâtre, service public*, Gallimard, Paris, 1971.

(3) Lire Franck Lepage, « De l'éducation populaire à la domestication par la "culture" », *Le Monde diplomatique*, mai 2009.

(4) Pierre Bourdieu, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, n° 7, Paris, 1966.

(5) Cf. l'enquête dans *La Lettre du spectacle*, n° 340, Nantes, 16 mai 2014.

(6) Eléments d'analyse 2013 de la Commission paritaire nationale emploi-formation du spectacle vivant.

L'art de tuer Jaurès

PAR JÉRÔME PELLISSIER *
ET BENOÎT BRÉVILLE

JEAN Jaurès n'a pas attendu le centième anniversaire de son assassinat pour être victime de récupérations. Pendant la campagne présidentielle de 2007, M. Nicolas Sarkozy en avait fait une référence récurrente, allant jusqu'à prononcer son nom trente-deux fois dans un même discours : « *Il récusait la lutte des classes* », affirmait-il alors. Deux ans plus tard, c'est l'extrême droite qui, sur une affiche électorale, attribuait au penseur socialiste une citation frauduleuse – « *A celui qui n'a plus rien, la patrie est son seul bien* » –, pour en conclure que « *Jaurès aurait voté Front national* ». L'audace de certains dirigeants politiques étant sans limites, le Parti socialiste (PS) profite actuellement des commémorations de 1914 pour comparer l'adversaire de la guerre à... M. François Hollande.

« *Les choix du président sont dans la continuité de ceux de Jaurès* », avance M. Henri Nallet, président de la Fondation Jean-Jaurès, dans une vidéo diffusée sur le site de l'Élysée. Cette fondation, présidée par un ancien ministre socialiste devenu cadre pour les laboratoires Servier et dirigée par le communicant Gilles Finchelstein (Havas Worldwide), est officiellement chargée d'orchestrer les célébrations du centenaire. Elle est la seule habilitée à décerner le label « 2014, année Jaurès » à toutes sortes d'initiatives, en particulier celles qu'elle a impulsées : des expositions, des conférences, des pièces de théâtre, un flambeau itinérant qui parcourt les villes du Tarn, un « cabaret brechtien »... Notoirement proche du PS, elle participe à l'entreprise lancée par M. Hollande et son entourage, qui peuvent également compter sur le soutien de multinationales. Le spectacle « socialiste » de l'année, piloté par l'ancien ministre Paul Quilès et intitulé « Une voix pour la paix », est ainsi sponsorisé par Veolia, LVMH, Eiffage, Vinci ou encore Orange (1).

A première vue, la continuité entre le fondateur de *L'Humanité* et l'actuel président de la République n'a rien d'évident. Pour le premier, « *le Parti socialiste est un parti d'opposition continue, profonde, à tout le système capitaliste, c'est-à-dire que tous nos actes, toutes nos pensées, toute notre propagande, tous nos votes doivent être dirigés vers la suppression la plus rapide possible de l'iniquité capitaliste* (2) ». Une conception plutôt éloignée de celle de M. Hollande, qui se vantait en 2012 : « *La gauche a été au gouvernement pendant quinze ans au cours desquels nous avons libéralisé l'économie, ouvert*

* Auteur de la pièce *Rallumer tous les soleils. Jaurès ou la nécessité du combat*, Editions de l'Amandier, Paris, à paraître en septembre 2014.



© VILLE DE CASTRES/CENTRE NATIONAL ET MUSÉE JEAN JAURÈS

CHARMES LÉANDRE. – « Jean Jaurès à la tribune », 1903

les marchés à la finance et aux privatisations (3). » D'ailleurs, le président lui-même reconnaissait, dans un entretien aux *Inrockuptibles* (14 janvier 2012), qu'il trouvait le belliciste Georges Clemenceau « *plus puissant* » et « *plus fécond* » que le pacifiste Jaurès – « *même s'il n'a pas toujours fait les bons choix* ».

Pour rapprocher des personnalités aussi éloignées, deux solutions. La première consiste à « jaurésiser » M. Hollande, à le rendre plus radical, à le faire renouer avec les racines du socialisme – entendu, selon les mots de son prétendu ancêtre, comme un « *droit de copropriété sur les moyens de travail* » et la possibilité, pour tout individu, « *d'exercer sa part de direction et d'action sur la conduite du travail commun* ». Cette option risquant de manquer de vraisemblance, il fut décidé de « hollandiser » Jaurès, de vider sa pensée de toute dimension subversive.

Une telle opération ne va pas sans quelques acrobaties. On peut tout d'abord jouer sottement sur les mots. L'illustre parlementaire socialiste se disait « réformiste » ? Il aurait forcément approuvé le « pacte de responsabilité » (4), qui, selon les mots prononcés par le chef de l'État à Carmaux le 23 avril 2014, est « *fidèle à l'esprit de la réforme, à l'esprit de la conquête, à l'esprit de l'ambition que Jaurès pouvait avoir en son temps* ». Evidemment, le concept n'a pas le même sens dans la bouche des deux hommes. Quand l'actuel président de la République « réforme » en se soumettant à la volonté des employeurs de « baisser le coût du travail », celui du premier Parti socialiste de l'histoire de France prônait « *des réformes, mais nettement orientées vers la propriété sociale* », et destinées à « *faire peu à peu éclater les cadres du capitalisme* » (5).

Autre procédé possible : hisser Jaurès au rang de « grand homme », et le rendre ainsi consensuel. A

en croire M. Hollande, celui qui participa à la rédaction de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 n'est plus seulement « *l'homme du socialisme* », mais « *l'homme de toute la France* ». Même son de cloche lors d'une allocution du président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone, le 29 avril dernier : « *Jean Jaurès, s'il est une figure tutélaire, d'inspiration permanente pour la gauche française, est une épaisseur historique qui appartient à toute la nation*. » Quant à l'historien Rémy Pech, il considère dans *La Dépêche* (23 mars 2014) que nous sommes tous « *les héritiers de Clemenceau. Et de Jaurès. Les combats qu'ils ont menés sont maintenant intégrés. Tous les partis politiques républicains peuvent se réclamer de ces grands hommes* ». Mais le second voulait placer l'armée sous le contrôle du peuple, supprimer les castes et les classes, abolir le salariat. Combien de partis revendiquent un tel programme ?

De toute façon, les médias et les dirigeants politiques préfèrent ne pas mentionner ces aspects de la pensée jaurésienne, pour se focaliser sur ses facettes les plus inoffensives. Exit la « lutte des classes » : l'expression est absente du discours de M. Hollande lançant l'« année Jaurès », de celui du premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis, de l'exposition organisée aux Archives nationales, etc. Place à la « *dimension humaine du personnage* », pour reprendre les mots du président socialiste du conseil général de Tarn-et-Garonne (6). On peut ainsi louer le chroniqueur de *La Dépêche du Midi* – « *qui était son journal* », selon M. Jean-Michel Baylet –, et non celui qui fonda *L'Humanité* pour contrer une « *presse vénale (...) aux mains du pouvoir ou des financiers* (7) » ; célébrer l'amoureux du Tarn plutôt que le militant politique qui analysait

le monde au prisme de la « *lutte incessante du salarié qui veut affirmer sa liberté et du capitaliste qui veut le tenir dans sa dépendance* (8) » ; glorifier le critique littéraire prolixe, mais taire ses combats contre l'« *Internationale des obus et des profits* » ; encenser le brillant orateur et oublier son anticolonialisme visionnaire, qui l'amena à se demander en 1912 : « *Qui aura le droit de s'indigner (...) si les violences auxquelles se livre l'Europe en Afrique achèvent d'exaspérer la fibre blessée des musulmans, si l'islam un jour répond par un fanatisme et une vaste révolte à l'universelle agression* (9) ? »

Le personnage célèbre en 2014 permet de taire l'homme détesté, insulté, menacé, caricaturé au début du XX^e siècle ; celui qui fut en butte à la haine constante des nationalistes comme des affairistes, des cléricaux, des colonialistes, des antisémites, des militaristes, des diplomates, et de toute leur presse. Tous ceux auxquels il s'adressait en 1913, à la Chambre : « *Dans vos journaux, dans vos articles, chez ceux qui vous soutiennent, il y a contre nous, vous m'entendez, un perpétuel appel à l'assassinat*. »

Jaurès, nous explique-t-on souvent, serait mort à cause de son pacifisme. Il a été « *assassiné par la guerre* », selon M. Cambadélis ; tué par un « *fanatique* », d'après M. Hollande. Il est fort pratique de dénoncer un acte individuel, quand c'est toute une partie de la France, ses écrivains, ses députés, sa presse et jusqu'à l'entourage de son président Raymond Poincaré, qui criait, murmurait, écrivait son souhait de le voir mort. Une France revancharde qui, en 1919, acquitte son assassin et condamne sa femme aux dépens (10).

En 1924, afin d'afficher l'image d'une gauche unie, le gouvernement d'Edouard Herriot décide le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon (11). Le député communiste Renaud Jean y voit une supercherie visant à « *dissimuler derrière son grand nom la carence d'une majorité qui déçoit tous les jours les espoirs que les travailleurs avaient placés en elle* ». « *Ainsi, poursuit-il, les prêtres des religions décadentes, à mesure que leur flamme s'éteint, que leur foi s'abolit, multiplient les images saintes à l'usage des fidèles leurrés*. » Quatre-vingt-dix ans plus tard, le constat n'a pas pris une ride.

(1) Il y a vingt ans, M. Quilès présentait déjà un spectacle son et lumière sur Jaurès dans sa circonscription. Lire Serge Halimi, « La tranquillité perturbée de Jean Jaurès », *Le Monde diplomatique*, septembre 1994.
(2) Lille, 26 novembre 1900. Tous les textes de Jaurès cités dans cet article sont accessibles en ligne, sur le site www.jaures.eu
(3) *Le Monde*, 29 février 2012.
(4) Lire Frédéric Lordon, « Les entreprises ne créent pas l'emploi », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.
(5) Préface au recueil « Etudes socialistes », *Les Cahiers de la quinzaine*, Paris, 1901.
(6) Entretien avec M. Thierry Carcenac, *La Dépêche*, Toulouse, 8 février 2014.
(7) Plaidoirie lors du procès du journal *Le Chambard*, 4 novembre 1894.
(8) Lille, 26 novembre 1900.
(9) « L'ordre sanglant », *L'Humanité*, Paris, 22 avril 1912.
(10) Condamnation à payer tout ou partie des frais d'un procès.
(11) Sur le transfert des cendres de Jaurès, lire Paul Nizan, « Tous au Panthéon », *Le Monde diplomatique*, septembre 1994.

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
La joie de servir, par **PIERRE RIMBERT**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
« Populisme », itinéraire d'un mot voyageur, par **GÉRARD MAUGER**.
- PAGE 4 :**
Aux racines économiques du conflit ukrainien, par **JULIEN VERCUEIL**.
- PAGE 5 :**
Matteo Renzi, un certain goût pour la casse, par **RAFFAELE LAUDANI**.
- PAGES 6 ET 7 :**
Une timide brise de gauche souffle sur New York, par **ERIC ALTERMAN**. – Les États-Unis mettent les banques à l'amende, par **IBRAHIM WARDE**.
- PAGE 8 :**
Vers la fin du kirchnérisme en Argentine ?, par **JOSÉ NATANSON**.

- PAGES 9 À 12 :**
DOSSIER : ÉTATS FANTÔMES AU PROCHE-ORIENT. – Des frontières sans nations, par **VICKEN CHETERIAN**. – Dans Kirkouk, la Jérusalem kurde, par **ALLAN KAVAT**. – « Je veux Mossoul », dit Lloyd George, par **HENRY LAURENS**. – Ce qu'annonce l'éclatement irakien, suite de l'article de **PETER HARLING**.
- PAGE 13 :**
Sauvetage du lac Tchad, un espoir de paix, par **ROMANO PRODI**.
- PAGES 14 ET 15 :**
Les mystères du crash d'Ustica, suite de l'article d'**ANDREA PURGATORI**.
- PAGE 16 :**
Douzième coup d'État en Thaïlande, par **DAVID CAMROUX**.
- PAGE 17 :**
Transformer le désert chinois en vigne, par **BORIS PÉTRIC**.
- PAGES 18 ET 19 :**
En Nouvelle-Calédonie, société en ébullition, décolonisation en suspens, par **ALBAN BENSA ET ERIC WITTERSHEIM**.

- PAGES 20 ET 21 :**
GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE. – Éternel alibi de l'exception culturelle, par **EVELYNE PIELLER**. – A Bruxelles, l'écran de fumée de la consultation publique, par **LEO NOLETI**.
- PAGE 22 :**
L'étrange destin du logiciel libre, par **SÉBASTIEN BROCA**.
- PAGE 23 :**
L'anglais règne dans les facultés bataves, par **VINCENT DOUMAYROU**.
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « Filles impertinentes », de Doris Lessing, par **HUBERT ARTUS**. – « Le Grand Bousillage », de Volker Braun, par **PIERRE DESHUSSES**. – My tailor sera rich, par **BERNARD CASSEN**. – Archives filmées de l'âme québécoise, par **PHILIPPE PERSON**. – Dans les palais du roi du Maroc, par **IGNACE DALLE**. – Albert Camus rédacteur en chef, par **MARIE-NOËL RIO**. – Le free, c'est cool, par **JACQUES DENIS**.
- PAGE 27 :**
Théâtre, service public, par **BRUNO BOUSSAGOL**.

Juillet 2014